

Le projet de traversée de Bienne par la Nationale 5

(Page 9)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Après des heures d'un douloureux suspense Tous les otages d'Orly libérés sains et saufs

L'avion transportant les fedayins a atterri à Bagdad

PARIS (AP). — Après un suspense de 17 heures, la tragédie d'Orly a connu un dénouement heureux lundi à 9 h 45 pour les dix otages retenus par trois terroristes dans les toilettes de l'aérogare-sud depuis dimanche après-midi.

Les terroristes ont été autorisés à partir à bord d'un Boeing 707 d'Air France, avec un équipage de volontaires, pour le Poche-Orient, mais sans emmener aucun de leurs prisonniers. L'avion qui les transportait a atterri en début d'après-midi sur l'aéroport de Bagdad, capitale de l'Irak.

Bloquée depuis la fusillade de 16 h 20, dimanche après leur attentat manqué contre un avion d'El-Al, la situation a brusquement évolué lundi matin grâce à l'ambassadeur d'Égypte, M. Naguib Kadry. Agissant en plein accord avec le président de la République, M. Giscard d'Estaing, qui avait veillé toute la nuit pour se tenir au courant minute par minute de la situation, l'ambassadeur a d'abord obtenu, comme condition préalable à l'ouverture de négociations, que les terroristes relâchent la fillette de trois ans et sa mère, qui figuraient parmi les otages.

M. Kadry était arrivé avant le lever du jour à l'aérodrome et il s'était fait aussitôt conduire aux toilettes, où les terroristes l'avaient laissé entrer. Ayant obtenu la libération de ces deux otages,

il annonça aux terroristes que s'ils voulaient quitter la France, un avion serait mis à leur disposition, comme ils l'avaient réclamé depuis la veille, mais uniquement à la condition qu'ils n'emmenaient aucun otage.

« ASSASSINS »
Les trois terroristes — « des assassins » comme devait les appeler le ministre d'État, ministre de l'intérieur, M. Poniatoski — ont rapidement accepté cette exigence.

A 9 h 25, ils sortaient des toilettes, le visage déformé par des bas de femmes, entraînant avec eux les huit otages qu'ils détenaient encore, quatre hommes et quatre femmes, auxquels ils avaient bandé les yeux.

Les forces de police, qui depuis le début de la tragédie occupaient les couloirs d'accès aux toilettes avaient discrètement évacué cette partie de l'aérogare. Les trois terroristes et leurs otages gagnèrent la piste, où stationnait un Boeing 707 d'Air-France, « Château de Compiègne », prêt à décoller. Comme convenu ils relâchèrent leurs otages en montant dans l'avion.

Des terroristes... corrects jusqu'au crime si nécessaire



Enceinte, Mme Thibault est évacuée vers un hôpital, après avoir été libérée par les Palestiniens. (Téléphoto AP)



A quatre ans, Valérie toute une nuit prisonnière des fedayins. (Téléphoto AP)

A leur libération, l'une des femmes, prise d'une crise nerveuse bien compréhensible après tant d'heures d'angoisse, fut aussitôt transportée au centre médical pour y recevoir des soins. Les sept autres otages furent conduits dans un salon de l'aérogare où ils firent un bref récit de leur aventure à M. Poniatoski. Puis ils furent conduits au centre médical d'Orly-ouest où du thé et du café leur furent servis. Ils n'avaient rien mangé ni bu depuis le début de la tragédie.

Bien que nerveusement choqués, tous sont sains et saufs.

Trois d'entre eux, toutefois, nerveusement ébranlés, ont été conduits dans des hôpitaux pour y être placés en observation. Les autres ont pu regagner leur domicile.

« Les terroristes ont été très corrects, mais ils nous auraient correctement tués », a déclaré l'un d'eux après sa libération. « Nous avions l'impression qu'ils étaient prêts à tout. »

Ils n'avaient pas du tout prévu, semble-t-il, que les choses tourneraient de cette façon, et c'est pour tenter de sortir vivants de leur entreprise qu'ils se résolurent à prendre des otages « en catastrophe ».

Toute la soirée et toute la nuit, l'incertitude la plus totale avait régné quant au nombre des otages. On se demanda même à un moment si les terroristes n'avaient pas bluffé et s'ils en détenaient. Des micros ultrasoniques permirent d'identifier plusieurs voix, notamment des voix de femmes. Mais, il fallut attendre la libération de la femme et de sa fillette pour savoir qu'au total ils avaient retenu dix personnes.

EN ATTENDANT

Certains de ces otages se trouvaient aux toilettes lorsque les terroristes y pénétrèrent. Les autres y furent poussés de force par les terroristes qui s'en servaient comme boucliers.

Otages et terroristes sont restés éveillés toute la nuit, écoutant sur un transistor ce que l'on disait de leur terrible aventure à la radio. Les femmes se sont reposées en s'asseyant sur les cuvettes des W.C., les hommes en s'asseyant dans les cuvettes des urinoirs.

Les terroristes étaient armés, mais ils n'ont pas constamment menacé leurs prisonniers de leurs armes. Au moment des pourparlers, toutefois, ils ont menacé certains otages pour qu'ils ne bougent pas.

PAGE 3 :

Corcelles et les trolleybus

Quelles sont les préoccupations essentielles des autorités de Corcelles-Cormondrèche ? Parmi elles le problème des transports publics et l'emplacement du terminus des futurs trolleybus.

PAGE 9 :

Budget biennois

Le budget de la ville qui sera soumis, ce week-end, à l'électeur biennois et qui prévoit une augmentation des impôts, ne paraît pas, à première vue, très populaire...

PAGE 10 :

Après discussions en vue

Les Chambres fédérales discuteront, la semaine prochaine, des mesures proposées par le Conseil fédéral pour pallier le mauvais état des comptes de la Confédération. Les débats s'annoncent après.

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 6, 7 et 9

INFORMATIONS SUISSES :
page 10

TOUS LES SPORTS :
pages 12 et 15

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV :
page 17

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES :
page 19

LES IDÉES ET LES FAITS

Les communistes et le pétrole

Comme tous les partis extrémistes, le parti communiste français a, en permanence, besoin d'en appeler à l'opinion, de l'indigner, de la soulever.

A partir du rapport d'une commission parlementaire critiquant l'activité des compagnies pétrolières — rapport dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne valorise pas l'Assemblée nationale — les dirigeants communistes partent actuellement en guerre contre ce qu'ils appellent le « racket pétrolier » : ces compagnies réaliseraient des bénéfices scandaleux et par surcroît ne paieraient pas d'impôt.

S'il existe actuellement des bénéficiaires abusifs en ce domaine, certains producteurs de pétrole ne doivent-ils pas être mentionnés en premier ? Ils gagnent tant d'argent, sans avoir rien investi par eux-mêmes, qu'ils ne savent où le placer et s'adonnent à des spéculations dangereuses pour le système monétaire international — tout en laissant aux seuls pays occidentaux le soin d'aider les pays pauvres du tiers monde. Mais les dirigeants du PC ne s'en soucient pas.

Ils limitent leurs préoccupations au statut des compagnies de pétrole, un statut qui remonte à l'avant-guerre et qu'ils ne critiquaient pas spécialement jusqu'ici. Cela se comprend d'ailleurs : grâce à ce statut, la recherche de nouveaux gisements de pétrole, notamment sous la mer, a pu être entreprise et les approvisionnements ont été maintenus.

Parmi les compagnies qui réalisent des bénéfices importants, il en est une qu'épargnent néanmoins les attaques communistes : la compagnie nationale soviétique, qui vend son pétrole au même prix que les grandes compagnies internationales. Si ce prix permet des bénéfices scandaleux, pourquoi s'abstenir de la dénoncer elle aussi ?

Ce n'est d'ailleurs pas seulement en matière de pétrole que l'U.R.S.S. est l'objet de l'indulgence particulière des communistes. On se rappelle leur indignation quand l'Etat français accorda à Peugeot des crédits (d'un taux élevé) pour reprendre Citroën... et sauver du même coup l'emploi de milliers de travailleurs. Or la France vient de consentir à l'U.R.S.S. des crédits plus importants, plus longs, à un taux si bas que des membres d'une autre commission parlementaire s'en sont émus.

Ces critiques, comme les précédentes, ont été relevées par les communistes.

Mais cette fois, au lieu de leur faire écho, ils s'en indignent. Ne défendent-ils pas l'économie soviétique ?

Perspectives économiques en Suisse pour 1975 sous le signe de la peau de chagrin

De notre correspondant à Berne :

La commission de recherches économiques du département de l'économie publique publie une brève étude sur l'évolution de l'économie nationale en 1974 et lui fait suivre un essai de prévision à court terme pour l'année que nous venons de commencer.

Les investigations de la commission se bornent à une constatation des grandes lignes bien connues de l'évolution de ces derniers douze mois, tandis que, pour 1975, les pronostics confirment les tendances actuelles de la situation économique.

Il n'y a pas d'indice d'une transformation brutale des données économiques et sociales encore que celles-ci puissent dépendre d'événements échappant à notre contrôle.

Ainsi, la phase restrictive du cycle conjoncturel actuel se poursuivra en 1975. La demande intérieure demeurera faible, le volume des commandes étrangères diminuera et le niveau de l'emploi s'abaissera en conséquence. Le produit national brut réel sera un peu plus faible que l'an dernier.

Nous pourrions cependant sauvegarder cette année l'équilibre de notre balance commerciale extérieure. La réévaluation du franc suisse consécutive à la forte demande spéculative dont il est l'objet, pourrait créer des diffi-

cultés à nos industries d'exportation étant donné le renchérissement de nos produits à l'étranger.

Le renchérissement des prix sur le marché interne devrait être moins fort que l'an passé si la politique monétaire restrictive n'est pas notablement assouplie.

Le secteur du bâtiment sera le plus touché sur le plan de l'emploi, car les investissements dans ce secteur devraient diminuer cette année comme ce fut le cas en 1974. On doit, à ce propos, plutôt parler de retour à la normale plutôt que de récession. La part de ces investissements par rapport au produit national brut se rapproche ainsi de celles d'autres pays européens, de structure semblable au nôtre.

En politique conjoncturelle, la commission de recherche économique admet qu'il faudra compléter les dispositions actuelles afin de tenir compte de l'évolution divergente selon les branches et les régions. Il faudra ainsi ne stimuler la conjoncture qu'en fonction des besoins différentiels des intéressés.

Il ne faut cependant pas s'attendre cette année à un déséquilibre général entre l'offre et la demande. Les augmentations de prix et de salaires n'atteindront pas les chiffres de 1974.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 10)

Chypre redevient un volcan

NICOSIE (AP). — Pour le cinquième jour consécutif, des manifestations antibritanniques et anti-américaines ont eu lieu lundi à Chypre.

D'importantes forces de l'ordre, armée et police, ont pris position autour de l'ambassade des Etats-Unis et des immeubles diplomatiques britanniques à Nicosie, saccagés samedi par des manifestants, tandis que des lycéens, sachant leurs cours, défilaient dans les rues

en criant : « A bas les bases britanniques... Chypre unifiée... Pas de partage ».

A l'origine de ces manifestations, il y a la décision des autorités britanniques de permettre l'évacuation sur la Turquie de 10.000 Cypriotes turcs réfugiés sur la base d'Akrotiri. Par la suite, les réfugiés doivent être ramenés dans la partie de l'île contrôlée par les forces turques.

Les nouvelles manifestations de lundi se sont produites malgré un

appel au calme de M. Veniamine, ministre cypriot de l'intérieur, qui a déclaré que le gouvernement de Nicosie partage l'indignation de la population mais qu'il réprouve les actes de violence.

Dans une interview publiée par le « Guardian », M. Esenbel, ministre turc des affaires étrangères, déclare que les Cypriotes grecs doivent comprendre qu'il n'est « pas possible de faire revenir la pendule en arrière », et qu'il leur faudra accepter un partage de l'île.



La manifestation devant l'ambassade américaine à Nicosie. (Téléphoto AP)

Perdez du poids

PAS LE SOURIRE !

Demandez le prospectus des CURES SANTÉ-BEAUTÉ de Verbier

SOUS CONTRÔLE MÉDICAL

Renseignements :

Sauna Pathy Beauté, Cortaillod.

Tél. (038) 42 16 35

DES BRUTES ÉPAISSES ?

Quand donc cesseront les cruautés des fedayins, des extrémistes irlandais, des tupamaros sud-américains et de tous les terroristes de la terre ? Lorsque toutes les injustices seront réparées, que le monde entier vivra satisfait, heureux, comblé, enfin apaisé ?

Nous risquons d'attendre longtemps. Il y a fort à parier que d'autres foyers de mécontentement, de colère et de violence naîtront, bien après que les Palestiniens auront obtenu gain de cause, que tout sera rentré dans l'ordre en Irlande et que les guérilleros de Bolivie, du Brésil, du Chili et d'ailleurs auront regagné leurs foyers.

Mais quand le terrorisme une fois de plus frappe près de la Suisse, à Orly, nous sommes enclins à nous écrier : « Cela ne finira donc jamais ! Cela va-t-il durer longtemps ? Cela ne peut pas continuer comme ça ! ».

Ce qui nous révolte, c'est que les sauvages agresseurs bénéficient presque toujours de l'impunité. Non seulement ils s'en tirent le plus souvent sains et saufs, mais on leur fait des excuses, des courbettes. Les ministres en exercice se dérangent pour essayer de faire revenir ces énumérations de meilleurs sentiments. Essayez donc, vous, Monsieur, ou vous, Madame, qui gagnez honnêtement votre pain quotidien et celui de votre famille, d'être reçu par un ministre...

Franchement, cela ne va plus. Et cela dure ainsi depuis longtemps. Et rien ne permet de dire que ces horribles excès cesseront bientôt. Selon les uns, il faudrait se montrer beaucoup plus sévère, impitoyable, pour les terroristes. Le mieux serait de les abattre sur place. Ils ne respectent aucune loi, même pas celle de la guerre. Inutile donc de respecter un code moral, ou de justice. Prisonniers, ils sont délivrés dans le même désordre et avec une égale sauvagerie, par des complices d'une pareille bestialité de mœurs.

Pour d'autres, ce qui importe, c'est le salut des otages. A ce prix, toute la population pardonne les faiblesses, les abandons et les humiliations des représentants de l'ordre, ministres et chefs d'Etat compris.

Déjà d'ailleurs Orly passe au second plan de l'actualité. Demain nous n'y penserons plus. Après-demain, un nouvel attentat nous fera soucier à peine. Sommes-nous mûrs pour être mués en brutes épaisses ? Notre entourage le plus proche ne finira-t-il pas par subir les conséquences de cette métamorphose ?

Quelle époque, tout de même !

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LIGNIÈRES

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Lignières siégera mercredi 29 janvier à l'hôtel de la Poste. A l'ordre du jour figurent notamment la réadaptation du tarif de fourniture de l'eau, de la taxe d'abonnement et de la location des compteurs ; la réadaptation des tarifs de fourniture de l'énergie électrique, des unités tarifaires et de la location des compteurs ; l'examen du budget 1975 et la réception des jeunes citoyens et citoyens de 22 ans.

PESEUX

Concert pour l'unité

(c) A l'occasion de la semaine de l'unité des chrétiens, un concert de musique religieuse a été donné dimanche à l'église catholique de Peseux. Deux artistes biennois de talent, Pierre Von Gunten, violoniste, et Christine Sprunger, à l'orgue ou au clavier, ont joué des œuvres de Bach et Vivaldi.

Signalons qu'un échange de chaires a aussi eu lieu dimanche, lors des offices dominicaux ; c'est ainsi que l'abbé Noiret a prononcé la prédication au temple de Peseux, et que le pasteur Etienne Quinche en a fait de même à l'église catholique.

AUVERNIER

Chez les Samaritains

(c) La section des samaritains d'Auvernier a siégé récemment au collège, sous la présidence de M. Charles Vuillème et en présence de 21 membres. Après l'adoption des divers rapports, le président donna lecture de la lettre de démission de Mme G. Schneider. Au poste de chef du matériel dont elle avait la responsabilité, on nomma Mme Marguerite Amstutz.

Quant à la vente du 1er mars en faveur du dispensaire antituberculeux du district de Boudry, la section a dû renoncer à l'organiser, faute de « combattants ». Le comité en charge fut réélu en bloc. Mmes Maeder et Studlé représenteront la section à l'assemblée cantonale des délégués à Neuchâtel, le 8 février. En février toujours, il y aura une « revue de printemps » du matériel et on remplacera celui qui est hors d'usage. On établira aussi une nouvelle liste d'alarme sur le plan local. Une suggestion intéressante a été faite — et retenue — consistant à signaler le départ d'un samaritan de la section à la section de son nouveau domicile afin de faciliter sa réintégration. La situation financière de la section est saine.

SERRIÈRES

Routes et constructions

(c) Au cours de ces dernières semaines, on a amélioré de façon sensible le carrefour de Vauseyon, la jonction de la rue de Maillefer avec la rue du Chasselas. La rue Caselle qui a donné lieu à une pétition des habitants du quartier et à une discussion au Conseil général, est fermée à mi-chemin par une solide barrière grillagée. Construire-t-on la maison prévue au nord-est de cette rue ? Les trois autres, spacieuses et ensoleillées, ont vite été occupées. A la liaison entre Coquemène et Isabelle-de-Charrière, au sud de la tour du Clos, la commune a établi une fort jolie rocaille, agréable à découvrir à cet endroit. Comme le passage Clos-Coquemène par la partie supérieure d'Isabelle-de-Charrière offrait quelques problèmes, la police a institué un sens unique est-ouest.

Quant aux deux tours du chemin des Trons, l'une accueillie déjà des locataires et l'autre est en voie d'achèvement. Là encore on se demande si les autres maisons locatives prévues dans ce quartier (en tout avec les tours quelque 200 logements) seront mises en chantier. Enfin aux nombreux et souvent jolis noms de rues nouveaux au village, il convient d'ajouter le passage des Gerles nom qui convient bien à ce chemin près des vignes.

SERRIÈRES

Invitation aux nouveaux venus

(c) La paroisse réformée vient d'inviter à un souper d'accueil les nouveaux arrivés dans la paroisse au cours de ces derniers mois. Un tiers environ répondit à l'appel et ce fut l'occasion d'une soirée à la Maison G. Farel, avec gâteaux au fromage et tartes aux pommes, sans compter les discussions et le voyage par dias en Terre Sainte.



Bibliographie

UN NOUVEL OUVRAGE TRAITANT DES LITTÉRATURES CONTEMPORAINES SUISSES

Récemment, un groupe de germanistes, la plupart étudiants à l'Université de la ville, s'est retrouvé dans une salle de la Cité universitaire pour s'entretenir avec M. Manfred Gsteiger, professeur de littérature comparée aux universités de Lausanne et Neuchâtel, de son dernier ouvrage : « Die zeitgenössischen Literaturen der Schweiz », dans la série « Kindlers Literaturgeschichte der Gegenwart ». L'ouvrage dont il s'agit mérite d'être considéré avec un grand intérêt, lorsque l'on connaît les qualités de son auteur et de la maison d'édition (renommée dans les pays germanophones pour son dictionnaire : « Kindlers deutsches Lektion »).

C'est un ouvrage de référence qui se veut représentatif des littératures contemporaines helvétiques à partir de 1945 ; mais il ne faudrait pas le confondre avec un dictionnaire de littérature, car ce livre a sa personnalité propre, celle de son auteur, Manfred Gsteiger, et de ses collaborateurs : on découvre, au fil des pages, des noms d'écrivains et des titres d'œuvres certes, mais aussi des approches thématiques et des essais d'interprétations. Quatre grands chapitres, correspondant à nos quatre langues nationales. De plus, c'est un beau livre, un peu volumineux, richement illustré de plus de 500 documents souvent inédits. Un éditeur nunciois a consenti les crédits considérables nécessaires à sa réalisation, sans subventions officielles ou privées, et a ainsi enrichi le patrimoine helvétique d'un ouvrage de valeur. Une traduction française est envisagée pour bientôt.

Mentionnons pour terminer que cette causerie s'est déroulée dans le cadre des manifestations culturelles du Club allemand, qui a bientôt six mois d'existence, et qui regroupe des personnes de toute condition, qui affichent un certain intérêt pour la langue, la littérature ou la culture allemandes.

* Ed. Kindler, Zurich et Munich, 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Hans Neuenschwander-Petter et ses enfants ; Mademoiselle Annelise Neuenschwander et son fiancé, Monsieur Bernard Amez-Droz.

Monsieur Jean-Bernard Neuenschwander ; Monsieur Marcel Neuenschwander ; Monsieur et Madame Armin Neuenschwander, à Rubigen, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Walter Rubin-Neuenschwander, à Unterseen ; Monsieur et Madame Erwin Muller-Neuenschwander, à Berne, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Paul Neuenschwander, à Rubigen, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Rudolf Neuenschwander, à Rubigen, et leurs enfants ; Monsieur et Madame Werner Scheidegger-Neuenschwander, à Berne et leurs enfants ; Monsieur et Madame Franz Luginbühl-Neuenschwander, à Zollikofen et leurs enfants ; Monsieur et Madame Henri Petter, à Môtier-Vully, leurs enfants et petits-enfants, les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur et Madame René Ferrari-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive, Saint-Blaise et Chauxmont ; Monsieur et Madame Robert Perrenoud-Mathieu, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Genève et Cortaillod ; Monsieur et Madame André Perrenoud-Nicolier, à Lausanne ; Monsieur et Madame Jean-Louis Perrotet-Perrenoud et leurs enfants, à Hauterive et Lausanne ; Monsieur et Madame Léon Guye-Perrenoud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

NOUVELLES FINANCIÈRES

Deux industriels de la région rachètent la société Lamborghini

Deux industriels suisses, MM. Georges-Henry Rossetti, de Boudévillers, et David Leimer, d'Yverdon, ont pris le contrôle total de la société italienne de construction automobile Lamborghini, à Santa-Agatha près de Modène.

Les deux industriels possédaient déjà 50 % des intérêts de la société, dont le capital social s'élève à 700 millions de francs (environ 2,8 millions de francs). Ils ont racheté l'autre moitié des actions à M. Ferruccio Lamborghini, fondateur de la marque. Les détails financiers de l'opération ne sont pas encore connus. Des rumeurs selon lesquelles MM. Rossetti et Leimer auraient pris le contrôle total de la société pour le compte d'un grand constructeur automobile n'ont pas été confirmées.

Lamborghini, qui emploie 300 ouvriers, a produit environ 400 voitures de

luxe l'an dernier, mais, par suite de la baisse des commandes, la société dispose d'un stock d'inventus.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 16 janvier. Cirillo, Monica, fille de Salvatore, manoeuvre, Cortaillod, et de Maria, née Massaro, 17. Morel, Samantha, fille d'Yves-René, ouvrier de fabrique, Boudry, et de Madyvonne, née Bouillard.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 17 janvier. Teixeira, Guilherme, ouvrier de fabrique, et Bannwart, Nicole-Edith, les deux à Neuchâtel. Mollard, Georges-Marius, apprenti monteur-électricien, et Bourquin, Mary-Claude-Louise, les deux à Neuchâtel ; Nkoué Nkongo, Maximin-Paul, architecte, Lausanne et Froidevaux, Lisette-Marthe-Thérèse, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 17 janvier. Kurth, Frédéric-André, né en 1899, ancien contremaître, Colombes (France), époux de Marguerite, née Le Corre ; Willemine née Beuret, Gabrielle-Georgette-Lucienne, née en 1912, ménagère, Neuchâtel, épouse de Willemine, Paul-Jean, 18. Jordi née Sauer, Marie-Madelaine, née en 1903, ménagère, Corcelles, veuve de Jordy, Charles-Henri.

COMMUNIQUÉ

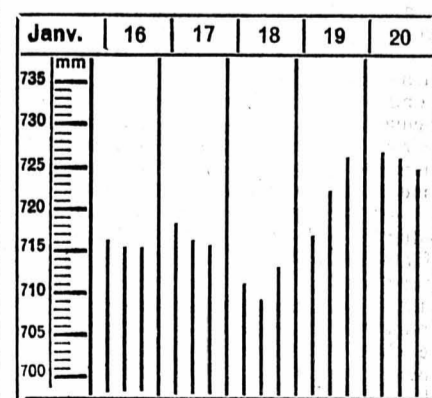
La 22me Journée mondiale des lépreux

Le dimanche 26 janvier 1975, le monde entier célébrera pour la 22me fois la Journée mondiale des lépreux. Le fondateur de cette journée, Raoul Follereau, a lancé, comme chaque année, un appel à l'opinion publique universelle. Raoul Follereau fait trois recommandations aux lépreux pour assurer leur guérison : aux premiers signes de la maladie, s'adresser immédiatement au médecin ou à l'infirmerie qui visite le secteur, prendre régulièrement les médicaments prescrits, ne pas interrompre prématurément le traitement sans l'avis formel du médecin.

Aux bien-portants, Raoul Follereau enjoint d'accepter les malades de la lèpre dans les hôpitaux généraux et d'abolir la peur absurde, et souvent criminelle, qu'ils ont de cette maladie. Dans notre pays, l'Aide aux lépreux Emmaüs-Suisse, grâce à la collaboration active du public et de nombreuses autorités, a pu aider à une centaine de centre anti-lèpre comportant environ 300.000 malades.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 20 janvier 1975. Température : Moyenne : 4,1 ; min : 3,1 ; max : 6,3. Baromètre : Moyenne : 724,7. Vent dominant : Direction : Est, nord-est ; force : faible jusqu'à 12 h ; ensuite sud, sud-est faible. Etat du ciel : variable, couvert jusqu'à 11 h, ensuite nuageux à légèrement nuageux.



Niveau du lac 20 janvier 1975, 429,07

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : Le ciel se couvrira le matin dans l'ouest, puis en Valais. Des précipitations régionales débuteront l'après-midi dans l'ouest (neige au-dessus de 800 à 1200 m). La température en plaine sera voisine de zéro degré en fin de nuit et atteindra 3 à 8 degrés l'après-midi. Le vent du sud-ouest deviendra modéré en plaine et modéré à fort en montagne.

Suisse alémanique et Engadine : en partie ensoleillé, foehn. Sud des Alpes : pluvieux.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

Choux de Bruxelles
du pays 175 kg
saucisse à rôtir de campagne
aux Gourmets

Ce soir, à 20 h 30, au nouveau gymnase :
« Le Musée, centre de culture ? »
Conférence de Michel TERRAPON
Entrée libre

Section cantonale de la Fédération romande des consommatrices

assemblée générale
et EXPOSÉ DE M. CL. LUNKE, physicien, Dr ès sciences.
Crise de l'énergie et centrales nucléaires.
Ce soir, à 20 h 15, au Grand auditorio des Terreaux.
Entrée libre.

Centre Culturel neuchâtelois
Mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 à 20 h 30, mercredi 22 et samedi 25

Matinée pour enfants à 14 et 16 heures
SPECTACLE DE MAGIE
« Magicorama 751 » présenté par les ANDREALS, Jénès et les Clauginos.
Entrée 9 fr. Etudiants, apprentis, AVS, 6 fr. Membres A.C.C.N. 4 fr. Entrée en matinée : enfants et accompagnants, 3 fr. Il est prudent de réserver ses places.
Tél. 25 90 74 de 13 h 30 à 24 heures.

Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS

Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL

Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :

Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :

Nouvelle adresse :

Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Valable dès le
au y compris.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avec un médecin pour 1130 habitants Neuchâtel au 8^{me} rang des cantons suisses en 1973

Au milieu de l'année 1973, la Suisse comptait 11.641 médecins. On dénombre, parmi ceux-ci : 5900 libéraux praticiens (y compris les médecins d'hôpitaux ayant une clientèle privée), 665 médecins fonctionnaires et employés, 4186 médecins assistants (sans clientèle privée) et 890 médecins ayant cessé leur activité. Les omnipraticiens étaient au nombre de 2294 et les spécialistes au nombre de 3606.

LE CANTON BIEN PLACÉ

Si c'est dans les cantons de Genève, Bâle-Ville, Vaud et Zurich qu'on enregistre la plus forte densité médicale, le canton de Neuchâtel, venait, lui, au huitième rang des cantons suisses, avec un libéral praticien pour 1130 habitants, soit nettement en avance sur le demi-canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures), qui fermait la marche avec un médecin pour 1971 habitants.

Dans les villes de plus de 10.000 habitants, c'est Genève qui comptait le plus de médecins (un libéral praticien pour 401 habitants). La Chaux-de-Fonds se classait au 10^{me} rang des villes suisses avec un médecin pour 988 habitants.

Les villes comptaient à elles seules, en 1973, 70,3 % de tous les libéraux praticiens, tandis que les régions rurales n'en avaient que 29,7 %.

En ville 74,2 % et à la campagne 30,2 % de tous les médecins étaient des spécialistes.

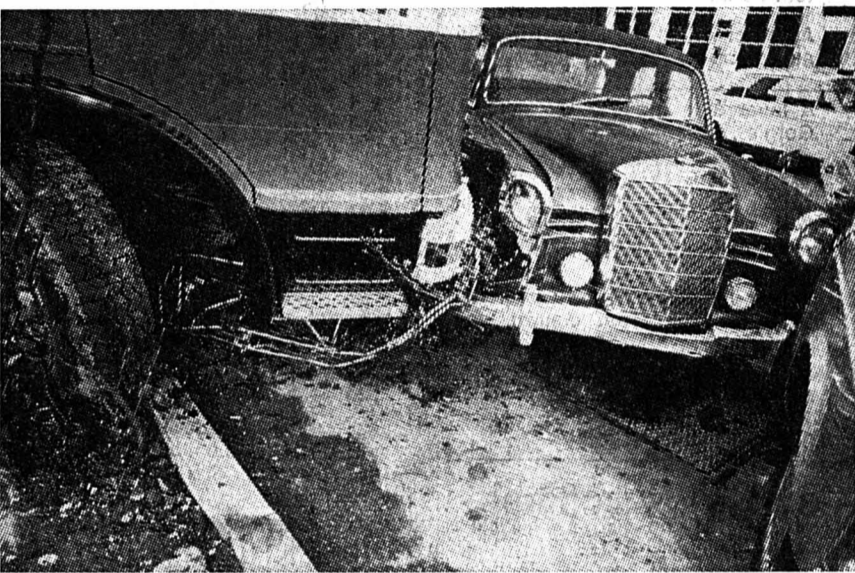
La Suisse comptait en 1973, 16,2 médecins par 10.000 habitants. A titre de comparaison et selon les données publiées par l'Organisation mondiale de la santé, en 1970, on comptait 14,85 médecins par 10.000 habitants en Europe, 10,76 par 10.000 habitants en Amérique du Nord et du Sud et 23,78 en URSS.

«Stop» trop rapide à Cornaux: cinq véhicules endommagés!

Mme M.Z., de La Neuveville, circulait en voiture, hier, vers 10 h 45, rue du Grand-Pont à Cornaux, se dirigeant vers Neuchâtel. A l'intersection avec la N5, elle s'est arrêtée au signal «Stop» mais est repartie prématurément. Sa voiture a alors coupé la route au camion conduit

par M. H.T., de Coire, qui circulait sur la N5 en direction est.

Pour éviter la collision, le conducteur du camion freina et donna un coup de volant à droite. Lors de cette manœuvre, le poids-lourd dévala un talus et heurta quatre véhicules stationnés à l'ouest du garage Deléderray. Dégâts.



L'avant du camion contre les véhicules stationnés à proximité d'un garage. (Avipress - J.-P. Baillod)

Le législatif du Landeron accepte un train de crédits

D'un de nos correspondants :

Sous la présidence de M. Jean-Robert Jeanneret, le Conseil général du Landeron a siégé en présence de 32 membres et de l'exécutif au complet. Les deux premières demandes de crédits ont été présentées par M. Abplanalp, directeur des domaines et bâtiments.

Il y a plusieurs années que le problème des locaux scolaires pour l'enseignement primaire est à l'ordre du jour. En 1970, le déménagement de l'administra-

tion avait permis de «récupérer» deux classes. Puis, le transfert du degré professionnel à Cressier a compensé l'augmentation des effectifs consécutifs à l'accroissement de la population. Toutes ressources épuisées, la dernière rentrée a nécessité l'aménagement d'un pavillon provisoire. Selon les divers rapports de la commission scolaire et l'avis de la commission des locaux, il est donc temps de passer à une nouvelle construction. Durant le second semestre 1974, un appel d'offres a été lancé auprès de cinq architectes. Sur la base du premier avant-projet primé, un crédit d'étude était sollicité pour la construction de six classes environ avec salle de rythmique. Le crédit, qui fut voté à l'unanimité, soit 68.500 fr. est destiné à tout l'établissement du projet jusqu'aux adjudications. Les nouveaux locaux sont souhaités pour la rentrée 1976.

Les débats ont porté ensuite sur un crédit de 181.000 fr. pour la construction d'un pavillon et l'éclairage sur l'emplacement de football. Les diverses sections regroupent 120 joueurs et les installations de la salle de gymnastique ne sont plus du tout appropriées. Un long travail de préparation a eu lieu avec l'étrange collaboration du Football-club. Une convention détaillée laisse entrevoir un effort du groupement sportif concerné. Sa contribution en espèces et en prestations sur les travaux est fixée à 36.000 francs. Moyennant la subvention espérée de l'instruction publique et du Sport-Toto, le solde à couvrir par la commune est estimé à 105.000 francs. A condition de tout mettre en œuvre pour resserrer encore le coût total lors de l'exécution, le crédit a été voté à l'unanimité.

Un supplément de crédit de 6000 fr. a été consenti pour une procédure complémentaire d'alignements. A la suite de l'enquête faite en 1974, le Conseil communal a jugé opportun d'apporter certaines modifications à ce projet, notamment en réduisant quelque peu certaines cotes dans le secteur des Sauges. Un crédit de 7000 fr. fut accordé pour

Les autorités de Corcelles-Cormondrèche se préoccupent de l'emplacement du terminus des futurs trolleybus

Quelles sont les préoccupations essentielles des autorités de Corcelles-Cormondrèche? Que pensent-elles de la conjoncture économique actuelle, de la politique d'austérité, de l'avenir du village?

Nous avons posé ces questions et d'autres à M. Daniel Freiburghaus, président du Conseil communal.

En premier lieu, il s'agit de résoudre le problème du développement normal du village tout en maintenant la qualité de la vie: tranquillité, verdure, cachet villageois. Ce qui n'est pas facile à réaliser face aux tendances opposées

au sein de la population: celles qui souhaitent la sauvegarde de l'héritage du passé et celles qui préconisent la croissance à tout prix.

Pourtant, on va sagement de l'avant et dans le domaine industriel, malgré certains remous, une page importante a été tournée avec l'implantation de l'ENSA, entreprise non polluante.

Grâce à l'action des autorités, la localité a échappé au développement fébrile qu'ont connu d'autres villages avant l'apparition de la conjoncture actuelle qui permet à tous de souffler.

Ici, on ne souhaite pas la construc-

tion de grands ensembles locatifs qui se traduiraient par de nouveaux investissements et la création d'une cité-dortoir. D'autant plus que les emplois sur place sont peu nombreux. Il est vrai que le petit commerce local souffre de cette situation, mais les autorités espèrent qu'il saura faire preuve d'imagination pour survivre. D'autant plus que les magasins locaux rendent un immense service aux aînés, aux personnes malades ou ne disposant pas d'une voiture. La population, de son côté, devrait prendre conscience de la nécessité de soutenir le commerce local.

le terminus des futurs trolleybus abou-tisse rue des Prêles. Des négociations sont en cours pour déterminer l'emplacement du hangar.

Une autre constatation: le village a une double vocation, viticole et résidentielle. La surface cultivée est la même que celle du début du siècle. Mais la vigne s'est rétrécie, avant la période de construction, le rendement de certaines parcelles n'étant plus rentable. Aussi s'efforce-t-on de protéger le vignoble restant afin que les trois ceps, représentés dans les armoiries du village, reflètent la réalité.

Bref, à l'exception de ces travaux et de l'inauguration prochaine d'une nouvelle poste, le plus gros a été fait et cela suffira pour une certaine période. Sinon, la vie villageoise est animée par les sociétés locales, notamment le tir, la gymnastique, le football et le hockey-sur-glace (avec Montmollin). La commune collabore fructueusement avec Peseux et Auvernier (gaz et épuration) et entend étendre cette coopération dans le cadre des efforts entrepris par le groupement des communes du Littoral. M. Freiburghaus estime que les esprits sont mûrs pour collaborer avec le chef-lieu en vue de la solution de problèmes communs.

Autre fait positif: l'entente est excellente entre l'exécutif et le législatif et au sein du Conseil communal les rivalités partisanes cèdent toujours le pas à l'intérêt général.

Les autorités, chaque fois qu'elles ont une décision importante à prendre, s'efforcent de tenir compte des vœux de la population.

Or, que souhaite-t-on à Corcelles-Cormondrèche? Progresser à petits pas en misant sur le cachet villageois. Afin que le village reste un lieu ouvert à l'extérieur, mais où il fasse bon vivre dans le cadre ravissant des côtesaux.

J. P.

Les élèves étrangers s'intègrent-ils assez facilement au milieu scolaire?

Le Conseil d'Etat a pris, le 10 janvier, un arrêté concernant l'intégration d'enfants venant d'autres cantons ou de l'étranger dans les écoles publiques neuchâteloises. De quoi s'agit-il? En fait, l'arrêté ne modifie nullement une situation antérieure. Il ne fait que donner force réglementaire à des directives en vigueur depuis quelques années déjà.

Le souci du département de l'instruction publique est d'éviter que les gosses ne soient «préférés». Lorsqu'il faut déterminer quelle classe suivra l'enfant en question, sa situation scolaire antérieure joue, naturellement, un grand rôle. En cas de doute, la commission scolaire fait appel à un psychologue.

Les difficultés rencontrées par l'enfant, lors de son intégration dans une classe du canton passent par le langage. Car l'arrêté vise, avant tout, les enfants parlant une langue étrangère et cela concerne aussi bien le petit Allemand que le petit Espagnol. Le maniement du langage est source de différenciation au niveau scolaire et l'aisance ou la difficulté avec lesquelles on le parle déterminent le succès ou l'échec.

PLACE A L'ÉCOLE

Or, l'enfant étranger ne bénéficie pas d'un milieu particulièrement favorable: père et mère travaillent, ne parlent pas la langue du pays, d'où un décalage entre le milieu familial et scolaire, d'où aussi la grande vulnérabilité des enfants étrangers par rapport à leurs camarades. C'est donc à l'école de remédier à ces carences. De quelle manière? Durant les deux premières années d'assimilation, au niveau de l'école primaire, les enseignants s'efforcent d'être indulgents pour les notes de français.

D'autre part, cette note, même si elle est insuffisante, ne doit en aucun cas mettre en péril la promotion de l'élève au degré supérieur.

De plus, les maîtres accordent dans le cadre de leur enseignement des leçons

de rattrapage. La petite classe est généralisée durant les trois premières années de l'école primaire. Mais après?

DES RÉSULTATS?

Ces dispositions ont-elles donné les résultats escomptés? On constate souvent que l'élève faible en orthographe va cheminer normalement en arithmétique. Une nette majorité d'élèves étrangers, selon la commission scolaire, parvient assez rapidement à assimiler la langue et à suivre leurs classes sans que l'on relève des retards importants. Pourtant il existe, toujours au niveau primaire, des classes de développement moyen, mais ces classes dites d'adaptation groupent des élèves aussi bien suisses qu'étrangers, ayant un retard général. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, on y trouve proportionnellement assez peu d'étrangers.

Mais la question qui se pose est celle-ci: que se passe-t-il au niveau des «années-clés», la 5^{me}, par exemple, déterminante pour le passage aux écoles secondaires?

R. Wé.

(A suivre)

La population de Rochefort souhaite la construction d'une salle de gymnastique

Une nouvelle année a débuté et, dans les communes, les autorités en profitent pour faire le point de ce qui reste à faire afin que la politique générale d'austérité ne se traduise pas par un retard difficile à combler. Selon M. Lucien Campanovo, président du Conseil communal de Rochefort, la première étape de l'épuration des eaux a été achevée et la station sera inaugurée en juin. Il reste à raccorder les Grattes et Chambrélin au collecteur principal. Pour Montézillon, le plan directeur des canalisations sera mis à l'enquête après le feu vert du législatif. D'autre part, les travaux de la station d'épuration de Montézillon ont été confiés à un syndicat intercommunal (Rochefort-Montmollin).

Le règlement et le plan d'aménagement seront prochainement soumis au Conseil général, mais au préalable, il faudra s'occuper de quelques oppositions. Sinon, la situation financière de la commune est saine, mais les gros investissements consentis ont accru énormément la dette. Aussi, les autorités s'efforcent-elles, pour remédier à cette situation, de limiter les dépenses au strict minimum.

PAS DE «CAISSES VIDES»

M. Campanovo estime que la politique d'austérité ne signifie pas des «caisses vides»:

«Nous devons profiter de l'actuelle période de «tassement» pour souffler, mais il faudra veiller à progresser lentement afin de continuer à réaliser ce dont la collectivité a besoin.

L'avenir? En octobre, une pétition recueillant 172 signatures, demandant la construction d'une salle de gymnastique a été adressée aux autorités. L'exécutif étudie le problème, notamment son aspect financier.

On mise aussi sur la construction de six maisons familiales et de nombreuses villas, ce qui nécessitera, plus tard, une troisième classe à l'école afin d'y accueillir les enfants des nouveaux venus.

Ainsi Rochefort témoigne de sa double vocation: agricole (35 exploitations) et résidentielle.

Les autorités souhaitent aussi la collaboration intercommunale, notamment avec Colombier et Montmollin. Elles estiment, dans le cadre du groupement des communes du Littoral, que les esprits sont enfin mûrs pour une collaboration confiante avec le chef-lieu.

La régionalisation sera un instrument efficace pour défendre l'autonomie communale, car les petites localités ne peuvent plus résoudre toutes seules certains problèmes. L'avenir, c'est la jeunesse. Le président de Rochefort explique:

«La période d'exode des jeunes du village est heureusement révolue. Les enfants des nouveaux venus renforcent les rangs des sociétés locales et, grâce à eux, la population forme une seule communauté. Les cinq sociétés locales, sauf le cheur mixte, en veilleuse provisoirement, sont actives. Il s'agit de «L'Echo de Chassagne» (chant), qui a décidé de patronner la formation d'un cheur d'écoliers, du tir («Aux Armes réunies») de la section de la gymnastique, qui organisera en été la Fête cantonale des dames et pupilles (1800 participantes) et de la Société de jeunesse (une cinquantaine de membres). La soirée annuelle des sociétés locales, qui attire la foule, aura lieu le 19 avril.

Autre constatation: Rochefort est un lieu de promenade recherché des Neuchâtelois, mais aussi un centre touristique de passage, ouvert sur la France. Que pourrait-on ajouter? Les jeunes préparent une soirée théâtrale, la société de chant souhaite participer dignement, le 3 mai, à la rencontre des chanteurs du district de Boudry et l'expérience du Bibliobus s'est révélée payante.

Métiers du bâtiment: l'importance de la formation professionnelle

M. Georges Graber, directeur du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, qui accueille actuellement près de 600 jeunes, ne dissimulait pas, hier, sa satisfaction. En effet, lors de la journée «portes ouvertes» de samedi, le centre a accueilli plusieurs centaines d'habitants provenant de tout le canton et même de l'extérieur: familles entières, parents d'élèves, enseignants, anciens apprentis, etc. Les maîtres étaient mobilisés pour répondre aux questions les plus diverses et les apprentis en stage présentaient des travaux.

Bref, cette journée a permis d'exposer tous les moyens modernes de formation pratique et théorique dont dispose l'école.

DES MÉTIERS REVALORISÉS

Autre motif de satisfaction: la présence du centre, désormais connue partout, a contribué à la revalorisation des métiers manuels. En témoignent aussi les éloges faits par des délégations étrangères (France, Italie, URSS notamment) sur les moyens impressionnants mis en œuvre, dans le canton, pour la formation professionnelle.

Lorsqu'on évoque les branches enseignées ici, une question se pose: la conjoncture économique actuelle qui frappe plus durement le secteur de la construction ne décourage-t-elle pas les jeunes qui sont attirés par les métiers du bâtiment?

LE TASSEMENT N'EST PAS LA CRISE

Le directeur explique: — En 1974, le nombre d'appren-

tis maçons a diminué d'environ 30 %, mais en revanche, il a augmenté de 5 % dans l'ensemble des autres métiers, ce qui prouve le regain d'intérêt de la jeunesse suisse pour les professions manuelles...

M. Graber estime qu'il ne faut pas peindre le diable sur la muraille et que le tassement ne signifie pas la crise économique générale des années trente. Pour l'heure, ce sont surtout les ouvriers étrangers (saisonniers, frontaliers notamment) qui font les frais des mutations structurelles en cours. Mais l'expérience prouve que les ouvriers qualifiés, donc ayant fait un apprentissage, sont toujours recherchés, au détriment de ceux qui n'ont pas de qualification.

On doit donc s'attendre à ce que de nouvelles volées de jeunes ouvriers qualifiés prennent la relève dans les métiers du bâtiment. D'autre part, certaines professions (comme les électriciens) ouvrent des débouchés en dehors du bâtiment: appareils électroménagers, ateliers de réparation et d'entretien, PTT, CFF, etc.

Il s'agit donc de garder la tête froide et de miser sur la formation professionnelle en pensant à l'avenir. Et si l'année 1975 s'annonce difficile, les prévisions d'éminents économistes permettent d'envisager un nouveau départ en 1976.

Aussi, à Colombier, met-on l'accent sur le dialogue permanent entre entreprises, école et parents, pour un apprentissage efficace dans les métiers du bâtiment.

J. P.



Démonstration de forgeage par deux maîtres d'apprentissage, à l'atelier des serruriers. (Avipress - J.-P. Baillod)



Feu rouge «brûlé»

● HIER, vers 12 h 15, Mme A. B., de Cressier, circulait avenue du 1^{er}-Mars en direction de Saint-Blaise. A l'intersection avec la rue Pourtales, elle n'a pas respecté la signalisation lumineuse dont la phase était au rouge. Son auto est alors entrée en collision avec celle conduite par M. L. S., de Colombier qui de la rue Pourtales débouchait sur l'avenue du 1^{er}-Mars. Dégâts.

Temple du bas: pluie d'anti-gel!

● HIER, vers 16 h, à la suite de la «rupture» d'un bouchon de l'installation de chauffage central, une pluie d'eau, additionnée largement d'anti-gel, s'est déversée du haut du Temple du bas sur les places de parc, «inondant» quelques véhicules. Mais des ouvriers, occupés sur le chantier, réparèrent rapidement la fuite et les voitures «traitées» furent longuement lavées à grande eau... pure!

Choisissez votre tissu, une couturière compétente se chargera de la

COUPE

Centre de couture

BERNINA L. CARRARD,
Epancheurs 9, Neuchâtel.

Les finances de «L'Avenir» de Bevaix restent saines

De notre correspondant :

La 89^{me} assemblée générale de la société de musique «L'Avenir» s'est déroulée récemment sous la présidence de Bernard Brunner et en présence de 31 membres. Le président, dans son rapport sur l'activité en 1974, releva l'importance d'une société de musique dans les manifestations villageoises. Durant l'année écoulée, «L'Avenir» s'est produit à vingt reprises pour agrément les diverses festivités de Bevaix, mais il a également des charges considérables, si bien que l'appui de la population est nécessaire.

En 1974, il y a eu une démission, deux demandes de congé et cinq adhésions. La situation financière reste saine

malgré les frais de direction et l'achat d'instruments toujours coûteux. Pour 1975, le comité de neuf membres a été formé ainsi: MM. Bernard Brunner, président; Albert Paris, vice-président; Edouard Hofer, caissier; Nadine Steiner, secrétaire; André Francey, secrétaire-adjoint; G. Auberson, G. Ramseier, D. Delay et S. Meystre, membres. Les vérificateurs de comptes et les délégués à diverses instances ont également été désignés.

Le programme 1975 sera surtout axé sur la préparation de la Fête cantonale des musiques qui aura lieu les 7 et 8 juin au Landeron. La bannière cantonale quittera alors Bevaix pour être confiée, pour une période de trois ans, à la société sœur du Landeron.

AVIS OFFICIELS



La Station d'essais viticoles d'Auvergnier organise

un cours de taille de la vigne

Durée : 1 jour

La date du cours sera communiquée ultérieurement aux participants.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 24 janvier 1975 au plus tard.

ENCHÈRES

Office des poursuites du Val-de-Ruz ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 22 janvier 1975, dès 14 h 30, à Cernier, collège primaire, rue de Chasseral 1 (rendez-vous des amateurs dans le hall), les biens ci-après désignés, appartenant à des tiers :

- 1 mobilier de salon composé de 6 fauteuils (éléments), 1 pouf, imitation cuir ;
- 1 table de salon dessus céramique-mosaïque ;
- 1 paroi murale avec rayon TV, noyer ;
- 1 mobilier de salon composé de 2 fauteuils, 1 divan, tissu bleu, accoudoirs skai noir.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

IMMEUBLES

A vendre à Fenin notre dernier

APPARTEMENT

4 PIÈCES Fr. 130.000.—
GARAGES Fr. 14.000.—

Nous vous offrons un magnifique appartement bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquillité, ceci à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.

L'agencement très soigné comprend : machine à laver la vaisselle, cuisine électrique 4 plaques, grand frigidaire, tapis tendus dans toutes les pièces. Financement hypothécaire 80 %. VISITE SUR RENDEZ-VOUS FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A VENDRE dans le Plateau vaudois

DOMAINE

d'environ 30 poses vaudoises et environ 2 poses de forêt. Bâtimens en bon état.

Faire offres sous chiffres PO 40438 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Particulier cherche à acheter

MAISON

avec 2 appartements + dépendances, éventuellement à transformer. Région Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres MM 3644 au bureau du journal.

A vendre, chef-lieu du district du canton de Fribourg, centre de localité,

café-restaurant

Immeuble entièrement rénové, tout confort, comprenant : café - salle à manger - chambres d'hôtes (20 lits) ; très bon chiffre d'affaire prouvé.

Prix de vente : Fr. 420.000.—

Pour traiter : Fr. 100.000.—

Location possible Fr. 18.000.— annuellement, avec reprise d'inventaire Fr. 60.000.—

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence Immobilière Clément - Grand-Rue 12 - 1635 La Tour-de-Tréme. Tél. (029) 2 75 80.

A vendre

immeuble locatif

10 appartements, superficie 734 m², au centre du Locle, en dessous de la gare. Zone d'assainissement du centre de la ville.

Prix de vente : Fr. 235.000.—

Hypothèques : Fr. 65.000.—

Faire offres sous chiffres G 900068 à Publicitas, 3001 Berne.

A vendre à Bevaix

TERRAIN

de 4000 m² en zone industrielle. Accès facile. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres AA 3632 au bureau du journal.

A vendre à Colombier

TERRAIN

de 3680 m², en zone agricole. Prix de vente : Fr. 100.000.—

Faire offres sous chiffres CC 3634 au bureau du journal.

Près Allassio

à la Riviera des Fleurs



Studios et appartements à partir de 38.800 fr. Crédit par banque suisse. Visites organisées en bus le week-end. INTER-SERVICE Résidences suisses, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

A vendre

ANCIENS IMMEUBLES LOCATIFS

Terrain attenant. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres 87-192 à Annonces Suisses S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.

Particulier cherche à acheter

VILLA

maison ancienne, ferme ou terrain à bâtir

dans un rayon de 20 km environ, autour de Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres 87-50.023 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

Petit logement

ramis à neuf, 2 chambres, cuisine, chauffage mazout, serait mis à disposition d'un couple (éventuellement retraités) pouvant s'occuper de la conciergerie de notre fabrique (env. 2 à 2 h 30 de travail par jour.) Traitement à convenir. Gem & Cie, fabrique d'étiquettes, Côte 139, Neuchâtel. Tél. 25 13 74.

Boudry

A louer pour fin mars, au chemin des Adozz,

studio

non meublé avec tout confort. Loyer, charges comprises, 265 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.

A LOUER

dans le nouvel immeuble de Gibraltar, à Neuchâtel, à proximité du centre ville, des

appartements modernes et soignés

avec cuisines équipées entièrement :

Studios à partir de Fr. 430.— par mois + charges
1 1/2 pièce à partir de Fr. 520.— par mois + charges
2 pièces à partir de Fr. 560.— par mois + charges
3 pièces à partir de Fr. 660.— par mois + charges
Garages : Fr. 85.— par mois

Disponibles à partir du 31 janvier 1975 ou pour date à convenir.

Renseignements et inscriptions auprès de la Fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55, le matin.

Le vrai confort à Boudry

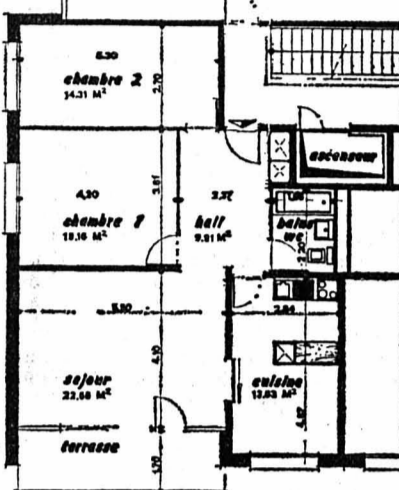
Chevreuse à Boudry vous offre à louer

de magnifiques appartements à des prix exceptionnels, vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE.

Grandes surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons, halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.

2 pièces 1/2 dès 425.—
3 pièces 1/2 dès 495.—
4 pièces 1/2 dès 635.—
5 pièces 1/2 dès 815.—

S'adresser à la Fiduciaire Seiler & Mayor Neuchâtel-Tél. 24 59 59



A louer à Cortailod, dans immeuble avec ascenseur :

pour le 24 janvier 1975

1 studio non meublé

1er étage, cuisinette, douche, cave, galetas ; loyer mensuel 243 fr. charges comprises ;

pour le 24 mars 1975

1 studio non meublé

rez-de-chaussée, cuisinette, douche, cave, galetas ; loyer mensuel 238 fr. charges comprises ;

appartement 2 pièces

rez-de-chaussée, cuisine, bain, cave, galetas ; loyer mensuel 340 fr. charges comprises.

S'adresser à : Fondation de prévoyance ADAX, à Peseux. Tél. (038) 31 11 20.

A louer tout de suite, à Cortailod, bel et confortable

appartement de 2 pièces

cuisinette, salle de bains, cave. Loyer mensuel : Fr. 333.— plus acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15) tél. (031) 42 42 26.

CORNAUX à louer tout de suite et pour fin mars :

appartement de 4 pièces appartement de 3 pièces studio non meublé

avec tout confort. Loyer : Fr. 420.—, 355 fr., 250 fr., charges non comprises. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

LE LANDERON à louer pour fin mars, au bord du lac,

appartement de 2 pièces

avec tout confort. Loyer, charges non comprises, 405 fr. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour le 24 mars 1975, à Neuchâtel, rue Gouttes-d'Or,

APPARTEMENT de 5 1/2 PIÈCES

plus garage. Confort. Loyer 807 fr. + charges. Adresser offres écrites à GE 3620 au bureau du journal.

A louer pour le 24 mars 1975, à Neuchâtel, rue Gouttes-d'Or,

APPARTEMENT 1 pièce

Confort. Loyer 315 fr. + charges. Adresser offres écrites à HF 3621 au bureau du journal.

A louer, à Neuchâtel

dès le 31 janvier 1975 :

1 appartement de 3 pièces - loyer mensuel : Fr. 555.—

1 appartement de 2 pièces - loyer mensuel : Fr. 450.—, charges comprises, tout confort, cuisine équipée.

A louer, aux Hauts-Geneveys, dès le 1er avril 1975,

appartement de 3 1/2 pièces.

Location mensuelle sans charges : Fr. 535.— Garage : Fr. 70.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. 24 59 59.

Neuchâtel

à louer, pour fin avril ou date à convenir,

appartement 4 1/2 pièces

dans petit local ; tout confort, situation tranquille, vue imprenable.

Tél. 24 20 72, dès 17 h 15.

Cortailod

à louer pour fin mars, à Pré-Gaillard

studio non meublé

Loyer, charges comprises, 290 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, Tél. (038) 24 67 41.

A louer, à Colombier dès le 31 janvier 1975

un appartement de 3 pièces

tout confort, balcon, 510 fr. par mois, charges comprises. Fiduciaire Schenker Manrau S.A., avenue Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55, le matin.

A louer, aux Hauts-Geneveys, libre immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 4 1/2 pièces

Location mensuelle sans charges : Fr. 630.— Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer dès le 1er avril 1975, à Cornaux

appartement

de 4 1/2 pièces.

Location mensuelle, sans charges, 575 fr. Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer

locaux industriels

situés près de la gare de Neuchâtel, conviendraient pour petite industrie, mécanique ou horlogerie, deux W.-C., deux vestiaires, bureaux. Tél. 24 57 47.

A louer à l'ouest de Bevaix,

appartement

de 3 1/2 pièces dans petit local soigné, cuisine équipée, grand balcon.

Loyer mensuel : Fr. 420.—

Acompte de charges : Fr. 80.—

Pour traiter et visiter : Etude Claude-Edouard Bétrix, notaire, 2017 Boudry, tél. 42 22 52.

A louer, au Landeron

dès le 31 janvier 1975 :

1 appartement de 4 1/2 pièces - loyer mensuel : Fr. 570.—

1 appartement de 2 1/2 pièces - loyer mensuel : Fr. 375.—

Charges comprises, tout confort, cuisine équipée, balcon, ascenseur. Fiduciaire Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Téléphone 31 31 55, le matin.

A LOUER

pour le 24 juin, à 2 minutes du centre, sur place et rue très fréquentée,

MAGASIN-LOCAUX

de 170 m² environ avec 8 vitrines. Chauffage central.

S'adresser à : Etude Wavre, notaires, service immobilier. Tél. 25 10 64.

Le Landeron villa familiale

4 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage général mazout, jardin, situation agréable. Libre tout de suite.

Adresser offres écrites à DD 3635 au bureau du journal.

A louer à la rue des Cerisiers, à Gorgier,

appartements de 2 et 4 1/2 pièces

(éventuellement 5 1/2 pièces), avec garage. Libres immédiatement ou pour date à convenir. Tout confort, vue imprenable.

S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 27 27.

A louer, à Neuchâtel

à la rue des Saars : 1 appartement de 1 pièce - loyer mensuel : Fr. 430.—, charges comprises ;

1 appartement de 3 pièces, avec service de conciergerie, tout confort, cuisine équipée, tapis tendus, ascenseur.

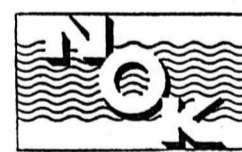
Fiduciaire Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Téléphone 31 31 55, le matin.

A louer, à Cornaux, dans immeuble récent,

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES

tout confort, cuisine équipée, grande salle de séjour, situation tranquille. Loyer : Fr. 330.— plus chauffage. Libre début mars.

Régles S.A., Mayor 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 46 38.



Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA, Baden

Emission

8 1/4 %
Emprunt 1975-85 de fr. 40000000

destiné au financement d'usines électriques, du réseau de lignes à haute tension et de distribution et des participations dans des usines de partenaires

Durée 10 ans au maximum Libération au 20 février 1975 Cotation aux bourses de Bâle et de Zurich

Conditions de l'emprunt

Prix d'émission 101%
Délai de souscription du 21 au 27 janvier 1975, à midi

Des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt peuvent être obtenus auprès des banques

Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale de St-Gall

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I.

Société de Banque Suisse
Banque Leu S.A.

A louer à Neuchâtel

magnifique bar à café

de 60 à 70 places. Location mensuelle charges comprises : Fr. 2500.—

Faire offres sous chiffres BB 3633 au bureau du journal.

A louer, à Colombier, dès le 1er mars 1975

bureau de 4 pièces

Surface totale 76 m². Place de parc à disposition. Location mensuelle : Fr. 600.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer à Villars-Burquin, sur Grandson, joli

appartement

de 2 pièces avec bains, chauffage central, vue, soleil, tranquillité, 200 fr. par mois plus charges.

S'adresser à Fernand Duvoisin, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (024) 71 14 56.

A louer, pour le 1er mai dans maison rénovée,

1 appartement de 3 pièces

cuisine aménagée, bain-WC, cave, chambre haute, machine à laver, conciergerie, TV, pour le prix de 450 fr., charges comprises. Adresser offres sous chiffre K 900057 à Publicitas, 3001 Berne.

APPARTEMENTS DE VACANCES

CET ÉTÉ LA MONTAGNE!
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection choix - disponibilité
RENT AGENCY Institut Suisse de Location 1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4 Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons

chambre

libre tout de suite ou pour date à convenir.

Straub, nettoyages, La Chau-de-Fonds. Tél. (039) 23 92 66.

Appartements à vendre

Chemin des Troncs 14, Serrières immeuble tour ouest

Logements spacieux, bien équipés, situation et panorama extraordinaires.

2 pièces, 49 m², sans loggia, de Fr. 81.000.— à Fr. 88.000.—

2 1/2 pièces, 69 m², avec loggia, de Fr. 116.000.— à Fr. 128.000.—

3 1/2 pièces, 91 m², avec loggia, de Fr. 157.000.— à Fr. 174.000.—

4 pièces, 105 m², avec loggia, de Fr. 191.000.— à Fr. 216.000.—

6 1/2 pièces, attique, 180 m² + terrasse 98 m² à Fr. 450.000.—

Place de parc dans garage collectif souterrain à Fr. 15.000.—

Papiers peints et faïences au choix de l'acheteur. Hypothèques à disposition.

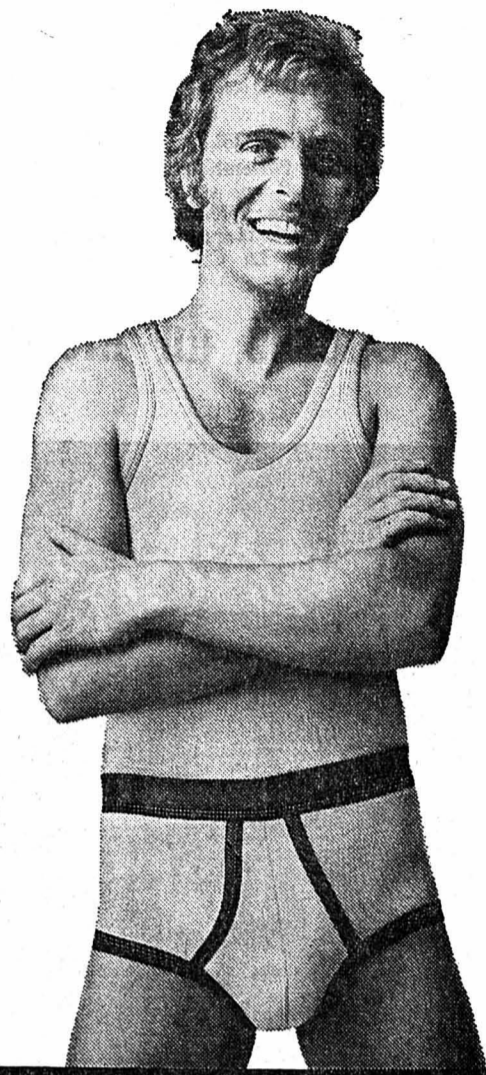
FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 24 03 63.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Prix MIGROS

Profitez-en!



Maintenant en Multipack

Sous-vêtements de couleur pour hommes

En pur coton, côtes 1x1, résistants à la cuisson, diverses couleurs.

Slip 5.80

Maillot de corps 5.80

2 pièces **10.-**
au choix

au lieu de 11.60



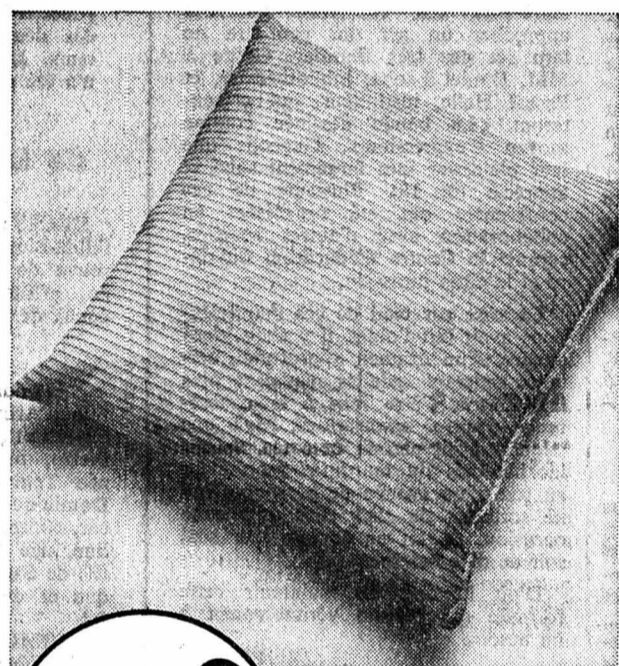
16.-

Gigoteuse avec pull-over
54% coton, 26% viscose, 20% polyamide. En jaune, rouge et vert. Gr. 68, 74, 80.



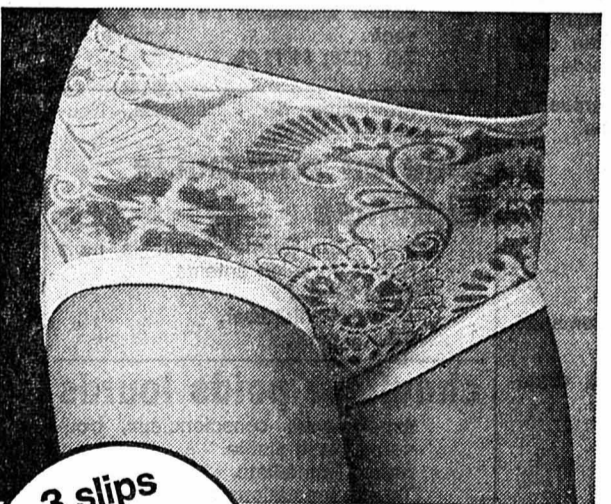
22.-

Pyjama dames
75% coton, 25% Helanca, éponge-stretch. En diverses teintes. Tailles I-III.



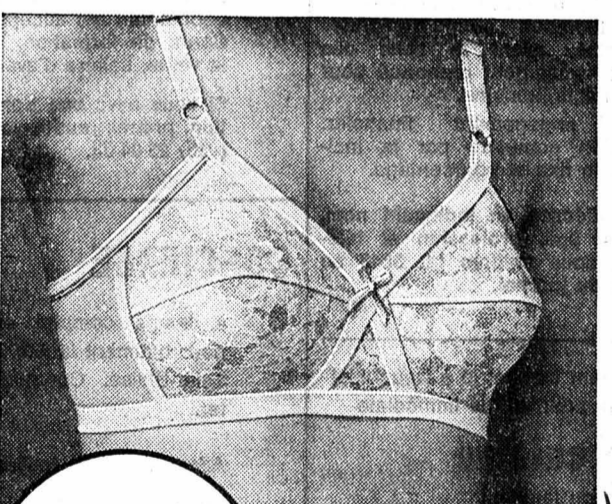
7.50

Coussin en velours côtelé
Pur coton, rembourrage en mousse synthétique, 37 x 37 cm, 8 teintes au choix.



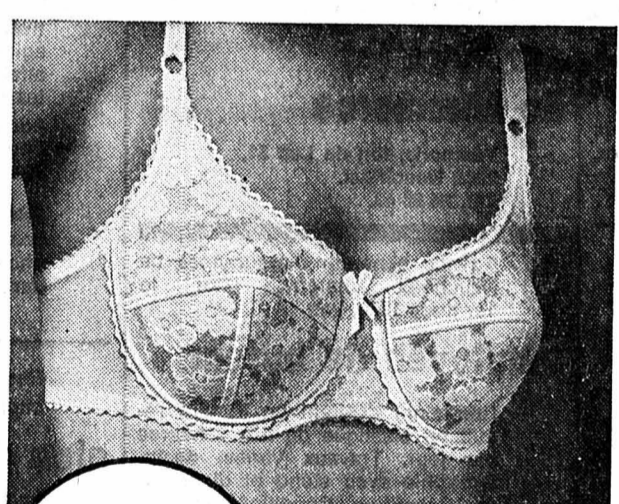
3 slips
6.-

Slip dames
67% coton, 33% viscose. Paquet de 3 slips



6.-

Soutien-gorge
B-cup, 90% polyamide, 10% élasthanne, en blanc, rose et jaune. Gr. 65-80.



6.-

Soutien-gorge
B-cup, 85% polyamide, 15% élasthanne, en blanc ou poudre. Gr. 70-85.

MIGROS

LA CHAUX-DE-FONDS

A la galerie du « Club 44 »

Michel Valdrac ou le beau cauchemar

Minutieuse élaboration d'un monde fantastique, dont il est pourtant difficile de déceler la part de phantasmes personnels et la part de phantasmes imposés par le respect du langage choisi. « Terre de Mü », ou « Atlantide », ou paysage cosmique grouillant de vie, tel est l'univers de Michel Valdrac, qui expose actuellement au « Club 44 » une abondante moisson de mirages. De beaux

mirages, parfois cauchemardeux, mais flamboyants de couleurs et de lignes rayonnantes.

Tout cela est patiemment construit. Voilà pourquoi la spontanéité de cette « mythologie personnelle » n'est pas toujours crédible mais voilà comment s'impose la beauté du style. Les détails s'accumulent pour constituer des formes pleines, souples et puissantes. Et cette

force supplante magnifiquement toutes les interrogations (apocalypse, destin, érotisme).

Né à Genève en 1937, auteur de nombreuses expositions personnelles et collectives, Michel Valdrac est artiste-peintre mais aussi poète, auteur de deux publications (« L'autre visage » paru chez Jean Grassin, Paris, et « Obsession » paru chez Orell-Fussli, Zurich). Cela précède et pour en revenir à son œuvre picturale, où classer — ou plutôt comment situer Michel Valdrac ? Du côté des surréalistes, sans doute — bien que le surréalisme ait reçu, signifié de Lautréamont, une définition bien horrible de la beauté : « Beau comme la rencontre fortuite, sur une table de dissection, d'une machine à coudre et d'un parapluie »...

Il faut s'empêcher de préciser que Michel Valdrac ne fait nullement partie de cette « tendance dure » et qu'il a remplacé la table de dissection par un paysage d'apocalypse, où se produit la rencontre fortuite de mille pyramides incas et d'un piano à queue... C'est en somme un surréalisme d'où l'intention subversive a disparu, et où les points d'interrogation demeurent mais ne dominent pas.

« Message » sincère ? Après tout, pourquoi vouloir trancher ? Puisque ce message de l'au-delà est aussi, surtout, au service d'un style. Le détail intrigue, chatouille la curiosité, stimule l'imagination. Mais c'est dans la virtuosité de l'ensemble que l'on découvre et que l'on reconnaît l'artiste.

F.B.

Deuxième manche de la Coupe Perrier

De notre correspondant :

Samedi, en fin d'après-midi, s'est déroulée la deuxième manche de la Coupe Perrier, sur la piste de slalom, coupe réservée aux jeunes du Giron jurassien. D'intéressants résultats ont été enregistrés. Précisons que le troisième concours aura lieu samedi 1er février. Voici les premiers de chaque catégorie :

● **Catégorie 1, filles (1964-1966) :** 1. Sylvie Aufranc (Bienne); 2. Karinne Aebi (ski-club Chasseral-Dombresson); 3. Florence Meyer (Marin).

● **Catégorie 1, garçons (1964-1966) :** 1. Robin Richard (Tête-de-Ran); 2. Xavier Schwab (Tête-de-Ran); 3. Christian Meillard (Colombier).

● **Catégorie 2, filles (1961-1963) :** 1.

Anne-Catherine Perret (La Chaux-de-Fonds); 2. Jocelyne Steffen (La Chaux-de-Fonds); 3. Martine Clément (La Chaux-de-Fonds).

● **Catégorie 2, garçons (1961-1963) :** 1. Alain Nydegger (Val-de-Travers); 2. Thierry Montandon (Les Loges); 3. Guy Cattin (Les Breuleux).

● **Catégorie 3, filles (1959-1960) :** 1. Dominique Clément (La Chaux-de-Fonds); 2. Sylvie Favre (La Chaux-de-Fonds); 3. Corinne Ramseyer (Nods-Chasseral).

● **Catégorie 3, garçons (1959-1960) :** 1. Jean-René Schenk (Colombier); 2. Yves Lohri (Le Locle); 3. Pierre Nicolet (Les Ponts-de-Martel).

Les « conférences du mardi »: une nécessité

Pour tous ceux qui apprécient une causerie souvent illustrée de films ou de diapositives, qui aiment pendant quelques instants se faire transporter aux quatre coins du monde grâce au talent d'un orateur, la ville de La Chaux-de-Fonds offre d'innombrables possibilités. Le Club des loisirs et autres organisations se sont ingénies à développer, dans le cadre de leurs programmes, des cycles de conférences qui recueillent, saison après saison, les suffrages de nombreux auditeurs.

Mais, paradoxalement, les organisations ne semblent pas se faire concurrence. Au contraire. C'est dire leur impact sur une large couche de la population. C'est dire aussi les raisons qui motivent depuis tant d'années la commission scolaire. En mettant sur pied une série de conférences dites « du mardi », qui avaient lieu auparavant dans l'ancienne école primaire et depuis peu à l'aula de l'École professionnelle commerciale, rue de la Serre. Cette année, il appartiendra à M. Eugène Porret, pasteur, d'ouvrir les feux en venant présenter « La Malaisie, pays inconnu », le 21 janvier. Il sera suivi, le 28, par M. Maurice Zwahlen, instituteur, qui narrera les péripéties d'une expédition dans l'Antarctique, en 1969.

DES CONFÉRENCIERS DE VALEUR

Pour le mois de février, nous retrouverons, le 4, M. Adolphe Ischer, professeur, avec un sujet qui lui est cher : la flore des réserves neuchâteloises. Autre invité fort connu et apprécié, le directeur de la S.S.E.C., M. Florian Reist (le 11), qui évoquera la plantureuse Normandie. Puis

M. Edgar Tripet, professeur en ville, et homme de lettres, présentera le 18, la situation de l'écrivain romand. Le mois s'achèvera, le 25, avec un thème qui saura intéresser les nombreux fidèles de ce cycle « L'alpiniste face à la montagne », par M. François Mattern, instituteur. Au mois de mars, le 4, M. Gérard Fischer, médecin des écoles, traitera de l'information sanitaire à l'école. Puis M. Pierre Hirsch, professeur (le 11), parlera de Romain Rolland et de ses attaches avec la Suisse romande. Enfin, les aînés qui forment la majorité des auditeurs de ces causeries, pourront approcher un art qui peut-être ne leur est pas très familier. Grâce à MM. Daniel Leuba, bibliothécaire, et Pascal Helle, instituteur, qui présenteront « La bande dessinée comme moyen d'expression ». Gageons que leur plaidoyer sera largement suivi et apprécié (le 18). Plusieurs de ces conférences ont été organisées en collaboration avec d'autres sociétés, comme le Centre d'éducation ouvrière et le Club jurassien.

La mise sur pied de ces manifestations avait fait l'objet, il y a quelques années, d'un examen approfondi, certains estimant qu'elles n'avaient plus leur raison d'être face à la concurrence d'autres associations. Mais une enquête avait permis de constater que les habitués du mardi se recrutaient au sein d'un groupe de personnes qui ne sortaient de chez elles qu'à cette occasion. C'était en somme leur seul soir de divertissement.

D'où l'intérêt de maintenir cette formule qui répond véritablement à un besoin.

Ph. N.

Tentative de cambriolage dans une fabrique d'horlogerie

(c) Ce week-end, une tentative de cambriolage a été perpétrée dans une fabrique d'horlogerie, avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds. Un ou des individus ont réussi à pénétrer dans les locaux, provoquant des dégâts que l'on estime importants. Il semble pourtant que rien n'a été emporté.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds (10 janvier)

DECES : Kaelin, née Kummer, Mathilda-Bertha, née le 25 janvier 1889, veuve de Karl-Martin; Decensi Severino, affûteur né le 23 octobre 1925, époux de Jacqueline, née Pasquali.

(17 janvier)

NAISSANCES. — Di Rocco, Katia, fille d'Alfonso et d'Evelise, née Tarani; Giacometti, Francesca Maria, fille de Pietro, maçon et de Maria Raffaella, née Tenimento; Vuille-dit-Bille, Céline Dominique Simone, fille de Philippe Oscar, comptable et d'Elisabeth Claude Céline, née Mététal; Grandjean Raphaël, fils de Sandro Edmond, employé de banque et de Myriam Claudine, née Löf-fel.

PROMESSE DE MARIAGE. — Roulet, Michel Edgar, physicien et Vuillemier, Marianna.

LE LOCLE

Assemblée de la Fédération cantonale des accordéonistes Quand l'accordéon va, tout va, tout va...

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Robert Quartier de Colombier, les délégués de la Fédération cantonale neuchâteloise des accordéonistes ont siégé dimanche matin au Locle. Près d'une centaine de personnes ont participé à cette importante séance qui s'est ouverte par les souhaits de bienvenue du président du club du Locle, M. Charles Linder.

A l'heure actuelle, cette association compte 22 sociétés, dont une en veilleuse (cinq au Val-de-Travers, quatre à La Chaux-de-Fonds, quatre à Boudry, trois au Locle, trois à Neuchâtel et deux au Val-de-Ruz). Les rapports des représentants des districts ont montré l'excellente santé de la plupart des clubs. Certains d'entre eux ne connaissent aucun problème de recrutement, ce qui prouve bien l'intérêt réjouissant que la population porte à l'accordéon. Cet avis est partagé par le président de la commission musicale, M. Numa Calame, qui a résumé son rapport en disant simplement « Tout va bien » !

COMITÉS

Pour terminer, l'assemblée a renouvelé le comité cantonal qui est constitué de la manière suivante : président, M. Robert Quartier, Colombier; vice-président, M. Roger Cattin, La Chaux-de-Fonds; peut notamment relever le maintien du traditionnel rallye de la FCNA, la création d'un diplôme de membre honoraire pour les personnes comptant 20 ans d'activité et l'attribution de la prochaine assemblée des délégués à la section « La Béroche » de Saint-Aubin. Par ailleurs, MM. Rufener et Fontaine ont donné de nombreuses explications sur la fête cantonale qui aura lieu les 23-24-25 mai à Cernier.

Parmi les autres décisions prises, on

Etat civil du Locle (15 janvier)

PROMESSE DE MARIAGE. — Schallenberger Bernard-Michel, mécanicien, et Hubeler Ursula-Barbara; Blandenier Georges-Eric, employé de commerce, et Blandenier née Huguenin-Virchaux Josette-Edith; Cuenot Jean-Claude-Gilbert-Georges, peintre en bâtiment, et Vuillemeze Françoise-Marthe; Pellegrini Vincenzo, monteur en chauffage, et Robert-Tissot Danièle Sonia.

caissier, M. Robert Meylan, Peseux; secrétaire, Mme Manzoni, La Chaux-de-Fonds; membres, Mlle Carla Vadi (Cernier), MM. Edouard Gretillat (La Béroche), Charles Barisotto (Les Verrières), Willy Perrin (Val-de-Travers), Guy-Roger Losey (Bevaix), René Burtat (Neuchâtel), Rémy Barrière (Travers).

A l'issue de la partie administrative, les délégués ont dégusté le vin d'honneur offert par la commune du Locle. Ils se sont ensuite rendus dans un établissement de la ville où, après le déjeuner, le club d'accordéon du Locle, sous la direction de M. Gilbert Schwab, leur a offert un concert très apprécié.

R. Cy

Succès du kiosque à musique



Nombreuses furent les manifestations annexes au Concours international de saut du Locle. Parmi celles-ci, le kiosque à musique, la fameuse émission de la Radio romande, remporta une fois de plus un succès légitime. (Avipress - M.-A. Robert)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30, La moutarde me monte au nez (16 ans).
Eden : 18 h 30, Serre-moi contre toi, j'ai besoin de caresses (20 ans); 20 h 30, Borsalino and Co (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Les durs (16 ans - prolongations).
Scala : 18 h 45 et 21 h, Pêche vénien (18 ans).
TOURISME
 Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
 Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
 Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
 La Boule d'or : 21 h à 2 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
 Chez Jeanine : 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
 Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
 Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
 Musée des beaux-arts : les collections.
 Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.
 Vivarium : ouvert.
 Galerie du « Club 44 » : Michel Valdrac, peintures et dessins.
 Galerie du Manoir : encres, de Schlitz, de Paris.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie de service : Coop, 108, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h; en suite tél. 111.

CONFÉRENCE
 Aula de la S.S.E.C. 68, rue de la Serre : 20 h 15, « Merveilleuse Malaisie méconnue »; par le pasteur Eugène Porret (conférence du mardi).

Le Locle

TOURISME
 Bureau officiel de renseignements : 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
 Musée des beaux-arts : les collections.
 Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
 Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

OFFRES D'EMPLOIS

ALSTADT S.A. d'assurances, Neuchâtel, cherche **collaborateurs**

occasionnels, dans ville et village du Littoral, pour activité intéressante et bien rémunérée. Mise au courant par nos soins. Prière de téléphoner au 38 24 54 et demander M. Eric Nyfeler, chef d'agence.

Entreprise de nettoyage la Mob. **shampooing tapis** engagerait plusieurs **ouvriers très sérieux** pouvant être formés. Tél. 31 56 87.

2013 COLOMBIER **BUFFET DU TRAM** 038 / 41 11 98 M. et Mme J. Casella-Stévi

cherche, pour le 1er mars 1974, **sommelier (ère)** connaissant si possible les 2 services. Prière de se présenter ou de téléphoner.

L'hôpital du Cercle de Sainte-Croix cherche, pour entrée immédiate **1 LABORANTINE** **1 AIDE MÉDICALE** s'intéressant aux travaux de laboratoire **1 JEUNE CUISINIER** Adresser offres de service, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction de l'hôpital du Cercle de Sainte-Croix, rue des Rosiers 29, 1450 Sainte-Croix.

Cercle italien récréatif, Couvet, cherche **gérant (e)** Entrée immédiate ou date à convenir. Pour tous renseignements, tél. (038) 63 28 27.

Nous cherchons **employé (e) de commerce** Temporis, fbg du Lac 31, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 50 48.

Agence générale d'assurances de Neuchâtel cherche, pour le 1er mars 1975, une

employée de bureau (trentaine) désirant un horaire réduit ou élastique de 5 à 7 heures par jour. Travaux variés, dactylographie avec sténo et dictaphone. Réception. Conditions intéressantes dans une ambiance agréable. Place stable.

Faire offres sous chiffres RN 3612 au bureau du journal.

Nouveau salon coiffure, dames et messieurs, aux environs de Neuchâtel, cherche **jeune coiffeuse mixte** ou messieurs sachant prendre des responsabilités. Bonnes conditions de travail. Eventuellement horaire réduit ou demi-journée. Adresser offres écrites à MN 3645 au bureau du journal.

Hôtel-restaurant, cherche **sommelière** Deux horaires. Samedi - dimanche congé. Tél. (038) 31 13 42. **Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal**

Activité accessoire indépendante à responsabilité

Société suisse cherche des correspondants dans chaque localité. Possibilité d'exercer une 2^{me} activité lucrative pour personnes agissantes, ayant le sens des affaires et un goût prononcé pour les contacts humains. Aucun engagement financier. Formation complète par la maison. Gain fixe et pourcentage.

Prière d'écrire en indiquant nom, prénom, âge, profession et téléphone, sous chiffres LL 3643 au bureau du journal.

Restaurant La Prairie à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate **aide de cuisine** homme ou femme. Tél. (038) 25 57 57.

CONFISERIE ZÜRCHER, MARCEL POL successeur, 2013 Colombier, cherche pour le 15 février ou date à convenir une

jeune vendeuse Se présenter ou téléphoner au (038) 41 24 12.

Nous cherchons **conseiller et sales promotor** dans le secteur de la rénovation et du revêtement de façades. Nous demandons : Habileté dans les tractations Présentation agréable et contact facile en affaires. Nous offrons : Salaire et prestations en fonction des aptitudes du candidat. Place dans groupe de travail jeune et dynamique. Faire offres sous chiffre 81-256-1 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1701 Fribourg.

Maison suisse cherche **quelques jeunes messieurs, femmes, jeunes filles**

en qualité de représentants (tes), débutants (tes) acceptés (ées). Cours de formation, soutien dans la vente, salaire d'avant-garde. Si vous avez une bonne présentation, prenez rendez-vous au (039) 23 04 03.

CONCIERGE

à temps complet est demandé, pour bâtiment locatif à Saint-Blaise. Conditions à discuter.

Adresser offres écrites à **Etude Fr. Cartier,** case postale 432, Neuchâtel.

La confiserie-tea-room Paul Estoppey, 2034 Peseux, cherche

jeune fille pour le magasin et pour aider au tea-room. Débutante acceptée. Fermé le soir. Entrée immédiate ou date à convenir. Tél. (038) 31 11 39.

aide en pharmacie diplômée

à la demi-journée, pour le mois d'avril ou selon entente. Faire offre à : **Dr M.-A. Wildhaber.** Tél. 25 12 04.

chauffeur poids lourds expérimenté, consciencieux, trouverait place stable. Entrée immédiate. Toutes prestations sociales. Bon salaire. Tél. (038) 42 36 76, ou le soir, 42 11 89.

Bar-discothèque à Neuchâtel cherche, pour sa réouverture le 28 février 1975,

serveuses-extra **disque-jockey** **femme de ménage**

Salaire garanti. Congés réguliers. Tél. (024) 21 63 46 de 19 à 20 heures.

Important kiosque de la ville de Neuchâtel cherche une

REMPLAÇANTE

pour quelques heures par jour. **Téléphoner au 25 09 17.**

Pour son service des restaurants, Coop Neuchâtel engagerait :

- un cuisinier
- des apprentis cuisiniers
- une employée de buffet
- un(e) employé(e) d'office

Prestations sociales d'une grande entreprise. Congé le dimanche. Adresser offres à Cité Universitaire, Clos-Brochet 10 2000 Neuchâtel, tél 24 68 05.

Nous engageons pour nos nouveaux bureaux, à Peseux, rue du Tombet 24,

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ayant de très bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais. Elle sera la collaboratrice du chef de notre Division produits diététiques, ce qui implique la correspondance et de fréquents contacts téléphoniques avec nos sociétés affiliées. Entrée immédiate ou date à convenir. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à M. G. Béguin, téléphone (038) 21 11 55, interne 512.

un membre du groupe INTERFOOD (Suchard - Tobler)

ARDAL SA

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de district

Pas de piéton mais cinq chefs d'inculpation !

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de M. Philippe Favarger, président, et de Mlle Chantal Delachaux, commis greffière, a siégé hier à Môtiers et à La Côte-de-Rosières. Sur cette route, une voiture conduite par L.B. était sortie de la chaussée et avait dévalé le talus. Le chauffeur contestait toute faute. Après avoir entendu trois cantonniers, le juge a décidé de renvoyer les débats, afin d'obtenir un dossier du département des travaux publics et d'entendre encore un ou deux témoins.

to toucha la banquette, fut déportée à gauche et heurta un piéton. Celui-ci a été blessé et n'est pas rétabli. Il a cependant retiré sa plainte.

G. del M. conteste toute responsabilité et son mandataire plaide l'acquiescement. Le tribunal n'est pas certain que la vitesse à laquelle roulait le prévenu ait été inadaptée aux conditions de la route. Cependant, si le conducteur a objectivement perdu la maîtrise de sa voiture, c'était le seul moyen, par une manœuvre inadéquate, d'éviter un accident qui eut pu avoir de plus tragiques conséquences encore. C'est pourquoi G. del M. a été libéré au bénéfice du doute et les frais mis à la charge de l'Etat.

UN MYSTÉRIEUX PIÉTON !

AFFAIRES CONJUGALES
Sur plainte de sa femme, domiciliée actuellement à Besançon et qui a obtenu le divorce il y a quelques années, F.J., de Cortailod, était poursuivi pour une

violation d'obligation d'entretien. Condamné à verser mensuellement 600 fr. pour ses trois enfants et 400 fr. à son ex-conjointe, F.J. n'a pas régulièrement tenu ses engagements. L'arrière représente une coquette somme.

F.J. a déclaré qu'il n'avait jamais agi par mauvaise volonté, fainéantise ou incompétence, mais que sa situation financière ne lui permettait pas toujours de tenir ses engagements. Son ancienne femme a fait valoir que sans la pension due, elle vivait difficilement et faisait même des dettes. Finalement, elle a obtenu hier le versement de 1600 fr. et l'engagement que son mari, dès ce mois, verserait régulièrement 600 fr. pour les enfants. La plaignante a été d'accord de suspendre sa plainte en réservant ses droits dans une nouvelle procédure civile qui a été ouverte devant le tribunal de Boudry.

Anciennement à Couvet et actuellement à Marin, A.P. est séparé de sa femme. Il peut voir son enfant selon un droit de visite établi. Le 27 octobre, il est venu à Couvet chez sa femme, mais n'a pas voulu repartir du domicile quand celle-ci le lui ordonna. A.P. voulait que son enfant soit élevé chez ses parents en Italie, mais cette fillette de 11 mois ne peut être enlevée à la mère qui ne démérite pas. Celle-ci avait porté plainte pour violation de domicile. Elle a été d'accord de suspendre l'action pénale jusqu'au jour où l'affaire matrimoniale sera reprise.

UNE BAGARRE QUI COUTE CHER !

Dans un établissement public de Fleurier, W.S., actuellement à Couvet, avait frappé l'un de ses camarades de Môtiers, qui porta plainte. Le lésé a subi des dommages (frais médicaux, perte de salaire, etc...) pour un montant d'environ 3000 francs. W.S. a pris à sa charge la réparation de ce dommage et il en fera part à son assurance responsabilité civile pour liquider l'affaire au plus vite. Il a présenté des excuses à la victime qui a retiré sa plainte, si bien que le dossier a été classé.

La gendarmerie arriva. Elle soupçonna J.B. d'être sous l'influence de l'alcool (à cause de son haleine) et le fit souffler dans le sachet. Résultat : 0,6 gr %. Plus tard, l'alcool test donna 1 gr % et, plus tard encore, l'analyse révéla une alcoolémie de 1,22 %. J.B. était donc prévenu de « perte de maîtrise, de vitesse inadaptée aux conditions du moment, de défaut d'attention, d'avoir roulé trop près du bord droit de la chaussée et d'ivresse au volant ».

Le piéton n'a jamais pu être entendu, car il est resté... introuvable malgré une enquête de la police dans les hôpitaux, chez les médecins et au home de vieillards de Buttes ! Le procureur général avait requis 10 jours d'emprisonnement et 400 fr. d'amende. Le défenseur a plaidé la libération, son client n'ayant commis aucune infraction au code de la route et n'étant pas ivre au moment où le mystérieux piéton a été froilé et, subsidiairement, une peine minime d'amende ou d'emprisonnement avec sursis. Le jugement sera rendu à huitaine.

UNE BAGARRE QUI COUTE CHER !
Dans un établissement public de Fleurier, W.S., actuellement à Couvet, avait frappé l'un de ses camarades de Môtiers, qui porta plainte. Le lésé a subi des dommages (frais médicaux, perte de salaire, etc...) pour un montant d'environ 3000 francs. W.S. a pris à sa charge la réparation de ce dommage et il en fera part à son assurance responsabilité civile pour liquider l'affaire au plus vite. Il a présenté des excuses à la victime qui a retiré sa plainte, si bien que le dossier a été classé.

COUJET

Des abeilles hivernales

(sp) Une preuve à verser au dossier du mois de janvier particulièrement doux de cette année : des promeneurs ont observé, aux alentours du Plan-du-Pré, au-dessus de Couvet, à plus de 1000 m d'altitude, des abeilles qui voltigeaient près de leur ruche... comme au printemps !

FRANCE VOISINE

Scieries en difficulté dans le Haut-Doubs Une société dépose son bilan

De notre correspondant :

Lors de la dernière vente de résineux en automne, on avait déjà enregistré à Pontarlier une légère baisse des cours du bois. Mais en ce début d'année, il semble que la crise s'accroisse sévèrement. Les demandes de bois d'industrie (charpente et menuiserie) accusent une chute brutale. De plus, des restrictions de crédits et le malaise qui règne dans le bâtiment ont des conséquences sur le marché. Bien des clients réclament des délais de paiement et d'autres ne sont plus en mesure d'honorer leurs factures ; de ce fait, la plupart des scieries, des entreprises moyennes, se trouvent dans une situation difficile. Certains industriels n'hésitent pas à vendre à la baisse des bois de charpente notamment.

Enfin, on annonce à Pontarlier le dépôt de bilan de la plus grosse affaire de charpente et de menuiserie semi-industrielle de la région, la société Mougin. Fondée au début du siècle, cette affaire de famille emploie une quarantaine de personnes. L'entreprise cependant ne cesse pas ses activités, un règlement judiciaire étant à l'étude en ac-

Le trio Delisle, hôte des Jeunesses musicales du Val-de-Travers à Couvet

De l'un de nos correspondants :

(sp) A considérer la composition du public réuni, dimanche après-midi, à la chapelle de Couvet, il eût été hasardeux d'affirmer, de prime abord, qu'il s'agissait d'un concert des Jeunesses musicales du Val-de-Travers... Car la majorité des auditeurs étaient soit des adultes, soit de très jeunes enfants ! Mais d'adolescents, il n'y en avait guère ! On doit regretter cette défection d'autant plus qu'il ne s'agit pas, pour former petit à petit ses connaissances et ses goûts musicaux, de suivre des concerts de jazz ou de pop, même s'ils sont de la qualité de ceux qu'on donne, en décembre dernier, le quartet Bernard Contesse et le groupe « Nature » pour le compte des J.M., précisément. Avant d'opérer sa propre sélection parmi les très nombreux genres que propose la musique actuelle, il faut faire preuve d'ouverture, de réceptivité et de disponibilité ; il faut prêter l'oreille à tout et ne rien rejeter a priori. Donc, il faut participer puis, après seulement, juger !

CRÉE IL Y A TROIS ANS

Cela dit, il importe de souligner, d'emblée, la haute tenue artistique de l'heure et demie que le trio Delisle, créé il y a trois ans, a consacrée à l'interprétation d'œuvres des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, ainsi que l'intérêt d'un programme sortant délibérément des pages rebattues. En effet, faisant écho aux merveilleux vitraux de Lermite, bleuies par le crépuscule, Mme Claudine Ecklin (piano) et MM. Daniel Delisle (violon) et Claude Trifoni (clarinette) ont d'abord offert les trois mélodieux mouvements du trio op.20 No 5 de Jan Vanhal (1739-1813), un compositeur tchèque méconnu de l'époque classique ; ils ont ainsi contribué à la redécouverte d'un musicien qui, pour des raisons cachées,

n'a pas eu la chance de certains de ses contemporains de figurer en permanence au « hit parade » des concerts, puis des enregistrements de toutes espèces. Entraînés par une pianiste parfaitement consciente de son rôle rythmique et parfois même percussionniste, le violoniste — par un jeu plein de passion, mais dépourvu d'emphase — et le clarinetiste — dans un style velouté et lié à souhait comme la sauce d'un grand maître queux — ont ressuscité un véritable chef-d'œuvre du XVIII^e siècle, aussi lumineux que bien d'autres « lumières » de cette période.

UN KALEIDOSCOPE MUSICAL

De Bohuslav Martinů (1890-1959), également d'origine tchèque, Mme Ecklin et M. Delisle ont proposé sept arabesques en forme d'études rythmiques, inspirées par des thèmes populaires ; on a réellement affaire ici à des figures architecturales de la plus haute fantaisie, débordantes de jougue instinctive, de formes virevoltantes et de couleurs étincelantes. Un vrai kaléidoscope musical ! Et qui plus est, manipulé par deux virtuoses en une synchronisation impeccable ! Du même compositeur, Mme Ecklin et M. Trifoni ont ensuite donné une sonatine tout au long de laquelle piano et clarinette ne cessent de disserter avec une modération bien tempérée et un modernisme fort retenu qui sont absents des arabesques. Alors que la pianiste a fait montre à maints endroits de la sonatine d'une parfaite dextérité — peut-être un peu trop froide ici ou là —, le clarinetiste lui a conféré ce timbre molletoux qui convient si bien aux œuvres marquées par le folklore transdanubien, de même qu'à l'acoustique propre à la chapelle de Couvet.

Le trio Delisle s'est reformé pour

interpréter une suite de Darius Milhaud (1892-1973), ce prolifique compositeur français qui se définissait lui-même comme un Méditerranéen et dont on a écrit que l'usage de la polytonalité jouait dans son œuvre, au même titre que la jaillissante surabondance mélodique, la spontanéité, les dissonances et l'humour, le rôle de l'ail dans la cuisine provençale : celui de revigorant ! Toujours est-il que les trois instrumentistes n'ont éprouvé aucune peine à transmettre au public, tout à la fois attentif et curieux, l'évident plaisir que leur procurait ces pages, certes modernes, mais d'un accès plaisant pour toute oreille qui apprécie un langage clair, simple et vivant.

DU DÉSESPOIR A LA FOLIE

Enfin, pour atto (M. Delisle), clarinette et piano, le trio a joué « Die Märchenerzählungen » de Robert Schumann (1810-1856). Ecrite à la fin de la vie du compositeur, cette œuvre peu connue est le reflet sonore de cette période tragique où Schumann passe du désespoir à la folie. D'où l'alternance des phases brutales, déchirantes et même incohérentes, et des moments sublimes et lyriques dans ce trio qui illustre fort bien ces mots du romantique allemand : « Pour moi, la musique est toujours la langue qui permet de s'entretenir avec l'au-delà ». Par la personnalité spécifique de chacun de leurs instruments et surtout par leur sensibilité innée, voire leur sensibilité acquise au contact de l'art musical, Mme Ecklin et M. Delisle et Trifoni ont évoqué, à merveille, ces états d'âme successifs d'un homme à la dérive.

Un « bis » et de longs applaudissements ont clos ce quatrième concert des Jeunesses musicales du Vallon.

C.R.

Assemblée de « L'Espérance » à Travers

De notre correspondant :

La fanfare de Noiraigue « L'Espérance » a siégé samedi, sous la présidence de M. Joseph Persoz, à Travers. Vingt-trois membres étaient présents et MM. Roger Thiébaud, Auguste Monnet, Willy Pianaro et Jules Joly, membres d'honneur, s'étaient fait excuser pour des raisons de maladie, ainsi que M. Léon Hamel, président d'honneur. Du rapport présidentiel, il ressort que la société a éprouvé certaines difficultés. M. Marcel Barrat, directeur, a lui relevé un manque d'assiduité préjudiciable aux répétitions. M. Donald Bacuzzi a donné un résumé de la situation financière, influencée par l'achat d'une nouvelle instrumentation.

En raison de son éloignement de la localité, M. Joseph Persoz a demandé à être déchargé de ses fonctions de président. Cependant, le comité a été réélu en bloc, mais a été chargé de régler, au mieux, la question de la présidence.

MM. Marcel Barrat, directeur, et Raymond Gobbo, sous-directeur ont été réélus à leurs postes. Puis, M. Bacuzzi

FLEURIER

Une classe à une « première » de la TV romande

(sp) La classe de 2^{me} scientifique du collège régional de Fleurier a été sélectionnée pour participer, mercredi à la « première » d'une nouvelle émission de la Télévision romande, diffusée dès 18 h 05 : « Le Taquin » conçue, selon le principe de « Qui dit mieux ? ». Tandis que deux représentants de la classe se rendront aux studios de Gnéve, leurs camarades concourront, par téléphone, depuis Fleurier. On peut se réjouir que le choix des animateurs se soit porté sur une école, située hors des grands centres habituellement touchés.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse. Ps. 46 : 2.

Monsieur Louis Stenz au Landeron ; Madame Lucie Burkhalter, ses enfants et petits-enfants à La Neuveville ; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Clerc à Cresier et au Sentier, ainsi que les familles Stenz, Amey, Thiébaud et Zwahlen à La Sagne et aux Ponts-de-Martel, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Marcelle STENZ-CLERC

leur très chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a appelée à Lui dans sa 72^{me} année, après quelques heures de maladie.

Le Landeron, le 20 janvier 1975.
(Petite Thielle 4)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 22 janvier.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle du cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Comité administratif, l'administration, les Sœurs diaconesses, et le personnel de l'Hôpital du Val-de-Travers à Couvet, ont le regret de faire part du décès, survenu ce jour au Sentier, de

Monsieur
Oswald PIAZZINI

père de leur dévoué Sœur Odette Piazzini.

Couvet le 20 janvier 1975.

ST-SULPICE

Chez les contemporains

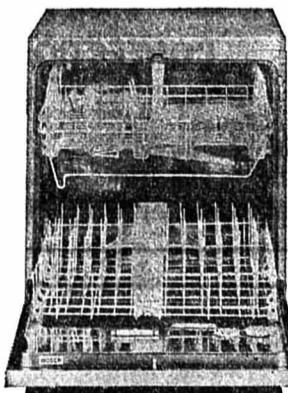
(sp) « La noble et vertueuse corporation des contemporains du Val-de-Travers de 1904 », a siégé au restaurant du Pont-de-la-Roche, à Saint-Sulpice, sous la présidence de M. Fritz Siegrist. A cette occasion, le secrétaire a retracé les belles heures de la course du 70^{me} anniversaire. Puis l'assemblée a décidé d'organiser une nouvelle course de deux jours aux Grisons et la rencontre s'est terminée par un repas.

CARNET DU JOUR

Couvet : cinéma Colisée, 20 h 30, « L'homme au pistolet d'or » (16 ans).
Môtiers : château fermé jusqu'au 31 janvier.
Môtiers : musée Rousseau, ouvert.
Fleurier : patinoire ouverte.
Fleurier : le Rancho bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier : infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Les Verrières : bureau de renseignements, Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier : service du feu, tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

BOSCH



Le lave-vaisselle avec régulateur de pression spacieuse ; capacité 12 couverts

Appareils ménagers, Couvet, tél. 63 12 06.



Salle des Spectacles Couvet

Samedi 1^{er} février à 20 h 15

CLAUDE LUTER

ET « THE NEW RAGTIME BAND »
Réservation dès le 26 janvier.
Tél. (038) 63 11 13 - 61 10 79.

Chronique du Val-de-Ruz

La Fondation pour la vieillesse : pourquoi pas du ski de fond ?

Le paysage avait l'irréalité d'une carte postale, hier après-midi à Tête-de-Ran : ciel azur encadrant les grands sapins de la piste des Neigeux. Une piste blanche de neige et de soleil, vivement animée par des silhouettes mouvantes, colorées, et des bavardages, des rires ou quelques petits cris de frayeur. Vu de loin, ce tableau n'avait rien d'étonnant. Mais lorsqu'on apprend qu'il s'agit d'un cours de ski de fond organisé pour des élèves dont l'âge moyen est de... 70 ans, il y a de quoi rester bouche bée !

En effet, la Fondation pour la vieillesse a tenté cette expérience pour la toute première fois dans le canton et c'est pourquoi, hier, les membres du Val-de-Ruz ont eu les honneurs d'une telle innovation ; aujourd'hui, ce sera le tour des habitants de Neuchâtel et environs, mercredi ceux du Val-de-Travers et vendredi ceux de La Chaux-de-Fonds. Pour ces après-midi sportifs, plusieurs monitrices de gymnastique et un moniteur de ski encadrent les participants qui, pour la plupart, n'ont jamais pratiqué cette discipline mais font

toutefois partie d'un groupe de gymnastique.

Une fois le bon ski mis au bon pied, les bâtons correctement empoignés, il n'y a plus qu'à plier les genoux et glisser doucement... Ce ne devait pourtant pas être si simple, car on entendait de temps à autre : — Hi ! Quand ça glisse comme ça, j'ai la « déquille »...

D'autres ne disaient rien, ne criaient pas mais à voir leur visage anxieux, leurs mains crispées sur les bâtons et leur avance rétive, hésitante, on se doutait bien que ces fondeuses-là n'attendaient que le moment de se déchausser.

Comme partout, il y avait aussi des championnes, décontractées, filant comme des jeunes filles, souriantes et gaies comme des pinsons.

Et les hommes ? Deux seulement étaient venus... De là à penser que la gent masculine est moins courageuse que celle des femmes, il n'y a qu'un pas ! Ou peut-être préférent-ils un bon cigare, un verre de rouge et la traditionnelle partie de cartes avec les copains ?

C.B.



« Il faut tomber tout en souplesse », a conseillé le moniteur de ski à ses nouveaux élèves ! (Avispress - J.-P. Baillo)

LA VIE POLITIQUE

LA VIE POLITIQUE

Nouveau comité libéral pour le district

Une assemblée générale des libéraux s'est tenue récemment aux Geneveys-sur-Coffrane. Elle revêtait une grande importance, puisque c'était la première assemblée depuis les élections cantonales du printemps 1973, et qu'elle devait tout d'abord élire un nouveau comité. Cette assemblée était placée sous les auspices du parti libéral cantonal, représenté par son président, M. Rémy Scheurer, et son secrétaire, M. Fred Wyss. Le président cantonal releva que, depuis les dernières élections, la situation s'était stabilisée en ce qui concerne les sections libérales. Cette assemblée était placée sous le signe de l'unité, qui seule permettra au parti libéral d'améliorer ses positions au Val-de-Ruz.

Premier signe du dynamisme nouveau qui anime les libéraux du Val-de-Ruz : le bureau fut élu à l'unanimité par une salle chaleureuse. Il comprendra MM. René Colomb (Les Geneveys-sur-Coffrane), président ; Claude Haussener (Fontaines), vice-président ; Pierre Blaindenier (Chézard), caissier ; Guy Fontaine (Cernier), secrétaire, et Mlle Jacqueline Stucky (Dombresson), assesseur. Au nom de la nouvelle équipe du bureau, le président Colomb remercia l'assemblée. Le comité sera complet lorsque chaque section libérale aura désigné

son délégué. Font partie également du comité les deux députés libéraux du Val-de-Ruz, qui sont présents à l'assemblée : M. François Chiffelle, de Boudévillers, et M. Claude Ducommun, de La Joux-du-Plâne.

HOMMAGE

Le président cantonal du parti libéral, M. Rémy Scheurer, a saisi l'occasion qui lui était offerte de remercier le précédent président des libéraux du Val-de-Ruz, M. Robert Houriet, ancien député et actuel président de la commune de Fontainemelon. Il lui remit un plat d'étain en signe de reconnaissance du parti libéral. Pour terminer, M. Amiod de Dardel, député de Neuchâtel, fit un exposé très documenté sur la loi fédérale concernant l'aménagement du territoire, les incidences qu'elle peut avoir sur le canton de Neuchâtel et les raisons du référendum qui vient d'aboutir. La discussion qu'il suscita fut très animée. Si chacun est d'accord qu'il faut mettre de l'ordre dans ce domaine, il importe toutefois de ne pas réduire dans une telle mesure l'autonomie communale, la souveraineté cantonale et la notion de propriété privée. Ajoutons que la fanfare « L'Espérance » de Coffrane, sous la direction de M. Jean-Hilaire Gaillard, a mis une note gaie et entraînante à cette intéressante soirée.

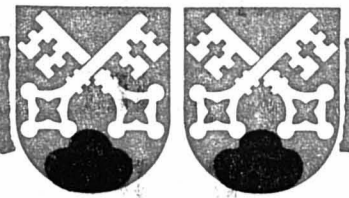
CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, de 20 h à 24 h.

POMPES FUNÈRES du Val-de-Ruz

Bertschinger-Hoffmann
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 17 70

PORTES OUVERTES



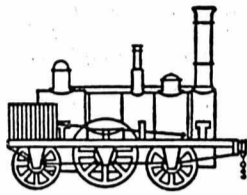
SUR LA NEUVEVILLE



Banque Cantonale de Berne

LA NEUVEVILLE

Toutes vos opérations bancaires



Restaurant de la Gare

Toujours ses

Filets de perches frais
et sa carte renommée

Jost Hofer-Siévi - Tél. (038) 51 23 98

Vacances annuelles
du 28 janvier
au 4 mars 1975

SOLDES formidables

autorisés officiellement
jusqu'au 4 février
J. KURTH S.A.
LA NEUVEVILLE
LE LANDERON
NEUCHÂTEL
J.-J. FISCHER
rue du Collège 20
2520 La Neuveville
☎ 038 51 27 77
La maison spécialisée
du « 2 roues »

CRÉDIT

Agence cyclomoteurs et bicyclettes:
Cilo-Puch-Rixe-Velosolex

VOS LIVRES PRÉFÉRÉS

A votre service...

pour elle
lui
l'enfant
ou le bureau

... tout ce qu'il faut!

Choix de posters

Lundi matin et
jeudi après-midi **FERMÉ**Librairie
Papeterie
WILLY GENTIL
La Neuveville ☎ 51 31 67

COMESTIBLES

Toujours frais
POISSONS
du lac et de la mer

au filet d'or

**VOLAILLES
GIBIERS - CRUSTACÉS**

NOS SPÉCIALITÉS MAISON

J.-J. Lehnerr, rue de la Tour 4
LA NEUVEVILLE

☎ (038) 51 21 21

VÊTEMENTS B. MULLER

Grand-Rue 5 (ancienne COOP) Tél. (038) 51 40 51

CONFECTION HOMMES ET ENFANTS

Magnifiques
ensembles de ski
et articles unisexesLes complets, vestons, et
pantalons de la collection
de printemps sont arrivés.
VITASEC
LA NEUVEVILLE
Rue du Port
mieux
plus vite
moins cher
 Chaîne Hi-Fi stéréo PHILIPS, comprenant:
Pilote Hi-Fi stéréo, type RH 732 **980.-**
Tourne-disque Hi-Fi stéréo,
type GA 427 **350.-**
Deux haut-parleurs Hi-Fi,
type RH 422 **360.-**
Prix catalogue **1690.-**

ÉLECTRICITÉ — TÉLÉPHONE

 MAISON
R. Jaggi
LA NEUVEVILLE
☎ (038) 51 38 38
RADIO — TÉLÉVISION
(Membre SNART)Notre prix: **1350.-**

La Neuveville: un passé qui explique le présent

«La situation de La Neuveville dans le vignoble, entre le lac, au sud et des roches arides, au nord, est des plus pittoresques. Son climat très doux lui a valu le surnom de Montreux du Jura. Les ruines du Schlossberg, la vieille tour de l'horloge et la tour carrée avec quelques pans des anciens murs d'enceinte lui donnent un aspect féodal qui lui sied à merveille.

L'intérieur de la ville aussi a gardé quelque chose du cachet des siècles passés. Les habitants, placés entre la population catholique du Landeron, les Alémaniques de Gléresse et les agriculteurs de la Montagne, ont su conserver leur individualité. L'ancienne ville a la forme d'une clé dont la poignée est au sud, vers le lac et dont la barbe est formée par le faubourg, au nord-est. Les quartiers de l'est et de l'ouest se modernisent rapidement. On y voit de belles villas qui émergent de frais bouquets d'une végétation toute méridionale. La place du port offre une vue charmante sur le lac, Cerlier et l'île de Saint-Pierre.

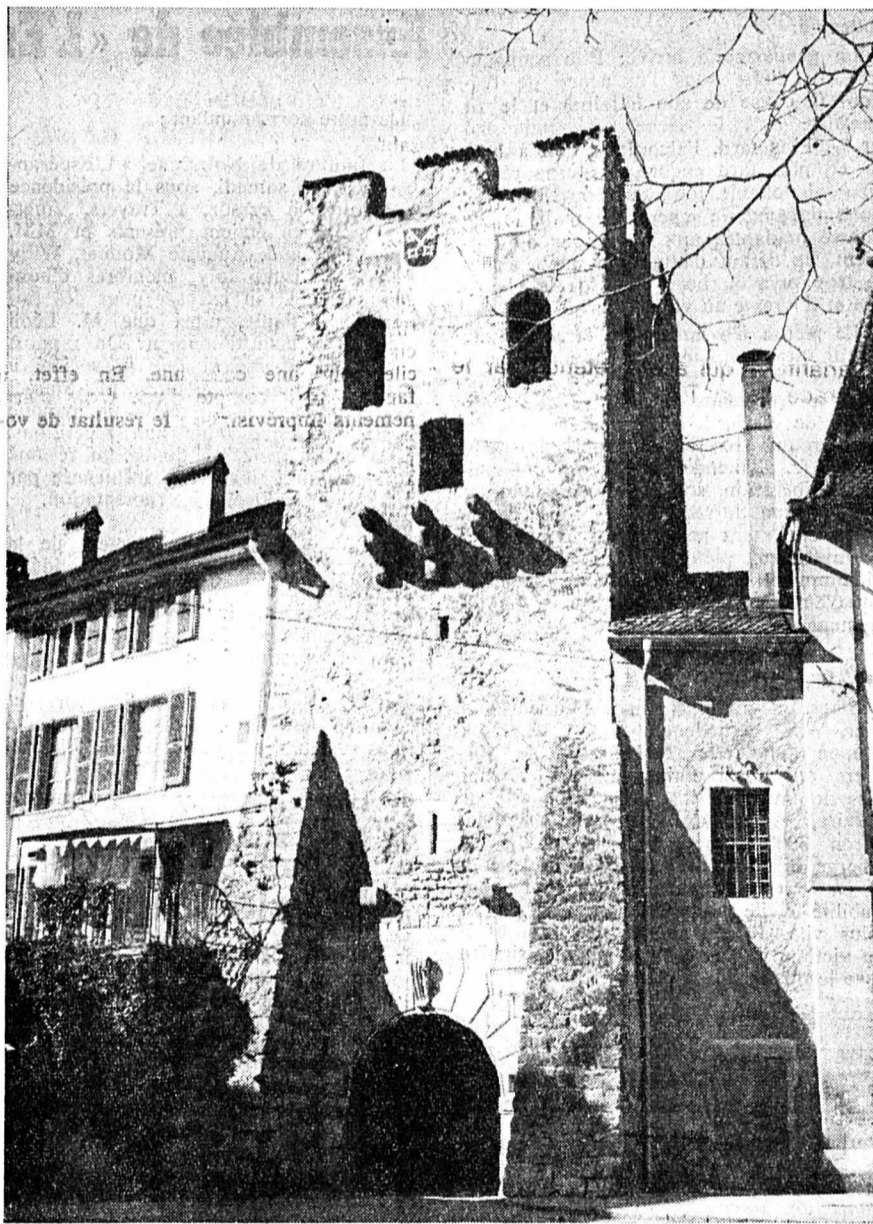
Les principaux monuments

Les principaux monuments sont: la Blanche Eglise, construite au IX^e siècle, curieux édifice gothique réservé au culte allemand; l'Hôtel de ville, avec sa grande salle gothique,

ornée de vitraux peints; la ruine imposante du Schlossberg, construite au XIII^e siècle par les princes-évêques de Bâle, détruit pendant la Révolution française et restauré partiellement dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Les principales industries sont l'horlogerie, la fabrication de machines, l'agriculture, la viticulture, le commerce des vins, la pêche, les arts graphiques, le commerce. On y compte aussi plusieurs pensionnats pour jeunes gens et jeunes filles, des banques, plusieurs sociétés locales et artistiques, d'excellentes écoles, un musée historique — qui fête actuellement son centenaire — et diverses œuvres à caractère social.»

Le chemin parcouru

C'est ce que l'on découvre sur La Neuveville en parcourant le «Dictionnaire géographique de la Suisse». Certes, depuis bien des choses ont changé et la localité a connu un développement réjouissant dans tous les domaines. Mais ce qui n'a pas changé c'est le fait que les habitants ont su conserver leur individualité, c'est également le caractère historique de la cité, les témoins du passé, restaurés avec goût et qui attirent chaque année, des touristes provenant de tout le pays et même de l'étranger.

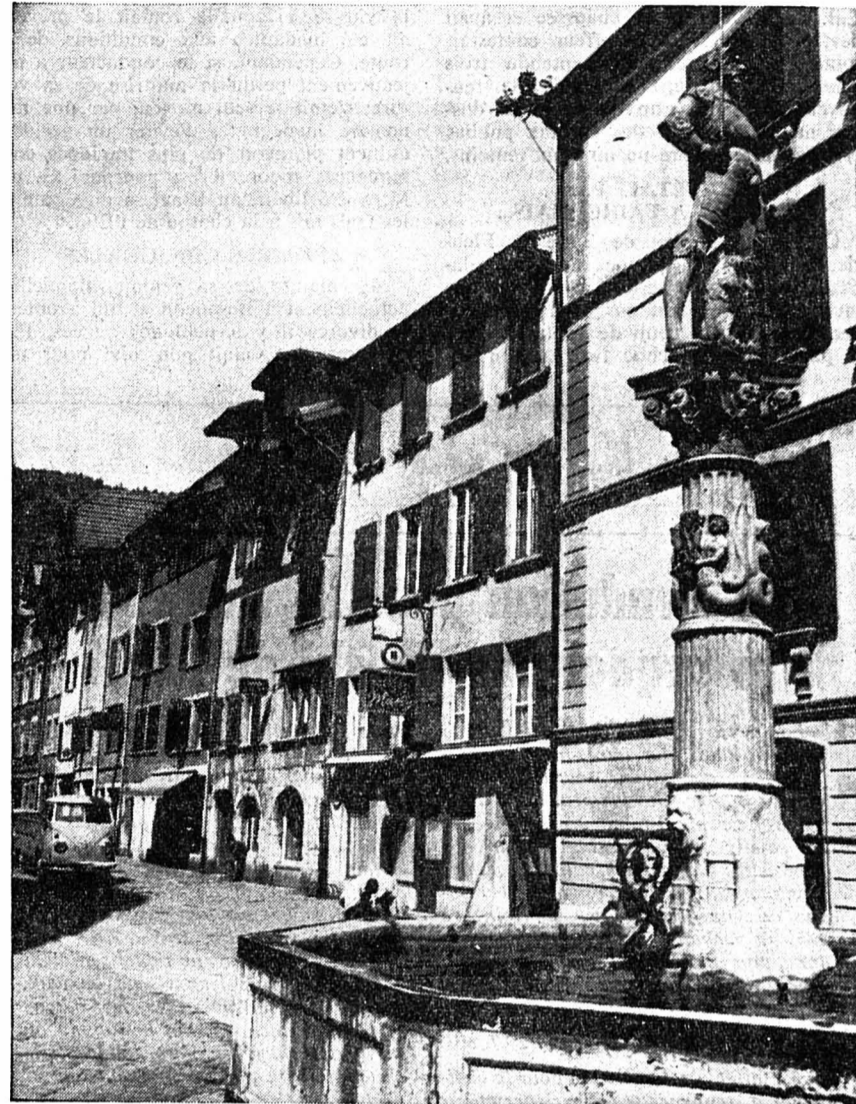


Une femme vice-maire

En ce début de l'«année de la femme», le Conseil municipal a désigné sa vice-maire pour 1975. Le poste revient pour la première fois à une femme, M^{me} Suzanne Jaquet, conseillère municipale. L'élue a fait son entrée au sein de l'exécutif neuvevillois à l'issue des élections de décembre 1972. Elle représente le parti «Forum» et dirige la direction des écoles.

Que pense M^{me} Jaquet du rôle à jouer par la femme en politique?

— Il est très important, dit-elle que la femme soit considérée au même titre qu'un homme dans la politique actuelle, et aussi qu'elle puisse accéder au même titre qu'un homme aux fonctions officielles. Sur le plan local, il est réjouissant de constater qu'aucune discrimination n'est faite dans ce domaine. L'excellente coordination qui règne d'ailleurs dans nos séances de travail est une preuve de l'intégration absolue et sans problème de la femme au niveau de la politique communale. L.

M^{me} Suzanne Jaquet. (Avipress J.-P. Baillod)

Un lieu de rencontre

L'aménagement du port de plaisance, l'apparition d'une industrie hôtelière, l'organisation de fêtes populaires, dont la fameuse fête du vin, de régates, de manifestations culturelles et sportives, ont fait de La Neuveville un lieu de rencontre recherché.

Bref, La Neuveville, désormais important centre industriel, viticole et commercial, lieu d'études et de tourisme a su aller de l'avant tout en préservant son cachet historique.

La Neuveville, située à mi-chemin entre Neuchâtel et Bienne est donc un trait d'union entre deux villes appelées, à l'avenir, à étendre leur coopération dans divers domaines, dans le cadre des mutations inévitables qui se préparent. L.

Reportage illustré J.-P. Baillod et photos-archives. Ces vues témoignent de l'attrait de La Neuveville: une cité qui a mis sur le passé pour se développer harmonieusement.

Succès d'une conférence

(c) La conférence proposée par les «Femmes protestantes» a connu à La Neuveville un succès éclatant. Elle avait pour thème la condition des détenues. L'oratrice, M^{me} Paula Graf-Brechbühl, qui s'occupe depuis de nombreuses années de la visite aux détenus, sut captiver l'attention du public.

Elle a insisté sur les efforts et les améliorations apportés dans le domaine pénitentiaire, ainsi que sur le rôle important des parents pour l'éducation de leurs enfants.

Un nouveau caissier municipal a été nommé à La Neuveville

De notre correspondant:

Le 31 décembre, M. Marius Jolissaint a quitté son poste de caissier municipal pour une retraite méritée, poste qu'il occupait depuis avril 1941. M. Jolissaint naquit en 1909 à Charmoille, en Ajoie. Il fit ses études à Crémènes, à Moutier, puis à l'école cantonale de Porrentruy. C'est dans cette ville qu'il commença sa carrière administrative.

Après un stage dans une étude de notaire, il s'engagea à la Recette de district. Il vint en 1934 à La Neuveville, travaillant au Registre foncier, puis compléta ses connaissances dans les services de la Recette de district, du greffe du tribunal et de la préfecture.

En 1941, le Conseil municipal le nomma caissier de la commune, charge qu'il assumait avec compétence et dévouement.

Pour lui succéder, un nouveau caissier municipal est entré officiellement en fonctions le 1^{er} janvier. Il s'agit de M. Jean-Claude Bourquin qui, depuis cet automne déjà, s'est attelé à sa nouvelle tâche.

M. Bourquin est âgé de 34 ans. Il est natif de Neuchâtel. Il fit ses études à Courtelary, puis à Saint-Imier, avant d'entrer en apprentissage comme employé de bureau dans une entreprise de Courtelary. A l'issue de celui-ci, il fit encore un stage de quelques mois dans un autre secteur industriel et s'engagea ensuite dans l'administration communale de Saint-Imier, où il eut l'occasion de se familiariser avec tous les services municipaux.

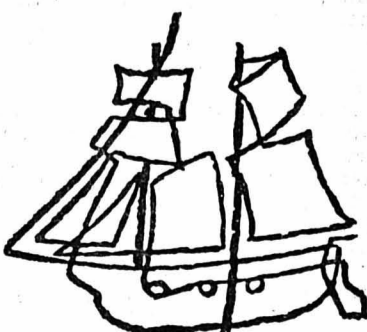
En même temps, il étudia la comptabilité administrative à La Chaux-de-Fonds. En 1965, il accéda au grade de comptable municipal, fonction qu'il exerça avec compétence jusqu'à son départ pour La Neuveville.



M. Marius Jolissaint. (Avipress J.-P. Baillod)



M. Jean-Claude Bourquin. (Avipress J.-P. Baillod)



BAR À CAFÉ - GLACIER Canard doré

renommé
pour ses excellents
croissants, cafés
et son menu sur assiette

SCA Société
des
commerçants
et artisans
de La Neuveville

**CHOIX SCA
QUALITÉ SERVICE**

Cette page spéciale
a été réalisée par le

service
de publicité
de la
FAN-L'EXPRESS

Une équipe dynamique
au service des clients
d'annonces.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Projet de traversée de Biemme par la N5 : de belles empoignades en perspective !...

De notre correspondante :
Le canton de Berne vient de mettre à l'enquête publique le projet de traversée de Biemme, par la route nationale 5. Le plan est exposé à la direction des travaux publics et les oppositions peuvent être adressées jusqu'au 18 février. Le coût total des travaux est estimé à 250 millions de francs. Selon le dernier arrêté (du 16 octobre 1974) du Conseil fédéral, la construction devrait commencer en 1980 et être terminée en 1985.
Le tracé qui reliera l'est à l'ouest de la ville est celui de la variante D, soit l'évitement par le sud de la ville des routes venant de Soleure et du Jura. Pour Biemme, trois tronçons sont d'importance capitale et vont donner lieu certainement à des oppositions : à l'ouest, la route du Lac ; à l'est, la traversée du Buttenberg et l'Omega-Express qui amène le trafic local de la N5 jusqu'au centre de la ville.
La route du lac (quatre pistes), qui vient de Neuchâtel, longe le Strandboden, traverse la Suze en dos-d'âne, puis plonge en sous-voies rue du Débarcadere pour remonter au niveau de la nouvelle route de Berne à la hauteur de l'école

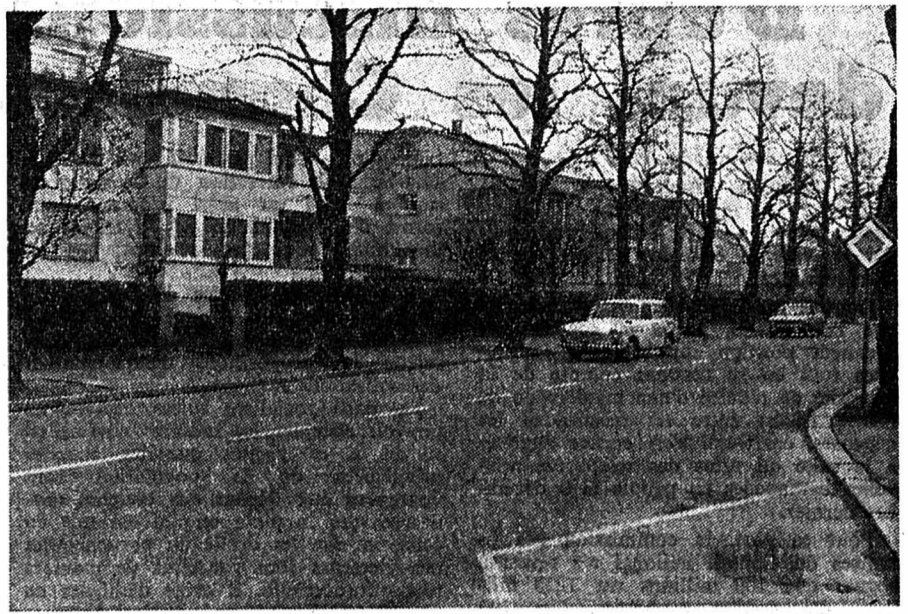
« Weidteile » de Nidau. Elle évite ainsi la place Guido-Muller. Ce tracé présente plusieurs inconvénients. Il coupe de manière définitive la ville de son lac, comme la voie ferrée le fait partiellement. La rangée de villas le long du Strandboden devra être démolie, de même que les maisons locatives situées entre la rue des Bains et l'hôtel Continental (côté lac). De plus, route de Berne, le trafic intense traversera en surface un quartier à forte densité de population, sans aucune protection contre le bruit.
Seul avantage, si l'on peut dire, le raccourcissement de la route du Lac au faubourg du Lac est très simple, ne prévoyant pas de bretelles pour lesquelles il aurait fallu sacrifier le « Neptune ». Selon M. Roger Amman, ingénieur de la ville, la suppression de ces bretelles toutefois remet en cause la fluidité, la sécurité du trafic. Le passage des piétons, par exemple, n'est pas assuré. Quant à ce tronçon, l'ingénieur pense que la ville devra présenter certaines oppositions d'aménagement :
— C'est une solution minimale qui nous est proposée par le canton.

Pour le tracé est, la route transversale du Buttenberg, sera couverte sur une longueur de 850 mètres. A première vue, il semble donc que cette solution pourrait être acceptée par le comité d'initiative qui demandait la construction d'un tunnel sous le Buttenberg.
L'« Omega-Express » est une artère à quatre pistes qui passe au sud de la patinoire, traverse la Suze, l'île du Moulin, les « champs » d'Omega (tennis et place de jeux). Elle canalise ainsi tout le trafic local en provenance de Soleure et du Jura jusqu'à Omega. Cette proposition suscitera certainement de nombreuses controverses. Le Conseil municipal siégera demain en séance extraordinaire pour examiner les problèmes posés par le tracé de cette seule artère.

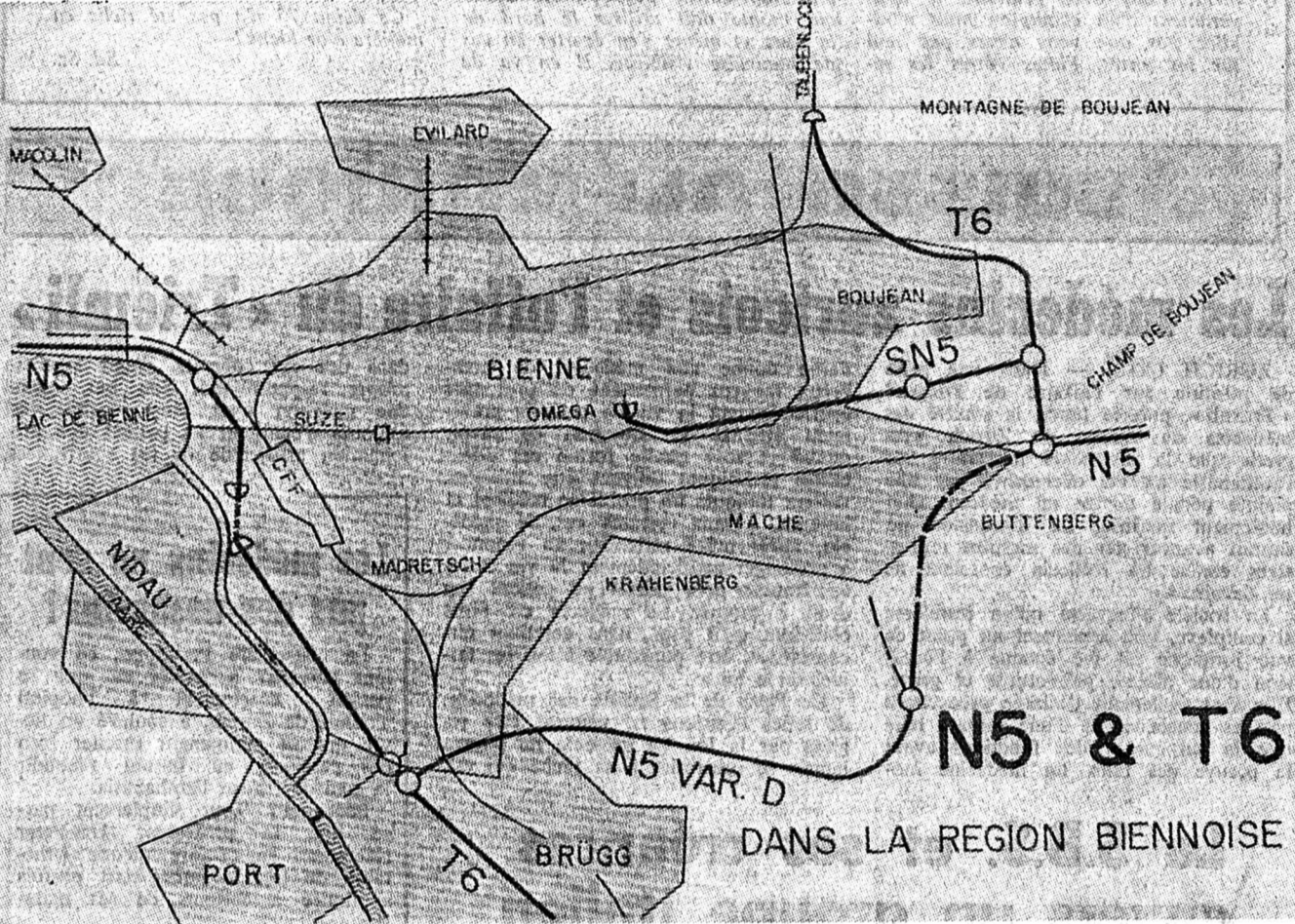
AVIS DIVERS

Selon les promoteurs de cette route express, il s'agit là d'une solution moderne dont la réalisation est de plus « offerte » par la Confédération, puisqu'il s'agit du réseau des routes nationales. Les opposants au projet estiment que les expériences négatives qui ont été faites à Zurich, à Berne et à Bâle devraient

servir de leçon. Pour eux, cette route condamnerait les rares terrains à bâtir d'un quartier tranquille situés relativement près du centre. De plus, l'augmentation future de la circulation sera probablement inférieure à celle que l'on avait prévue initialement, de sorte que la fluidité du trafic devrait être assurée, sans route supplémentaire.
« Une répartition du trafic à l'est de la ville sur trois ou quatre routes crée moins d'embouteillages que s'il était canalisé sur une seule artère », affirme l'un des opposants.
Pour l'heure ce projet fait encore l'objet d'une consultation interne des administrations cantonale et fédérale. Les divers offices de protection de l'environnement, des eaux, de planification, le département de l'agriculture, etc., doivent aussi donner leur avis. Une fois les oppositions levées, le plan devra être approuvé par le Conseil fédéral.
M. E.



Cette lignée de petites villas cossues longeant le Strandboden sera la proie des pelles mécaniques : ce sera l'une des transformations les plus spectaculaires exigées par le nouveau tracé de la N5. (Avipress)



Le projet de la traversée ouest-est de la ville de Biemme par la N5. C'est la variante D qui a été retenue par le gouvernement bernois. On distingue également sur le plan le tracé de la T6.

Prochaine votation communale sur le budget

Augmentation des impôts : un conseiller émet des exigences

De notre correspondante :

Le budget qui va être soumis, le week-end prochain, à l'électeur biennois, prévoyant une augmentation des impôts, ne paraît pas à première vue très populaire. Des tracts plaçant le « non » ont été distribués durant le dernier week-end et plusieurs lettres ouvertes dans la presse locale font état d'un certain mécontentement. Au Conseil de ville par contre, et après un remaniement du budget, les partis ont été unanimes (une fois n'est pas coutume) pour recommander le « oui ». Certains conseillers du bloc bourgeois, pourtant, ont montré quelques réticences. Ainsi M. Bernasconi, directeur des entreprises Marex et Baubedarf, qui a déposé une motion urgente contenant six points précis, soulignant que, si ces derniers n'étaient pas pris en considération, il ferait « personnellement campagne contre le budget ». Pour la séance du conseil de jeudi, le municipal a donné sa réponse sur les différentes exigences de M. Bernasconi qui, dans leur ensemble, sont considérées comme irréalisables.

UNE ESQUISSE DE BUDGET

Quelles sont-elles, ces propositions ? M. Bernasconi demande d'une part à l'exécutif de présenter, d'ici à la fin mars, une esquisse de budget pour 1976 et 1977, dans le but d'une planification financière à longue échéance. Le municipal explique que ce n'est pas chose facile pour une commune. En effet, il faudrait tenir compte d'une foule d'événements imprévisibles : le résultat de votations populaires, des modifications de loi à l'échelle du canton et de la Confédération, etc. L'exécutif fait remarquer qu'une tentative de planification financière avait été entreprise dans les années soixante, mais qu'au bout de quelques mois déjà, il fallut renoncer à une partie du plan. Quant à la demande du motionnaire d'établir un projet de budget jusqu'en mars, le municipal estime « que du point de vue de son exécution, ce souhait est irréalisable en raison du temps qu'il faut pour réaliser un tel travail ». D'autre part, M. Bernasconi demande que l'on réduise de 10 % l'effectif du personnel administratif, ceci de manière échelonnée jusqu'en 1979. Le municipal répond qu'une étude est déjà en cours, qu'un rapport complet sur cette question sera remis aux conseillers dans l'année. « Des mesures bien réfléchies auront davantage d'effet que des revendications globales irréalisables, il ne peut être question de définir, aujourd'hui, quelles seront les tâches que l'administration devra résoudre dans le courant des prochaines années », conclut le municipal. Le motionnaire demande encore que les subventions octroyées aux diverses associations soient stabilisées pour une période de trois ans.

La aussi, l'exécutif répond négativement. En effet, selon lui, il ne saurait être question d'appliquer une mesure générale. Certaines institutions, à caractère social par exemple, seraient menacées dans leur existence, si les subventions ne peuvent être adaptées au coût de la vie. L'exécutif est par contre d'accord de pratiquer un plafonnement général des subventions dans certains cas, celles-ci seraient attribuées en fonction de l'augmentation des prestations des particuliers directement intéressés.

UNE CAMPAGNE PERSONNELLE A PREVOIR ?

Le point quatre demande que les députés biennois interviennent au parlement bernois, afin que les charges, réparties par la répartition financière, cessent de grever, de plus en plus, le budget des communes. La construction du gymnase par exemple ne coûte directement à la ville que 12 millions, le reste, soit 30 millions environ, est réparti entre toutes les communes.

L'avant-dernier point propose que toutes les dépenses non prévues au budget soient acceptées par la majorité des membres du Conseil de ville, c'est-à-dire par 31 voix, ceci pour une période de trois ans. L'exécutif doute que le Conseil de ville soit habilité à introduire la ma-

jeurité absolue. De plus, il fait remarquer que cette façon de procéder modifierait certainement le rapport des forces au sein de l'assemblée. Rappelons que le bloc bourgeois compte 29 membres contre 31 pour la gauche. Enfin, le conseiller du parti national romand demande que le Conseil de ville maintienne à 8 % l'allocation de renchérissement prévue en 1975 pour le personnel communal. L'exécutif repousse cette demande, l'allocation étant garantie au personnel sur la base d'un règlement qu'il faudrait d'abord modifier.

« De plus, Biemme, comparée à d'autres administrations, fait preuve de retenue en la matière », écrit-il. Face à cette réponse, devra-t-on s'attendre à une campagne personnelle de la part de certains conseillers ? Relevons toutefois que le budget a été déjà amputé de trois millions et demi de francs. Des économies ne sont pratiquement plus possibles. En cas de rejet du budget, les comptes accusent un déficit de 14 millions. Il ne restera donc qu'à réduire les prestations communales aux citoyens : fermeture d'institutions sociales, réduction dans les transports publics, etc. Une augmentation des impôts est désagréable pour chacun. Il faut pourtant être conscient des conséquences qui découleraient d'un refus.
Marlise ETIENNE

JURA

Pas de salle à Cortébert pour « Jura-Sud autonome »

De notre correspondant :
Le Conseil communal de Cortébert s'est réuni hier soir et a refusé de mettre la salle de gymnastique à la disposition de « Jura-sud autonome » dont l'assemblée constitutive doit avoir lieu samedi. Après Tavannes et Saint-Imier, Cortébert est la troisième

commune qui refuse des locaux à ce groupement qui défend l'idée de la constitution d'un demi-canton du Jura-Sud. L'assemblée constitutive de « Jura-sud autonome » aura tout de même lieu samedi, mais dans un lieu tenu secret pour des raisons de sécurité.

Au Conseil de Ville de Delémont Aménagement : 70 millions d'investissements en 15 ans

Malgré ses 12.000 habitants. Delémont, la plus importante localité du Jura, ne constitue pas encore un pôle d'attraction régional très important. Elle est, cependant, appelée à jouer un rôle de plus en plus étendu et la création d'un canton du Jura ne manquera pas d'influencer son développement. En décembre 1973, la Municipalité donnait

mandat au « groupe U.A. » urbanisme-architecture) de Delémont d'élaborer un plan d'aménagement local à moyen et long terme. Coût des investissements prévus en quinze ans : 70 millions dont 50 environ à la charge de la commune après subventions.

C'est M. Dominique Nussbaumer, responsable du groupe U.A. qui a présenté, hier soir, devant le Conseil de ville réuni à cet effet, la première étape de l'étude. Ses auteurs l'ont divisé en deux volets, le premier dressant un inventaire fouillé de la ville, le second émettant des prévisions en fonction de ses potentialités. Nous y reviendrons.

Augmentation des impôts

(c) Comme plusieurs autres localités, la commune de Vendlincoourt a décidé, en assemblée, d'augmenter la quotité d'impôts de deux dixièmes. Elle passera ainsi de 2,2 à 2,4 ; de cette manière le budget pourra être équilibré : 456.000 fr. de recettes et 454.400 fr. de dépenses.

NOMINATION A L'ENFANT PRODIGE LAUSANNE, GENEVE, NEUCHÂTEL

La Direction de l'Enfant Prodige et son Directeur, Monsieur Jean-Pierre Butty, les boutiques ELLE et MISS ELLE, les boutiques de MONSIEUR et MONSIEUR BIS ont procédé à la nomination de Directeur commercial adjoint

Monsieur Martial PICHONNAZ

Nous félicitons le nouveau promu et sommes assurés que, grâce à sa connaissance, à ses qualités personnelles et à son dynamisme, notre clientèle sera la première bénéficiaire.

VAUD

YVERDON Nonagénaire fêtée

(c) M. Peter Duvoisin, syndic d'Yverdon, a apporté hier les vœux et cadeaux d'usage à Mme Pauline Daetwyler-Rabessoud, pour son 90ème anniversaire.

Carnet de deuil

(c) Dimanche est décédé brusquement à son domicile d'Yverdon, M. Henri Marchand, âgé de 83 ans. Le défunt a notamment été membre de la Loge maçonnique yverdonnoise durant plusieurs dizaines d'années. Il fit également partie du premier comité du club des lutteurs d'Yverdon, fut membre actif de la section d'Yverdon de la Société fédérale de gymnastique et membre de la société de chant « La Lyre yverdonnoise ». Il était chef-ouvrier aux ateliers des CFF.

Prise de sang : récolte réjouissante

(c) Les samaritains d'Yverdon ont organisé en collaboration avec le Centre de transfusion sanguin de Lausanne, trois séances de prise de sang ; 1120 personnes se sont présentées et ont donné quatre décilitres de sang en moyenne, ce qui représente un résultat total de quelque 450 litres.

CHEVROUX Recensement du bétail

M. André Cuany a procédé au recensement du bétail de la commune de Chevroux. Ce dernier s'établit comme suit : 335 porcs ; 428 bovins dont 176 vaches ; 4 chevaux, 3 poneys, un âne, 6 moutons. La situation reste stable par rapport à 1974.

SAINTE-CROIX Dernier devoirs

Le président du Ski-club de Sainte-Croix, M. Walter Stehli, décédé brusquement à l'âge de 71 ans, a été enseveli dans l'intimité. Il faisait également partie du comité des remonte-pentes des Avattes et était membre actif de l'« Helvétienne ».

BOTTENS Issue fatale après un horrible accident

Une automobile conduite par une jeune femme de la région a happé samedi soir dans le village de Bottens une passante, Mme Anita Ulrich, 19 ans, domiciliée dans cette localité. (Voir notre édition d'hier). Traînée sur une cinquantaine de mètres, la passante, grièvement blessée, a succombé à ses blessures hier matin à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Quant à l'automobiliste, elle a pris la fuite sans s'occuper de sa victime, mais a pu être arrêtée près de Vevey dans la nuit de samedi à dimanche, après d'actives recherches.

La voiture des « briseurs de coffres » a-t-elle été retrouvée à Madretschi ?

La série des cambriolages continue ! Durant le dernier week-end, un ou plusieurs inconnus ont pénétré avec effraction au salon de thé Piazza, route de Brugg, et à la boucherie Bell. Selon des

informations qui n'ont pu malheureusement nous être confirmées par la sûreté, celle-ci se cantonnant dans le silence, deux coffres auraient été retrouvés évanoués dans la forêt de Belmont, alors que la voiture ayant probablement servi au transport était abandonnée sur la place de parc du cimetière de Madretschi.

Lignes sans contrôleurs : un essai à Maennedorf puis ...

Un essai pour la préparation de l'auto-contrôle des titres de transports sera fait à partir du changement d'horaire, soit dès le 1er juin, on le sait, sur les lignes Berne-Bienne et Zurich-Meilen-Rapperswil. Un premier test aura lieu à partir du 1er février à la gare de Maennedorf (ZH), où un appareil d'obligation automatique sera installé. Les billets oblitérés par ce moyen permettront aux voyageurs de prendre place dans les voitures pour « abonnements à vue » des rames automotrices de banlieue. Le principal essai se fera ensuite dès juin sur les deux lignes en question.

Nouveau tribunal de prud'hommes

(c) Hier soir à l'Hôtel-de-Ville, le tribunal de prud'hommes de Biemme a siégé en assemblée plénière sous la présidence de M. Hans Kern, directeur des œuvres sociales. Ont été élus présidents, MM. André Auroi, Rudolf Krill, Otto Dreier, Félix Bangarter, Hans Berlsahinger et Francis Pellaton. M. Hermann Zeigler a été nommé secrétaire central, les deux suppléants étant MM. Marcel Baechler et André Voler.

Enfin, le préfet du district, M. Hirschi, a assermenté les 107 nouveaux assessseurs.

FRIBOURG

Un concours d'architecture pas comme les autres pour abaisser le prix de la construction rurale

« Le département de l'agriculture du canton de Fribourg, en collaboration avec le service fédéral des améliorations foncières, organise, sur la base du règlement des concours d'architecture de la SIA, un concours de projets pour des constructions rurales, afin d'obtenir des solutions qui soient rationnelles, pratiques, économiques et adaptées à nos régions à prédominance herbagère ». C'est l'article premier du règlement du concours d'architecture qui fait suite à un concours d'idées ouvert à quiconque. Selon l'architecte Pierre Dumas, connu comme constructeur d'églises et d'écoles notamment, ce concours revêt un intérêt exceptionnel. Des solutions résolument nouvelles, mais souples, devront être trouvées pour parvenir au but : abaisser le prix des constructions rurales à environ 7000 fr. par unité de gros bétail (UGB) : 30 à 80 % au-dessous des coûts usuels !

Dans le canton, quelque 4000 fermes datant des XVIIIe et XIXe siècles devraient être rénovées ou reconstruites en dix ans : impossible ! Mais cela dit bien l'ampleur et l'urgence du problème. Plusieurs tentatives accomplies en Suisse alémanique pour trouver de nouveaux types de construction adéquats ont été des échecs : le prix par UGB était excessivement élevé. Ces dernières années, il est devenu de plus en plus évident que, pour améliorer le revenu agricole, il fallait agir sur la productivité ; donc, revoir notamment la politique de construction rurale et utiliser ainsi équitable-

ment des subventions fédérales et cantonales.

Le concours est ouvert à tous les architectes, ingénieurs et techniciens, résidant en Suisse. De plus, les étudiants en architecture des classes terminales des Ecoles polytechniques et des techniciens suisses sont autorisés à concourir. Le jury, présidé par M. Marcel Waeber, architecte à Bulle, est composé de quatre architectes et de quatre maîtres-agriculteurs. Une somme de 35.000 fr. récompensera les auteurs de six projets classés et des achats sont prévus. Deux travaux devraient faire l'objet de mandats d'exécution ; il s'agit d'une construction en zone de montagne, à Estavayens (Gruyère) et une en zone de plaine à Lovens (Sarine).

Les progrès réalisés jusqu'ici en matière de construction rurale de faible coût furent minimes. Le sujet n'excitait guère l'imagination des architectes, d'autant plus que le rendement attendu n'était pas des plus « intéressants ». Avec le concours fribourgeois, la situation est différente, surtout en période de récession : les architectes auront davantage de temps à consacrer à une étude, bien que le délai soit plutôt bref.

On voit d'emblée se dessiner une standardisation, et le danger d'un enlaidissement des campagnes et des villages. Mais le risque doit être couru, car beaucoup de constructions menacent ruine. D'autres ont été réparées sommairement, et souvent au mépris de l'esthétique (emploi de la tôle ondulée, par exemple). Une construction qui portera la marque d'aujourd'hui vaudra mieux. Au reste, elle sera moins durable que le type traditionnel. Et puis, la construction rurale ne se prête pas à une préfabrication totale. Seuls des éléments de base seront uniformisés. La souplesse, les articulations possibles sont imposées par la topographie, par la nécessité de l'intégration au site. L'esthétique, en somme, ne sera pas sacrifiée sur l'autel de l'argent. Du moins la promesse en a-t-elle été faite.
M.G.

La vie staviacoise

(c) On a, récemment, enterré à Estavayer-le-Lac, M. Alfred Bourdilloud, âgé de 72 ans, ancien chef de garage dans la localité. Bourgeois d'Estavayer, né en Gruyère, le défunt était membre honoraire de la société locale de chant et vétéran cantonal. Dimanche, s'est déroulée, à Estavayer, la traditionnelle fête des Bastians.

Lors de la soirée familiale du chant de ville staviacoise, un hommage particulier a été rendu à M. Raymond Etienne qui, en 15 ans, n'a manqué aucune des quelque 500 répétitions. La société du chant de ville est, actuellement, présidée par M. Louis Joye et dirigée par M. Jacques Vaucher.
A la suite de la démission de M. Hilaire Cantin, membre du Conseil communal de Rueyes-les-Prés, c'est M. Jean Cantin qui a été appelé à lui succéder.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

D'après discussions en vue devant les Chambres fédérales

De notre correspondant de Berne :

Les Chambres discuteront la semaine prochaine les mesures financières proposées par le Conseil fédéral pour pallier le mauvais état des comptes de la Confédération.

Comme préalable au débat mémorable que l'on attend, partis et associations prennent position sur les mesures prévues tout en se rendant compte de la nécessité de réduire d'une manière ou de l'autre l'écart entre les recettes et les dépenses, écart qui s'est encore aggravé à la suite du refus des ressources nouvelles demandées au peuple le 8 décembre dernier.

Pour sa part, la commission des finances du Conseil national n'a réussi à rogner que 100 millions sur 1220 millions d'économies proposées. Ces 100 millions résultent de l'amputation de 100 millions de la somme demandée aux cantons sous forme de diminution de leur part à l'impôt fédéral direct que le gouvernement avait fixée à 218 millions, sans consultation des cantons d'ailleurs.

Si pour 1975 on ne prévoit pas de recettes nouvelles, il n'en est pas de même de 1976. Mais l'augmentation des recettes ainsi proposées par le Conseil fédéral (1350 millions) reçoit une adjonction de 80 millions de la part de la commission des finances qui propose dès lors 1420 millions de recettes supplémentaires pour 1976.

Remarquons que parmi ses propositions la commission suggère d'augmenter légèrement le taux maximum de

l'impôt direct qui passerait ainsi de 10 à 11,5 %. Une correction de la progression à froid est aussi proposée sous forme d'une réduction de 70 francs au maximum pour les revenus bas et moyens.

Les différentes prises de position de partis reflètent des critiques liées à leur programme. Les socialistes pourraient rejeter les propositions d'augmentation des cotisations AVS-AI.

Le parti socialiste suisse déclare ne pouvoir accepter les mesures envisagées. Il dit à ce propos que les couches privilégiées de la population sont épargnées aux dépens des couches modestes, que le plein emploi est mis en cause et que les droits du parlement et des électeurs sont restreints de manière inconstitutionnelle. Il exige d'ailleurs un nouvel arrêté sur l'impôt fédéral direct.

Les directeurs cantonaux des finances se sont élevés, quant à eux, sur la contribution de 200 millions qu'on demande aux cantons en les privant d'une part de l'impôt direct qui leur revenait. On sait que la commission des finances élargie vient de proposer de couper la poire en deux, à chacun 100 millions!

Les débats diront le sort qui sera réservé à cette proposition. L'Union syndicale suisse estime d'autre part inacceptable la proposition de limiter à 770 millions la participation annuelle de la Confédération aux dépenses de l'AVS. Pour elle l'équilibre des finances fédérales pourrait être assuré dès 1976 par un relèvement de l'impôt fédéral direct.

L'Action nationale met l'accent sur les recettes nouvelles (impôt pour les entreprises qui occupent des étrangers). Les indépendants estiment que l'on pourrait faire plus d'économies encore. Cela promet de belles joutes oratoires devant le parlement pour influencer la répartition à faire des sacrifices demandés.

La proposition de porter de 30 à 35 % le taux de l'impôt anticipé, contenue dans le projet du Conseil fédéral pour les recettes nouvelles en 1976 pourrait se révéler périlleuse pour l'économie suisse estimant certains économistes, de même que la hausse de l'impôt sur le chiffre d'affaires, hausse certes plus modeste que celle qui avait été proposée à la votation du 8 décembre. Le débat qui s'annonce devant les Chambres trouvera certainement des parlementaires traumatisés, avec l'opinion publique, par les affirmations officielles selon lesquelles le ménage de l'Etat ne peut restreindre son train de vie au-delà de ce qui est fait et que par conséquent des impôts nouveaux sont nécessaires. En attendant la réforme annoncée de la fiscalité et une nouvelle clé de répartition des ressources et des tâches entre cantons et Confédération, il faut parer au plus pressé: des mesures d'austérité cette année et dès l'an prochain un paquet de recettes nouvelles.

C'est donc vers les parlementaires que l'intérêt se concentrera ce mois encore pour connaître le sort des propositions du gouvernement.

J.-P. G.

Balance des revenus positive, mais...

La balance des revenus englobe la balance commerciale (échanges de marchandises avec l'étranger), les prestations de services et les mouvements de capitaux, avec l'étranger également. En 1973, elle a laissé un solde actif de 890 millions de francs, ce qui revient à dire que notre économie a fourni pour 890 millions de prestations de plus qu'elle n'en a reçu. Depuis 1966, la balance suisse des revenus a toujours été active.

Dès le début de 1974, on a vu se détériorer les perspectives de la balance des revenus, sous l'influence du renchérissement des matières premières et, en particulier, des produits pétroliers. On avait alors des raisons de craindre une nouvelle série d'années déficitaires (comme ce fut le cas entre 1960 et 1965). On assistait, en effet, à une augmentation considérable du déficit de la balance commerciale. Il s'était élevé à 9 milliards de francs en 1973. A la fin du troisième trimestre de 1974, il atteignait déjà 6,5 milliards. Aussi s'attendait-on pour l'ensemble de l'année, à un déficit de la balance commerciale plus important qu'en 1973. Fort heureusement, le quatrième trimestre a été marqué par un changement d'orienta-

tion, en ce sens que l'excédent des importations sur les exportations a été sensiblement moins important que pendant la même période de l'année précédente. De telle sorte qu'à la fin de l'exercice, le déficit de la balance commerciale a représenté pour la balance des revenus une charge moins lourde qu'on ne l'avait craint.

Le déficit de la balance commerciale n'en a pas moins été du même ordre de grandeur qu'en 1973. Mais l'apport actif des services (malgré un léger affaiblissement du tourisme) et des mouvements de capitaux a continué à augmenter. Cela nous a permis d'éviter pour l'exercice écoulé un déficit de la balance des revenus.

Le problème n'en est pas définitivement résolu pour autant. Le renchérissement des matières premières et des produits pétroliers continue de menacer l'équilibre de notre balance commerciale. On peut craindre, en 1975, un nouveau recul du tourisme international. Enfin, l'évolution monétaire est défavorable à nos exportations et l'on se demande jusqu'à quel point celles-ci pourront poursuivre leur croissance. Rien ne nous garantit donc que nous

Stabilisation du prix des vins indigènes du millésime 1974

BERNE (ATS). — Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices communique que la Fédération

Oui à la solution du délai

BERNE (ATS). — L'Union suisse pour décriminaliser l'avortement a décidé de recommander la solution du délai. Dans un communiqué diffusé lundi, « l'U.S.P.D.A. appuie avec soulagement la résolution suisse proposant la solution du délai, ajoutée en extrême aux résolutions du congrès de la femme qui s'est tenu ce week-end à Berne. L'U.S.P.D.A. espère que le parlement tiendra compte de la décision de la majorité des femmes et de la commission du Conseil national d'adopter, en même temps que des mesures de prévention et d'aide sociale à la maternité, la solution du délai avec libre choix du médecin. L'U.S.P.D.A. estime que cette solution constitue le seul compromis autorisant le retrait de son initiative pour décriminaliser l'avortement ».

SUITE Perspectives économiques

La hausse des prix sera conditionnée par la progression des coûts notamment du fait de l'indexation des salaires.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR 1974

Le ralentissement conjoncturel déclenché par la crise du pétrole s'est poursuivi en 1974. Le taux de croissance a sensiblement baissé surtout du fait de la baisse de la demande interne de biens et de services. Les investissements ont fortement diminué dans la construction du fait non seulement de l'arrêt sur la construction et des restrictions monétaires,

romande des vigneron, la société des encaveurs de vins suisses, la Fédération suisse des négociants en vins et la fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers ont signé une convention à Lausanne, les 9 et 10 décembre dernier. La convention prévoit que le prix des vins de la récolte 1974 demeureront fixés au niveau des prix de récolte 1973 conformément à la convention concernant la stabilisation du prix des vins indigènes du millésime 1973, passée entre les quatre organisations précitées. Cette convention s'applique aux vins genevois, vaudois, valaisans, fribourgeois, neuchâtelois et de la région du lac de Bienne.

Les parties signataires acceptent qu'une commission arbitrale connaisse leurs litiges. Le préposé contrôlera le respect de cette convention. Une même stabilisation des prix pour les vins de Suisse allemande a pu être obtenue, par convention spéciale, entre la société suisse de viticulture, les négociants en vins de la Suisse orientale et la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers.

res, mais également des tendances structurelles à la récession. La demande de l'étranger est restée vive surtout durant le premier semestre. Les hausses de prix ont pu être répercutées sans fléchissement de la demande.

Ce ne sont évidemment pas les mouvements commerciaux toutefois qui ont provoqué les fortes variations de la valeur de notre franc, mais en grande partie les capitaux spéculatifs étrangers cherchant à se placer dans notre économie. La politique de flottement du franc, du fait de cette pression spéculative, ne peut permettre toutefois d'atteindre un cours correspondant aux échanges réels de notre appareil national de production.

La balance des revenus accuse un léger excédent, tandis que le déficit de la balance commerciale a augmenté et que des excédents de recettes proviennent des services et des revenus de capitaux à l'étranger.

Mais la politique monétaire restrictive, l'absorption partielle des liquidités excessives de 1971 et la hausse des prix se sont accrues. Après une hausse des prix à l'importation au premier semestre, on a assisté à une augmentation des prix internes durant le second semestre. Les hausses de salaires ne pouvant plus être compensées par une amélioration de la productivité, elles compriment les bénéfices et influencent négativement l'équilibre entre l'offre et la demande.

J.P.G.

Plaisirs de neige: skieurs, connaissez-vous votre code?

La route a son code. Le ski, le sien également. Encore insuffisamment connu pourant de nombreux pratiquants et mis au point par la Fédération internationale de ski.

Le ski, c'est une vérité de La Palice, connaît une vogue croissante en Suisse et dans les pays voisins. L'image des vacances blanches est entrée dans les mœurs. Et à chaque saison hivernale les villes qui toussoient dans le brouillard se vident de leurs habitants en fin de semaine. Du Jura aux Alpes, les skieurs de tout âge vont au rendez-vous du soleil et de l'air pur. Au rendez-vous de la joie. Oui, mais toute médaille a son revers. Et les accidents de ski ont malheureusement tendance à suivre une courbe ascendante. Un chiffre en dit long. 8000 accidents (sur les 80.000 relevés chaque année) sont dus à des collisions qui auraient pu être évitées en observant certaines règles. Le skieur qui enfreint ces règles et provoque un accident est tenu pour responsable et peut être poursuivi pénalement. Vous avez peut-être le tempérament d'un champion mais n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul sur les pistes. Faites vôtres les re-

commandations du code du ski. Sur les pistes, la qualité d'un skieur se mesure aussi à sa discipline!

Il est donc utile de rappeler que le skieur doit se comporter de façon à ne pas mettre autrui en danger ni à lui porter préjudice, qu'il doit adapter sa vitesse et son comportement à ses possibilités physiques et aux conditions générales du terrain et du temps. Le skieur qui en suit un autre doit choisir son parcours de manière à ne pas mettre en danger celui qui le précède. Le dépassement peut se faire par la droite ou par la gauche, en prévoyant une distance suffisante pour permettre les évolutions du skieur dépassé. Le skieur pénétrant sur une piste doit s'assurer, en regardant vers le haut et vers le bas, s'il peut le faire sans danger pour autrui et pour lui-même.

Il faut éviter de stationner sur les pistes, dans les passages étroits ou sans visibilité surtout. En cas de chute, la piste doit être dégagée le plus rapidement possible. Le skieur qui monte doit utiliser le bord de la piste et même s'en écarter en cas de mauvaise visibilité. Il en va de

même pour celui qui descend à pied.

Dans cet éventail de mesures de sécurité, la signalisation joue également un grand rôle. Le skieur doit absolument respecter les balisages, les signaux d'indication ou de danger et les tableaux de barrages et d'avertissements.

En cas d'accident, toute personne doit prêter assistance et prendre les premières mesures qu'il s'impose sur le lieu de l'accident: skis croisés plantés à une distance suffisante du blessé et alerter le service de secours. Tout témoin ou victime d'un accident, responsable ou non, doit se faire connaître. Celui qui enfreint ces règles et provoque un accident est tenu pour responsable.

Voilà en résumé les grandes lignes du code du ski. De quoi rafraîchir les mémoires défaillantes.

Et maintenant bon ski! Oui mais au fait, après le jahn, la nature qui s'est mise en tenue de printemps vraiment trop tôt, il ne reste plus qu'à attendre... encore un peu de neige.

Ce début 75 n'a pas été riche en matière d'or blanc!

Ed. Sz.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les médecins zuricois et l'affaire du « Triemli »

ZURICH (ATS). — Dans une prise de position sur l'affaire de l'hôpital « Triemli », publiée lundi, la société des médecins du canton de Zurich « regrette que la discussion nécessaire sur l'euthanasie ait été déclenchée par une plainte pénale contre un médecin chef hautement qualifié. La discussion ne saurait avancer par des mesures répressives contre un médecin conscient de ses devoirs ».

La société s'inquiète qu'un problème si complexe, non seulement au point de vue juridique ait été évoqué à l'occasion d'une plainte prématurée et grave. Elle s'est également déclarée préoccupée par les conséquences d'une mesure telle que la suspension des fonctions avant la preuve des faits. La médecine mo-

derne donne aux médecins de nombreux moyens permettant de prolonger artificiellement la vie de patients gravement atteints. La question de savoir quand et sous quelle forme ces possibilités techniques doivent être utilisées, restera toujours un problème médical et humain. « Dans certains cas, le médecin, après mûre réflexion, va renoncer à prolonger artificiellement la vie et les souffrances pour laisser au patient son droit à mourir. Le médecin est alors conscient qu'il peut, dans certaines circonstances, être punissable selon les termes de la loi ».

De l'avis de la Société des médecins, de telles décisions ne peuvent être réglées par la loi. Le médecin ne pourra jamais se soustraire à sa tâche qui est,

dans des cas concrets, d'agir sous sa propre responsabilité. Son but, quand une guérison n'est plus possible, est toujours d'épargner au patient une prolongation artificielle de ses souffrances.

Les médecins ne sont pas des assassins!

La conseillère Pestalozzi, en voulant chercher à savoir ce qui se passait exactement à l'hôpital Triemli de Zurich, a soulevé un livre qui va maintenant susciter bien des passions, en faisant rebondir la controverse sur l'euthanasie.

Pourquoi? Tout simplement parce que le professeur Urs-Peter Haemmerli a déclaré qu'une « thérapie de liquide pur » était parfois appliquée à certains de ses malades.

L'expression « thérapie de liquide pur », en termes médicaux, signifie qu'un patient nourri artificiellement reçoit des injections d'eau dépourvue de toute substance nutritive.

Ce « traitement », ne fut bien évidemment appliqué qu'à des personnes inconscientes n'ayant aucune chance de se rétablir. Elles auraient pu, sans cela, végéter des mois dans cet état-là. Mme Pestalozzi a donc réaffirmé l'obligation morale d'un médecin de maintenir en vie par tous les moyens, ses patients condamnés irrévocablement à mourir.

De tout temps et dans tous les pays du monde un peu évolués, on s'est posé la question de savoir si c'était un crime que d'abréger les souffrances d'un malade ne disposant d'aucune chance de salut. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on va ouvrir le dossier.

QUI?

Il faut néanmoins avoir vu un membre de sa famille ou un être cher souffrir pendant des jours et des jours sur un lit d'hôpital alors qu'on savait pertinemment que la médecine n'y pourrait plus rien, pour comprendre le vrai problème.

Qui, en effet, voyant sa mère, son père, sa femme ou son mari se « consumer » à petit feu dans des souffrances incroyables, n'a jamais demandé à un médecin s'il ne pouvait pas faire une petite piqûre afin que le calvaire du patient et de ses proches s'achève une fois pour toutes?

Que celui qui cette idée n'a jamais effleurée jette la première pierre! Quelle serait la réaction de Mme Pestalozzi si, un jour, elle se trouvait placée devant un tel dilemme? Réviserait-elle son jugement? Estimerait-elle alors que délivrer un patient irrécupérable de ses maux est un meurtre, crime capital, punissable d'une peine de réclusion de 5 à 20 ans?

PAS DES ASSASSINS

Les médecins, on l'a vu récemment lors d'un grand procès dans le canton de Neuchâtel, ne sont pas des assassins. Ils sont tout simplement humains. Et quand ils constatent que tout leur savoir, tous les artifices médicaux restent impuissants devant une maladie qui progresse à pas de géant et qui, à plus ou moins longue échéance, aura inéluctablement raison de leur patient, ils s'interrogent en toute conscience.

— Ce que j'ai fait ou ordonné que l'on fasse à mes patients, a déclaré le Dr Haemmerli à l'ATS, je l'aurais fait également s'il s'était agi de ma mère ou de mon père en pareille situation. Et si cela avait été moi-même, j'aurais souhaité que mon médecin traitant agisse de la même manière.

Le cas de conscience auquel chacun, immanquablement, serait confronté en de pareilles circonstances, le Dr Haemmerli l'a tranché de la manière que l'on sait. Peut-on, objectivement, l'en blâmer?

J. NUSSBAUM

La S.B.S. et ses créances envers un groupe italien

BALE (ATS). — La Société de banque suisse a conclu des transactions avec l'important groupe italien « Societa generale immobiliare » qui déboucheront probablement sur d'importantes créances en faveur de la Société de banque suisse.

Or, dans un communiqué remis à la presse ces jours derniers, la « Societa generale immobiliare » refuse, « à notre grand étonnement », d'exécuter ses obligations contestant notamment sa responsabilité découlant de son engagement, indique un communiqué de la « S.B.S. » publié lundi. Les mesures nécessaires ont été prises en vue d'assurer le recouvrement de ces créances.

PRÉCISIONS DE LA S.B.S.

Un porte-parole de la Société de banque suisse a indiqué, sur demande de l'ATS, que la direction du groupe italien

souligne que Carlo Bordon, directeur d'une filiale et partenaire commercial du financier italien Sindona, a outrepassé ses compétences. Il s'agissait d'affaires bancaires diverses, relevant notamment du secteur des devises. La somme totale des prétentions, rejetées par le groupe italien, est de l'ordre de 150 millions de dollars. Les créanciers, qui sont nombreux et que l'on ne connaît pas toujours, paraissent être des personnes physiques ou morales, domiciliées en Suisse.

La part de la S.B.S. à cette somme est actuellement difficile à évaluer, certaines affaires n'étant pas terminées. Il s'agit toutefois d'un faible pourcentage. La solvabilité de l'établissement italien n'est pas en cause. Des disputes internes seraient à l'origine de l'affaire.

TESSIN

Vol de fourrures

LUGANO (ATS). — Des inconnus ont pénétré, pendant la nuit de samedi à dimanche, dans un magasin de fourrures de Lugano-Cassarate et ont emporté des manteaux pour un montant de 25.000 francs environ. Les voleurs ont pris la fuite.

La crise du bâtiment

LUGANO (ATS). — En raison de la crise qui touche actuellement l'industrie tessinoise du bâtiment, les jeunes techniciens de ce canton, qui ont achevé leurs études ou qui vont incessamment les terminer, devront peut-être s'expatrier s'ils veulent trouver un emploi. Ils renoueraient ainsi avec les habitudes de leurs ancêtres. Des possibilités intéressantes leur seraient offertes notamment en Afrique du Sud et dans les pays en voie de développement.

D'autre part, une entreprise de construction de Lugano, qui emploie 250 ouvriers, a été chargée, par le gouvernement libyen, de réaliser plusieurs routes à une quinzaine de kilomètres de Tripoli. Le montant de ces travaux s'élèvera à 18 millions de francs.

A partir du 20 janvier, l'entreprise tessinoise enverra en Libye le cinquième de son effectif, des machines et du matériel. Le groupe de 50 personnes environ sera composé de techniciens tessinois et d'ouvriers italiens.

VAUD

Nouvelle centenaire

GRYON (VD) (ATS). — Mme Louisa Aulet-Keim fête mardi ses 100 ans révolus à Gryon, au-dessus de Bex, dans les Alpes vaudoises. D'origine alsacienne, mais née à Gryon le 21 janvier 1875, la nouvelle centenaire épousa en 1907 un jardinier de ce village et eut deux filles. Elle est veuve depuis 1963. Mme Aulet-Keim entre en bonne santé dans sa 101ème année. Elle se promène encore volontiers.

Loterie à numéros: pas de gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage du 18 janvier.

Le maximum de 6 numéros exacts n'a pas été atteint.

6 gains avec 5 numéros exacts plus chiffre compl.: 81.829 fr. 85.

150 gains avec 5 numéros exacts: 3273 fr. 20.

7812 gains avec 4 numéros exacts: 62 fr. 65.

121.221 gains avec 3 numéros exacts: 4 francs.

J.P.G.

Autorisation officielle du 15 janvier 1975 au 4 février 1975

GRANDE VENTE SPÉCIALE

GROS RABAIS

CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

NEUCHÂTEL Rue du Seyon
La Neuveville Le Landeron

DE PLUS NOUS OFFRONS **10%** SUR TOUTES LES CHAUSSURES NON SOLDÉES

Nos clients affirment!

les skis intersport sont les moins chers et les mieux finis

ET C'est VRAI !!!

Pour 149.— 185.— 198.—
218.— 289.—

des skis INTERSPORT impeccables.

La lutte pour les prix et la qualité arbitrés par le magasin INTERSPORT.

- qui sait conseiller
- qui a le tout grand choix
- qui offre des parcs devant son magasin
- qui fait économiser de l'argent.
- c'est TOSALLI sports à Colombier.

Soyez les bienvenus chez

Tosalli SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12



ROCHAT CERNIER

Chasse-neige Fraises à neige Universal
Démonstration à domicile.
Tél. (038) 533 532.

COUTURE

retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

SINGER

vous propose ses **aspirateurs 3001-4001**
Vos amis de tous les jours.
L. Monnier rue du Seyon 11 Neuchâtel
Tél. (038) 28 12 70

Congélateur armoire et bahut

Prix sans concurrence.
Tél. (024) 24 29 08.



Tectyl VALVOLINE

protège votre **voiture de la rouille** pour longtemps. Faites confiance au spécialiste
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.



POUSSINES

Babcock blanche et Waren brune ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 ans à 6 mois. Santé garantie. Coquelets d'engrais. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole TREIZE-CANTONS, 1599 Henniez (VD). Tél. (037) 64 11 68

Abris

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences! Notre référence: 2000 constructions livrées! Demandez sans engagement une offre détaillée! Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/323713

uninorm

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce? C'est si simple, si pratique et si avantageux! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS **FAN**



La douce Mary Long.

Vivre dans le rustique...



Un grand choix de mobiliers rustiques vieillies, palinés antique vous est présenté dans notre ferme transformée: **TABLES, DRESSOIRS, VAISSELIERS, BAHUTS, SALONS**, toutes dimensions. **BIBLIOTHÈQUES** sur mesure. Collections de pièces uniques reconstituées en bois anciens.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Une équipe de conseillers, en décoration vous fera visiter notre ferme et vous donnera mille idées pour réussir l'arrangement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.



GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement:

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à: _____



"Notre cigarette"

Prêts

immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24 63 63



Je cède Fr. _____

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____

DES RABAIS INOUIÏS JUSQU'À

70%

ÉCHEC TOTAL A L'INFLATION
le plus grand centre neuchâtelois spécialisé

JEANNERET & C^{ie} S.A.

FRIGOS - CONGÉLATEURS - LAVE-LINGE - LAVE-VAISSELLE - CUISINIÈRES - RADIOS - GRAMOS - ENREGISTREURS - TÉLÉVISEURS NOIR-BLANC ET COULEUR.
SACRIFIÉS A DES PRIX SANS PRÉCÉDENTS

AU CONFORT MÉNAGER
SEYON 26, 28, 30 - NEUCHÂTEL - Tél. 24 57 77

Durant les soldes, nos prix s'entendent départ magasin. Petite participation pour livraison.

Vente autorisée

hockey sur glace

Sur le front du championnat suisse de ligue B

Neuchâtel reçoit Fribourg à Monruz Un face à face sans concession

A Langenthal, Neuchâtel a renoué avec la victoire. Il était tant. Quinze matches sans succès, ça use! Terriblement. Il convenait de réagir. Or, la réaction attendue s'est produite à l'extérieur. Le fait est significatif de la volonté des Neuchâtelois de sauver leur place en ligue B. Certes, l'heure n'est pas encore venue de paroisir, la route restant à parcourir est longue, très longue, semée d'embûches. Il faudra les surmonter les unes après les autres. A force de travail, de volonté, de patience, la possibilité de conserver une place en ligue B est envisageable.

par rapport à ces mal classés. La venue de Fribourg s'inscrit dans cette ligne. Pour l'entraîneur Aucoin et ses protégés, les raisons de vaincre ce soir à Monruz sont identiques à celles des Neuchâtelois. C'est dire que l'affrontement va être total, sans concession, la moindre erreur pouvant se payer chèrement.

LA FORMULE

Ce match, Neuchâtel doit l'aborder dans le même état d'esprit, dans les mêmes dispositions tactiques que celui de samedi à Langenthal. Il n'y a plus place pour le sentiment, le compromis. A Langenthal, Huggler a « tourné » à deux lignes d'attaque dès le début de la rencontre. La formule a porté ses fruits. Elle permet à des joueurs comme

Dolbec de mieux s'exprimer. Souvent le Canadien est décrié, comparé à certains de ses compatriotes évoluant en Suisse, ces derniers jouant parfois la presque totalité de la rencontre. Or, si, par exemple, Vincent (Fleurier) peut se le permettre, c'est qu'il évolue à un poste « moins fatiguant », tant il est vrai qu'en défense un joueur est sollicité d'une tout autre manière qu'en attaque.

Homme dangereux pour l'adversaire (tir, rapidité, « dribble »), Dolbec a besoin de jouer pour s'exprimer. A Langenthal il a démontré, une fois de plus, ses qualités. Et ce soir? Une fois encore l'aillier gauche de la première ligne sera l'homme visé par les Fribourgeois. Il incombe à ses partenaires de le « libérer », de lui créer des espaces libres où il puisse s'engager et placer son tir.

Mais Dolbec n'est pas seul « à faire Neuchâtel ». Quadri est un élément clé. A vingt ans — il les fêtera le 25 septembre — le gardien neuchâtelois a fait oublier son successeur Friedli. Doté d'un bon réflexe, ce maçon de profession est sûr dans ses arrêts au gant. Certes, il manque parfois de concentration. Un défaut corrigible. Il reste néanmoins une pièce capitale dans le jeu de Huggler.

Et puis, à l'heure où l'équipe renoue avec la victoire, Zingg (20 ans le 10 mars prochain) retrouve le chemin des filets adverses: deux buts contre Fleurier, un à Langenthal. C'est de bon augure au moment où Gygli (deux buts samedi), se met, lui également, à marquer.

Voilà donc l'équipe de Monruz relancée. A elle de poursuivre, de s'engouffrer dans la brèche ouverte samedi soir face au néo-promu. Or, ce soir, Fribourg ne sera pas un adversaire complaisant. Tout au long de la phase initiale, les hommes d'Aucoin — il avait succédé à Reto Delnon en cours de saison — ont apporté la preuve d'une certaine valeur. Ils entrèrent même en lice pour accéder au tour de promotion. Et puis, dans ce tour de relégation, ils ont acquis trois points, dont un devant Fleurier récent vainqueur, d'une courte longueur, de Neuchâtel.

DÉTERMINATION

Battu sévèrement à Langenthal (8-1), les « Pingouins de la glace » traversaient ce soir-là une crise, Nadau et l'un des frères Vonlanthen étant condamnés au rôle de remplaçants pour des raisons disciplinaires. Une preuve d'autorité d'Aucoin (ou de son président?) afin de remettre l'église au milieu du village. La leçon semble avoir été payée malgré la défaite contre Lugano. Samedi, l'équipe tessinoise était trop forte. Et puis elle avait retrouvé Molina dans le but. La précision a son importance.

Toutefois, les Fribourgeois firent preuve de combativité, de volonté, de détermination. Des qualités qu'ils affichèrent certainement dans quelques heures à Monruz. Il conviendra de leur faire échec. Comme il le faudra forcer Boschung à capituler. Le vétéran fribourgeois reste la valeur sûre de l'équipe, l'homme pouvant, à lui seul, faire pencher la balance.

Neuchâtel remis en selle par sa victoire — elle appelle confirmation — à Langenthal, Fribourg déterminé après avoir mis un terme à sa crise interne: l'affiche est alléchante en raison de l'enjeu, de ses conséquences sur l'avenir des deux formations engagées dans ce face à face sans concession.

F. P.

P.-H. BONVIN



LA CHASSE AUX POINTS. — Tant pour le Neuchâtelois Bonjour (à gauche), que pour le Fleurisan Fornoni, elle se poursuit... (Avipress - Baillo)

Ligue A: Langnau rentre dans le rang

La dix-huitième journée, en ligue A, s'annonçait particulièrement difficile pour La Chaux-de-Fonds qui risquait, d'un seul coup, de reperdre les deux points grignotés la semaine précédente sur Berne. Mais La Chaux-de-Fonds a fort bien passé le cap toujours dangereux de Kloten. Elle s'est même relativement mieux tirée d'affaires face aux « Aviateurs » que Berne ne l'a fait devant Sierre.

de l'année, on note un léger « plus » en faveur des Neuchâtelois. Espérons pour eux — et pour l'intérêt de la compétition — qu'ils sauront en profiter samedi, jour où ils se rendront eux-mêmes à l'Allmend.

INCONSTANCE

Langnau, lui, rentre dans le rang. Tenir tête au deux « grands » jusqu'au terme de la compétition est au-dessus de ses forces. On n'en est pas surpris. Par contre, ce qui étonne, c'est qu'il ait capitulé devant Villars et cela en Emental. Son triomphe de jeudi (9-1) sur Ambri Piotta ne lui a sans doute rien valu. Il faut être constant dans l'effort pour se maintenir régulièrement au sommet. Langnau est encore un peu trop jeune pour afficher cette constance. Mais

les « tigres » ne sont pas morts. Ils défendront leur troisième place et gare à ceux qui ne prendront toutes les précautions voulues en les affrontant!

Ambri Piotta n'a pas eu pitié de Genève Servette, qui a longuement espéré remporter au moins un point, à la Vallascia. Finalement battus de peu, les Genevois doivent encore croire en leur chance. Il reste vingt points en jeu et deux confrontations directes avec Sierre. Clerc et ses coéquipiers tiennent encore leur sort entre leurs mains.

Ce soir, La Chaux-de-Fonds et Berne auront chacun une délicate mission à remplir. Les Montagnards attendent Langnau. Lors de leur premier passage aux Mélezes, Cusson et ses hommes se sont inclinés de peu (5-7). Suivant l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent, ils mèneront à nouveau la vie dure aux Turler, Huguenin et autres Dubois. De son côté, Berne ne se rend pas sans soucis aux Vernets où il va affronter un Genève Servette luttant avec force contre la relégation. Précédé de deux victoires sur ce même adversaire, Berne pourrait bien, cette fois, avoir maille à partir. Mais cette rencontre peut aussi marquer son réveil.

ESPOIR SIERROIS

Sierre est en droit d'espérer récolter un point face à Ambri Piotta, contre qui il a généralement assez de réussite. Si tel était le cas, ce pourrait être la fin des espoirs genevois. C'est dire que les Valaisans ne vont pas compter leurs efforts! Entre Villars et Kloten, l'explication sera tout amicale, ces deux formations n'ayant plus à se battre que pour l'honneur. Heures épaisses!

F. P.

Fleurier: déplacement difficile

Toujours vainqueur après quatre rencontres dans le tour de relégation, l'équipe fleurisane vient ainsi d'amasser un petit capital de points qui ne manquera pas de se révéler précieux lorsque l'évolution du classement permettra mieux de comprendre la signification réelle des matches joués à ce jour. En ce sens — et cela bien que Martigny ne soit pour l'instant que rarement désigné comme candidat potentiel à la relégation — le déplacement des Fleurisans, ce soir en Valais, doit faire l'objet d'une attention toute particulière en vertu du principe admis selon lequel les points que Martigny se voit contraint de concéder actuellement, il devra, pour se sauver, les rechercher ailleurs, peut-être justement là où les Vallonniers pourraient le souhaiter par la suite.

poser en Valais, Vincent et ses coéquipiers vont au-devant d'une tâche difficile. Le match risque d'être particulièrement équilibré, les hommes de Pillet ayant, avec le retour de Sarrazin, retrouvé l'équilibre qui leur faisait défaut au début de la saison alors que, parallèlement, Fleurier a montré son actuelle santé morale samedi dernier, en parvenant à remonter une marque déficitaire.

PREFERABLE

Pour les gars du Val-de-Travers, gagner une nouvelle fois apporterait encore un regain de confiance. Et, lorsque la tête et la queue du classement sont si proches, il est pour le moins préférable de se maintenir dans les tout premiers rangs!

J.-P. D.

Bonne opération pour Zurich

En une semaine, Zurich a réussi une excellente opération: après avoir écarté temporairement Zoug au Hallenstadion, il en a fait de même de Bienne dans la ville de l'Avenir. Certes, tout n'est pas encore joué. Mais l'option prise par les hommes de Robertson ne manquera pas de jouer un rôle pour la suite de la compétition au niveau du tour de promotion.

Or, pendant que Zurich obtenait l'essentiel à Bienne, Zoug (à Lausanne) et Viège (à Davos) renvoyaient deux des outsiders à leurs chères études. Tant pour les Vaudois de Lindberg que pour les Grisons du capitaine Durst, l'espoir d'accéder à la ligue A n'est plus qu'un souvenir. Ainsi, Zoug, quatre jours après son échec face à Zurich, s'est rappelé aux bons souvenirs de chacun, alors que Viège assume son rôle d'outsider sans complexe. Il est vrai que face aux gros bras, Bienne avait largement cédé. « Ce soir-là nous avions de la réussite » affirmait Blank alors que samedi l'équipe du président Gassmann en manqua. Quant à Arosa, il poursuit son bonhomme de chemin... en cédant un point à Forward dont les résultats dans ce tour de promotion confirment les possibilités.

Ce soir, Zoug et Zurich ne devraient pas connaître de gros problèmes à résoudre d'autant plus qu'ils jouent à domicile, recevant, respectivement, Davos et Arosa. Il conviendra simplement de veiller au grain.

Pour sa part, Bienne se rend à Morges. Un déplacement à ne pas prendre à la légère. Quant à Lausanne, il ne sera pas à notes à Viège face au « rouleau compresseur » valaisan...

Dans le tour de relégation, la surprise est venue de Langenthal où Neuchâtel a acquis ses deux premiers points. Les points de l'espoir? Vainqueur à Fribourg (Boschung lui a évité une humiliation) Lugano a rejoint Fleurier en tête du classement. Ce Fleurier qui est parvenu de justesse à sauver un point contre Bâle, la révélation du mois de janvier. Pour sa part, Olten a évité que Martigny ne creuse le trou entre les équipes.

pes de tête et les mal classés. Voilà les jeunes Valaisans de Pillet replongés dans le doute après un bon départ. Ce soir, mis à part Neuchâtel - Fribourg, les affrontements opposeront les équipes de tête aux mal classés: Martigny reçoit Fleurier, Bâle attend Olten, Lugano accueille Langenthal. Une occasion de creuser le trou... ou de le combler!

P.-H. B.

Ligue A

1. Berne	18	3	2	99	51	29
2. Chx-Fds	18	14	0	4	112	72
3. Langnau	18	11	2	5	82	56
4. Kloten	18	8	1	9	77	70
5. Ambri	18	8	1	9	65	71
6. Villars	18	7	0	11	54	72
7. Sierre	18	4	1	13	51	109
8. Genève	18	3	0	15	72	111

Ce soir: La Chaux-de-Fonds - Langnau (matches précédents 2-5, 7-5); Genève Servette - Berne (3-5, 3-6); Sierre - Ambri Piotta (6-2, 4-4); Villars - Kloten (5-1, 2-3).

Ligue B, promotion

1. Zurich	4	4	0	0	24-7	8
2. Zoug	4	3	0	1	25-9	6
3. Bienne	4	3	0	1	28-15	6
4. Viège	4	2	0	2	22-22	4
5. Arosa	4	1	1	2	16-23	3
6. Forward Mor.	4	1	1	2	11-19	3
7. Lausanne	4	1	0	3	6-20	2
8. Davos	4	0	0	4	10-25	0

Ce soir: Forward - Bienne (2-6, 8-6); Viège - Lausanne (5-7, 4-4); Zoug - Davos (6-2, 2-4); Zurich - Arosa (7-3, 7-5).

Ligue B, relégation

1. Lugano	4	3	0	1	24-16	6
2. Fleurier	4	2	2	0	14-12	6
3. Bâle	4	2	1	1	22-21	5
4. Martigny	4	2	0	2	16-21	4
5. Olten	4	1	1	2	16-14	3
6. Langenthal	4	1	1	2	18-15	3
7. Fribourg	4	1	1	2	12-17	3
8. Neuchâtel	4	1	0	3	14-20	2

Ce soir: Neuchâtel-Sports - Fribourg (7-1, 2-8); Martigny - Fleurier (1-10, 4-4); Bâle - Olten (5-5, 3-6); Lugano - Langenthal (2-3, 6-5).

basketball

Le championnat avait fait relâche le week-end passé

Coupe de Suisse: une grosse surprise à Pully

Comme on pouvait le prévoir, la reprise de la compétition sur le plan national n'a pas manqué de ménager quelques surprises dans le cadre de la coupe de Suisse. La plus surprenante vient de Pully qui n'a fait aucun complexe face au « co-leader » actuel du championnat de division supérieure. Pregassona a, en effet, subi une déconvenue

qui dérange sensiblement ses plans car pour les Tessinois, le déplacement sur les bords du Léman ne devait avoir qu'un caractère de promenade. Les Vaudois ont annoncé la couleur et lancé un sérieux avertissement à leurs futurs adversaires.

Face à Vevey, qui s'annonçait redoutable, Neuchâtel a causé une belle satis-

faction à ses « supporters ». Plus que la victoire elle-même, ce sont surtout les perspectives d'avenir qui sont réjouissantes pour les hommes du Panespo. Les moments pénibles que la formation a traversés au cours du premier tour du championnat devraient être que mauvais souvenirs si les Neuchâtelois affichent autant de résignation et de volonté que lors de cette brillante qualification. La première confirmation qu'ils sont en mesure d'apporter prend le visage de Federale Lugano dont la venue à Neuchâtel — samedi prochain — suscite depuis plusieurs saisons déjà une curiosité qui déplace la grande foule au Panespo.

Qualifiés sans surprise, Fribourg Olympic et Federale Lugano n'ont connu aucun problème alors qu'au contraire, les deux clubs Genevois sont éliminés sans appel. Viganello — futur hôte du Panespo — obtient une victoire en extremis face à Lugano Molino au cours d'une rencontre intense à souhait comme seuls les derbys tessinois peuvent connaître.

Avec un peu de chance, Nyon est parvenu à vaincre Champel. Cette explication entre formations de ligue nationale B a révélé l'excellent basket qui se pratique à ce niveau. Ce dernier a également permis à l'Uni de Bâle d'obtenir une belle qualification.

L'ordre du tirage au sort pour les 1/4 de finales, qui se joueront le 15 février prochain, promet une nouvelle fois des échanges spectaculaires qui au-

ront la composition suivante: Neuchâtel Sports - Viganello; Federale Lugano - Martigny; Pully - Uni Bâle; Nyon - Fribourg Olympic.

M. R.

Retour de McLaughlin à Neuchâtel

A la fin du championnat 1973-74, Tom McLaughlin, le talentueux joueur américain qui évolua avec la formation du Panespo aux côtés de Woytowicz, était retourné en Amérique. Ses perspectives sportives se tournaient vers le basketball professionnel et il figurait récemment, dans la liste des joueurs présentés dans la formation des « Switzerland Alpines » pour le nouveau championnat européen.

Désireux de ne pas perdre son statut d'amateur, Tom a renoncé aux « pros » et entreprend une tournée d'étude en Europe. De passage à Neuchâtel, il s'est vu proposer par les dirigeants neuchâtelois une place dans l'équipe jusqu'à la fin du championnat. C'est ainsi que McLaughlin évoluera samedi déjà, face à Federale, ce qui apportera aux Neuchâtelois une stabilité bienvenue.

Les « Switzerland alpines » dans quatre jours au Panespo

Hier soir s'est tenue à Neuchâtel une conférence de presse concernant la présentation de l'équipe professionnelle « Switzerland alpines » dont le premier match aura lieu au Panespo samedi en fin d'après-midi. A cette occasion, l'équipe helvétique affrontera les « Iberia superstars » d'Espagne.

Ces rencontres, jouées selon les règles américaines professionnelles, sont appelées à promouvoir le basketball en Suisse. C'est ainsi, que le président de la Fédération suisse,

M. Rouiller a tenu à marquer le pas, déclarant, notamment, dans son discours: « Notre Fédération a saisi l'importance de la conférence de ce soir et a tenu à être représentée parmi vous. Elle est consciente qu'aujourd'hui à Neuchâtel se pose le premier acte public officiel de l'équipe professionnelle « Switzerland alpines »... »

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette première qui ne manquera pas d'attirer la grande foule au Panespo.



ÉTAT-MAJOR. — Lors de la conférence de presse, M. Parry (à gauche), le P.D.G. Kikpatrick (debout), Holley (entraîneur) ont présenté les « Switzerland alpines ». (Avipress - Baillo)

automobilisme

Monte-Carlo

Le match à trois va rebondir

Après un repos bien gagné de 36 heures, les 73 rescapés du 43me Rallye international de Monte-Carlo ont attaqué dès lundi soir, la seconde phase qui est en réalité le plat de résistance avec le parcours commun Monaco-Vals les Bains-Digne-Monaco (1560 km) truffé de 9 épreuves spéciales.

Le match à trois (Lancia - Fiat - Alpine Renault) va donc rebondir. Chacune des marques a d'ailleurs des espoirs bien différents. Chez Lancia, avec le seul Sandro Munari, actuel « leader » de l'épreuve, on préférerait un sol plutôt sec. Du côté de « Fiat », la pluie et un peu de neige seraient les bienvenues. Enfin, dans le clan « Alpine Renault » on souhaite ardemment une neige drue et épaisse.

A quelques heures seulement du premier départ, on venait d'apprendre que le col de Turini était légèrement enneigé, en revanche, jusqu'à présent les autres épreuves spéciales, même celle tant redoutée du Burzet sont humides, certes, mais pratiquement sans neige. Il est vrai que le temps dans ces régions des Alpes et de l'Ardeche se modifie souvent brusquement.

Pendant deux nuits et une journée — l'arrivée du parcours commun est prévue pour mercredi à partir de 10 heures — avec une neutralisation de près de sept heures à Vals-les-Bains, la bataille va faire rage. En nombre, les forces ne sont pas égales. Une seule « Lancia stratos » contre quatre « Fiat » et quatre « Alpine Renault ». Mais le temps va jouer un rôle très important ainsi que le choix des pneumatiques.

Après le col de Turini, les concurrents attendent ce matin le Burzet (45 km) puis ils se reposeront à Vals-les-Bains, de 9 h à 16 h dans l'après-midi.

CLASSEMENT

1. Munari - Mannucci (1) Lancia Stratos, 38'58"; 2. Allen - Igika (Fin) Fiat Abarth 124, 40'53"; 3. Bacchelli - Scabini (It) Fiat Abarth 124, 41'33"; 4. Mikkola - Todt (Fin-Fr) Fiat Abarth 124, 41'44"; 5. Rohrl - Berger (Al) Opel Ascona 41'51"; 6. Darniche - Mahe (Fr) Fiat Abarth 124, 41'55"; 7. Nicolas - Laverne (Fr) Alpine, 42'05"; 9. Therier - Vial (Fr) Alpine, 43'13"; 10. Henry - Gelin (Fr) Alpine, 43'36".

ski

« Géant » de Fulmpes

Qui bousculera les grands ?

La première période de la coupe du monde se terminera aujourd'hui avec le slalom géant masculin de Fulmpes, dans le Tyrol autrichien, qui remplace l'épreuve initialement prévue à Kranjska Gora et reportée faute de neige.

Ce « rattrapage », alors que la seconde période de la coupe du monde a déjà commencé, ce week-end, par les courses du Hahnenkamm à Kitzbuhel, devrait déboucher, une fois de plus, sur une lutte serrée entre les trois skieurs qui sont en tête de la coupe du monde: — L'Autrichien Franz Klammer, meilleur descendeur de la saison qui, à Kitzbuhel, vient d'égaliser le record de Jean-Claude Killy en remportant cinq descentes de suite.

— L'Italien Piero Gros dont la re-

nommée de slalom n'est plus à faire. — Un autre skieur Transalpin, Gustavo Thoeni, triple vainqueur de la coupe du monde, qui vient de donner la preuve de son immense talent de skieur complet en se classant deuxième de la descente et en gagnant le combiné après avoir obtenu une assez décevante treizième place en slalom spécial, due à un excès de prudence imposé par les responsables de la « squadra ».

Pourtant, ce slalom géant de Fulmpes ne se réduira pas à une lutte tripartite: d'autres auront sans nul doute leur mot à dire, et parmi eux l'Italien Paolo de Chiesa, le Norvégien Erik Haker et, surtout, le Suédois Ingemar Stenmark, qui a obtenu cette saison des résultats presque aussi bon en géant qu'en spécial.

Augert: première victoire « pros »

Le skieur français Jean-Noël Augert, ancien champion du monde de slalom spécial, a remporté sa première victoire chez les professionnels dans le slalom parallèle de Hunter Mountain (New-York), troisième épreuve du championnat du monde des « pros ». Augert (25 ans) a battu en finale l'Autrichien Harald Stuffer.

Un autre Français, Patrick Russel, a

pris la troisième place en battant l'Autrichien Harald Rofner. A l'issue de ce slalom spécial, le classement du championnat du monde professionnel est le suivant: 1. Henri Duviillard (Fr) 102 p; 2. Hank Kashiwa (EU) 90; 3. Jean-Noël Augert (Fr) 54; 4. Otto Tschudi (No) 42; 5. Werner Bleiner (Aut) 37; 6. Josef Odermatt (S) 32.

dernière SPORTS dernière

CYCLISME ● Le comité national suisse a refusé d'accorder une licence de professionnel aux amateurs élite Johannes Gnaedinger et Sergio Gerosa, et ce pour insuffisance de résultats et erreurs dans le contrat proposé.

● Conformément à la rotation en vigueur, la présidence du comité national

du cyclisme a passé de Karl Graf (SRB-Zurich) à Louis Perfetta (UCS-Genève). Au cours de sa première séance de l'année, le comité a approuvé le calendrier 1975 et entendu un exposé de l'entraîneur national Carlo Lafranchi sur la préparation de l'équipe suisse pour les championnats du monde qui auront lieu le 26 janvier à Melchnau.

BOUCHERIE RAPIDE
SILVIO FACCHINETTI
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

MAXI
EN 4 COULEURS DIVERSES
chez **RINO** Ecluse 27-31
Tél. 24 39 55

COMPAGNIE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE
CAP
C. Salvadé & P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Bière Muller

Chaque matin les sportifs lisent la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel L'Express

centre super - jadis • portes - rouges

La gains **VISO**
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 22 12
FERRARIN
Dépositaire à Neuchâtel:
Pharmacie Tripet

VELOS MOTOS SPORTS
Tout pour le hockey
Chavannes 15
Neuchâtel
Tél. 25 44 52

WITTMER
VOYAGES TRANSPORTS
Tél. 25 82 82



Ce soir, à 20 h 30,
à la patinoire
de Monruz
**Championnat
de ligue B**
Tour de relégation

**NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.
FRIBOURG**

Neuchâtel est rentré de Langenthal l'enjeu dans sa valise. Enfin deux points! Les points de l'espoir? C'est à espérer très sincèrement.

Cette victoire ne doit pas rester éphémère. Elle doit être accompagnée de nouveaux succès, à commencer par ce soir contre Fribourg à Monruz. Battus chez eux contre les Tessinois de Lugano, les « Pinguins de la glace » partagent désormais l'avant-dernière place du classement avec les Soierois d'Olten et les Bernois de Langenthal. Tous sont à un jet de pierre des Neuchâtelois de Huggler.

Au cours de la phase initiale du championnat, nos Neuchâtelois ont souvent été placés dans une situation analogue, « la place de la sécurité » à portée de mains. Or, chaque fois ils ont échoué.

Ce soir il s'agira donc de saisir cette chance, de laisser Fribourg derrière soi sur le coup de 23 heures et cela à quatre jours de recevoir Olten. Un Olten que Neuchâ-

tel peut rejoindre en fin de semaine et même dépasser si d'aventure l'équipe soieroise perdait ce soir à Bâle.

Les circonstances sont donc favorables pour notre équipe. Le moment est venu de lui témoigner une fois encore notre attachement, notre foi en ses possibilités. En venant en nombre ce soir à Monruz, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice, nos encouragements ne laissant pas nos joueurs insensibles.

Vainqueur à Langenthal, Neuchâtel a renoué avec cette victoire après laquelle il courait depuis de longues semaines. De plus, ces « points de l'espoir », il les a acquis à l'extérieur ce qui démontre sa volonté de s'en sortir.

L'heure est donc venue de prendre le chemin de Monruz, de soutenir notre club, de lui prouver notre attachement. Car, au travers de cette saison difficile, avec des moyens modestes, Neuchâtel prépare son avenir.

**Liste des membres
du « Puck d'or »**

Tapis Gans-Ruedin, Neuchâtel; Imprimerie Moser S.A., Neuchâtel; Hildenbrand & Cie, installations sanitaires, Neuchâtel; Laiterie R. Debrot, Neuchâtel; Meubles Meyer, Neuchâtel; FAN-L'EXPRESS, Neuchâtel; Minex S.A., Neuchâtel; Entreprise S. Facchinetti S.A., Neuchâtel; A. Amann, vins, Neuchâtel; Imprimerie Krattiger, Corcelles; Bura & Linder, peinture, Neuchâtel; Clairvue, Neuchâtel; Etablissements Allegro, Marin; Madliger & Challes, ing., Neuchâtel; C. Gueissaz, commerçant, Neuchâtel; Martin-Pêcheur, Neuchâtel; Bureau d'ingénieurs Allemand Jeanneret Schmid S.A.; Neuchâtel; Menuiserie S. Piana, Neuchâtel; Restaurant du Littoral, Neuchâtel; Bar à café Au Galop, Neuchâtel; P. Uhler, Auvernier; J.-P. Besancenot, physiothérapeute, Neuchâtel; Tricots élastiques « VISO » Saint-Blaise; P. Scheiggger, Lausanne; B.C.N., Neuchâtel; Pharmacie-droguerie Tripet, Neuchâtel; Haefliger & Kaeser, Neuchâtel; J.-V. Degoumois, Neuchâtel; H. Berner, Neuchâtel; Fruits-Import, Boudevilliers; Institut « Avena », Neuchâtel; L. Vuilleumier, Fontainemelon; Pharmacie Bormand, Neuchâtel; Chaussures J. Kurth S.A., Neuchâtel; M. Morax, Neuchâtel; Restaurant La Grappe, Neuchâtel; Dr. G. Praz, Neuchâtel; Dr. P. Girardet, Neuchâtel; Restaurant des Chavannes, Neuchâtel; P. Rognon, Peseux; Electrona S.A., Boudry; Quincaillerie Bailod, Neuchâtel; Alimentation E. Girod, Concise; Station-Service Prébarreau, Neuchâtel; F.T.R., Neuchâtel; F.-Ed. Vessaz, Marin; U. Zollinger, Marin; Dr. A. Porchet, Neuchâtel; Neuchâtel-Sports section boules; F. Uhler, Neuchâtel; F. Pahud, Bôle; R. Baeriswyl, Neuchâtel; Radio-TV Courvoisier, Boudry; Bauernmeister et Cie, install. san., Neuchâtel; Imprimerie A. et W. Seiler, Neuchâtel; Petitpierre et Grisel, Neuchâtel; Garage M. Facchinetti, Neuchâtel; J.-P. Schorpp, Peseux; K. Buhler, Saint-Blaise; Ondulux plastique, Cormondrèche.

On peut adhérer au « Puck d'or » en tout temps.
Cotisation annuelle de Fr. 200.- pendant trois ans. Place assise couverte à Monruz. Ccp 20-1166.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
Audi NSU: Audi 50/80/100, NSU RO 80
CHRYSLER USA: Plymouth - Valiant, Dodge
PORSCHE: 914/911
VW: Golf, Passat, Scirocco, Utilitaires
Mécannerie navale
EVINRUDE - SKIBSPLAST
Pierre-à-Mazel 25 - Tél. 24 72 72 - 2000 NEUCHÂTEL
SENN pour toute occasion SAINE

**vous présente la formation probable de
NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.**

QUADRI	
HUGGLER	SCHMIED
HENZEN	VALLAT
Y. YERLY	PAROZ
ZINGG	PELLATON
STEINER	CHEVALLEY
JEANRENAUD	SCHREYER
	P. YERLY
	SANDOZ
	DOLBEC
	GYGLI
	BURGER

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement
meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05
Grande exposition sur 6 étages
3000 m² - 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

OFFRES D'EMPLOIS

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre personnel à Neuchâtel, nous cherchons un

EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

titulaire d'un certificat fédéral de capacité de type A, et ayant si possible déjà une certaine expérience industrielle.

Notre nouveau collaborateur se verra confier la modification ou l'amélioration de méthodes d'analyse. Il devra procéder à des travaux en chimie organique, des analyses sur des méthodes physico-chimiques, y compris la chromatographie en phase gazeuse, l'utilisation des substances marquées, etc.

Appelé à travailler de façon indépendante, le candidat que nous choisirons devrait montrer de l'intérêt pour les problèmes d'ordre technique et électronique. Préférence sera donnée à une personne ayant d'assez bonnes notions en anglais.

Nous offrons des prestations sociales de tout premier ordre, ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Reunies SA
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

HAUSERMANN S.A.
entreprise de menuiseries normalisées cherche, pour compléter son équipe, à Neuchâtel :

une employée de bureau
une sténodactylo

Ambiance agréable
Travail intéressant et varié
Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

Entrée en fonction immédiate ou pour date à convenir.

Prière de prendre contact dès aujourd'hui avec
M.F. Charlet, Clos-Brochet 35, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 52 88.

ZURICH ASSURANCES

Je cherche

collaborateur

spécialisé dans la branche « assurances choses ». Travail intéressant et bien rémunéré à personne dynamique ayant de l'esprit d'initiative.
Date d'entrée en fonction au plus tôt ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographie, à : André Gavillet, agent général de la Zurich-Assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons
**vendeuse
auxiliaire**
le samedi également.
Faire offres sous chiffres A 920.024 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2500 Bienne.

Commerce de détail situé au cœur de la ville de Neuchâtel cherche

UNE DAME
pour travaux de magasinage et de manutention. Travail 5 jours par semaine. Bonne mémoire souhaitée.

Faire offre à case postale 1172, à 2001 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Les gardes Securitas sont des hommes sûrs. Ils sont conscients de leurs responsabilités. Et ils ont tous un travail intéressant:

«Je suis entré à Securitas parce que j'aime être indépendant dans le travail. Mes chefs savent qu'ils peuvent me faire confiance. J'ai une place stable et un bon salaire. L'horaire de travail me convient d'autant mieux que je suis marié et que j'ai deux enfants. En effet, c'est pendant la journée qu'ils ont besoin de leur père. Pas le soir, quand ils sont au lit.»

A Securitas, tout le monde fait bon accueil aux nouveaux venus. Téléphonez-nous ou passez à nos bureaux.

Securitas SA
8, Prébarreau
2004 Neuchâtel
Téléphone 038 244525

SCHILD

demain
chez
SCHILD

mercredi
le 22.1.75
jusqu'à samedi 25.1.75

TOUTS

les articles non soldés des

30%

de rabais

SCHILD

St-Honoré 9
Neuchâtel

VESTONS / BLAZERS
VESTES
PANTALONS

Vente au rabais autorisée du 15 janvier au 1er février 1975

AVIS DIVERS

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LÀ

LA MOB Fondée en 1940

Entreprise de nettoyages
en tous genres

Nouveau : DÉTACHAGES ET
SHAMPOINGS TAPIS

Méthode TASKI

Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux
Tél. (038) 31 56 87

RENÉ SCHENK

Votre fournisseur pour vos
articles de sport

Ski - hockey - football

Aiguillage de patins

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie

Installations sanitaires

Machines à laver « Schultess »

Cocq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie

MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE

Neuchâtel

Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
d'œuvre
restauration

abel rejchland
parcs 10
Neuchâtel
tel: 24 62 12

WILLY VUILLEMIN

Maître couvreur

Entreprise de toitures
en tout genre

Quai Suchard 14
2003 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 75

SERVICE COMPTABLE

Tenue de comptabilité

Boucléments - Bilans

Déclarations d'impôts

AREUSE (038) 42 28 56

COMMERCE

Couple du métier cherche à louer
éventuellement à acheter

un petit
café-(restaurant)

à Neuchâtel ou aux environs im-
médiats (littoral). Sérieuses réfé-
rences. Tout de suite ou pour
date à convenir.

Adresser offres écrites à JJ 3641
au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
Alfa Romeo 1300 TI
état impeccable, 60.000 km,
3200 fr.
Tél. 25 06 90.

Moto

Florett Kreidler,
prix à discuter.

Tél. 42 24 32.

Occasion
unique

Peugeot 204

1970, 65.000 km,
toit ouvrant.
Expertisée. Parfait état.

Garage M. BARDO
S.A., Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42-
24 18 44.

A vendre

Jaguar 2,8 I

XJ 6, 1971, moteur,
embrayage,
échappement refaits.
Prix intéressant.
Tél. (038) 33 40 22.

A vendre petite

**Lambretta
Luna**

en ordre de marche,
350 fr.
Téléphoner aux
heures des repas au
24 18 49.

Particulier vend

**Citroën
Ami 8**

1971, expertisée.

Tél. 51 16 63.

**GARAGE WASER
NEUCHÂTEL**

Superbe
occasion.
Limousine
4 portes,
6 places,

**Austin
1300 GT**

Modèle 1973,
de première
main. Traction
avant 18.000 km.
Expertisée, avec
garantie.
Prix : Fr. 7950.—
Grande facilités
de paiement,
échange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98



Sunbeam 1300 Super:
La coupe anglaise et le sens de l'épargne

Beaucoup de personnalité La Sunbeam 1300 Super n'est pas la voiture de tout le monde. Elle s'adresse surtout aux individualistes qui sont séduits par sa race toute britannique.

Beaucoup d'habitabilité Avec la Sunbeam 1300 Super, le conducteur dispose d'une grande «5 places» où les passagers peuvent étendre leurs jambes.

Beaucoup de finition La Sunbeam 1300 Super a sa coupe et son style «very british». Ce style, vous le retrouverez dans la finition de l'aménagement intérieur où chaque détail contribue au confort: par exemple, sièges-couchettes et moquette partout.

Beaucoup de sécurité Les équipements de sécurité ont fait l'objet de soins attentifs sur la Sunbeam 1300 Super. L'habitacle est renforcé, on a prévu des zones de déformation progressive, double circuit de freinage, avec Servo-frein Girling, volant de sécurité, pneus à carcasse radiale, etc.

Beaucoup de sobriété Avec son raffinement bien à elle et son tempérament à part, la Sunbeam 1300 Super n'en ménage pas moins votre bourse: son prix est modeste, son entretien négligeable et elle se contente de 8,3 l aux 100 km.

Sunbeam 1300 Super:
Beaucoup pour Fr. 9950.— + frais de transport: Fr. 75.—
Il existe une version de la Sunbeam déjà pour Fr. 8850.—

Dites à votre Concessionnaire
Simca/Chrysler ce que l'on vous offre
ailleurs. Il est prêt à relever le défi.

**CHRYSLER
SIMCA**

Concessionnaires : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. Fleurier : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. Le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24.
Fontaines : E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53.
Peseux : M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55.

**Restaurant Beau-Rivage
NEUCHÂTEL**

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

un nettoyeur-casserolier
un caviste-garçon d'office
une dame de buffet responsable
un extra buffet (heures régulières)

Faire offres ou se présenter le soir dès 19 h.
Tél. (038) 25 47 65.

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Région Lausanne, occupant 25 personnes, cherche

CHEF DE FABRICATION

Nous exigeons :
Formation professionnelle approfondie
Connaissance des chantiers et des métrés
Sens de l'organisation d'entreprise
Et capable d'initiative

Habitué à diriger du personnel
Et au contact de la clientèle

Age désiré :
28 à 40 ans

Nous offrons :
Poste de travail avec larges possibilités d'action
Collaboration directe avec la direction
Travail très varié et intéressant

Avantages sociaux

Salaires en rapport

Entrée en fonction à convenir

Faire offres, avec références, sous chiffres,
PS 40458 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Pour compléter son service d'ins-
pection, importante société de
distribution cherche

gérante-tournante

Aucune formation spéciale n'est
requise.

— Formation assurée par nos
soins
— Salaire au-dessus de la
moyenne
— Frais de déplacements payés
en totalité
— Convierait à personne
habile et consciencieuse.

Les personnes intéressées adre-
seront leur offre de service sous
chiffres 93-62'340 à
Annonces Suisses S.A.,
24, rue du 23-Juin,
2800 Delémont.

Magasin d'électricité cherche une

vendeuse

ayant quelques années de
pratique.

Adresser offres écrites, avec pré-
sentations de salaire et références,
à CB 3631 au bureau du journal.

Salon de coiffure

pour dames cherche un coiffeur
ou une coiffeuse. Possibilité de
reprendre le commerce.

Tél. 33 20 30.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons ou acceptons en
paiement

vieil or

bijoux et couronnes dentaires, quel
que soit leur état.
Toutes les bagues (aussi des brillan-
tines) et toutes les montres (même
abîmées).
Dès réception de votre envoi nous
vous faisons une offre par écrit ou
par téléphone. En cas de non-accord,
objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpli, 6004 Lucerne.

OFFRES D'EMPLOIS

aux Gourmets

Toutes spécialités, cherche des :

**vendeuses
vendeurs**

de bonne formation pour les rayons fruits et légu-
mes et charcuterie. Salaires intéressants, ambiance
de travail agréable.

Adresser offres ou téléphoner au magasin, rue du
Trésor 9, 2002 Neuchâtel. Tél. 25 12 34.

Succursale suisse d'une entreprise internationale de la branche
pharmaceutique cherche par suite d'expansion

Délégué médical

Rayon:
Berne-Fribourg-Neuchâtel

Votre fonction: Promotion et vente dans les hôpitaux de produits pharmaceutiques
et de matériel médico-chirurgical.

Vous avez: Sens d'organisation et de vente, facilité de contact, bonne présentation.
Inclination pour la branche pharmaceutique.

Expérience comme délégué médical, ou droguiste, préparateur,
représentant commercial.

Age idéal: 28-38 ans; bilingue français/allemand.

Nous offrons: Salaire fixe, bonus, indemnisation frais de voyage/voiture, caisse de retraite.
Travail indépendant dans une équipe jeune et dynamique.

Nous vous prions d'adresser
vos offres ou de téléphoner
à la Direction d'ABBOTT AG,
case postale, 6300 Zoug,
Tél. 042 21 45 45

olympisme

Les prochains Jeux d'été s'annoncent sous de mauvais auspices

Montréal 76: oui ou non?

Le travail devait reprendre hier à Montréal, sur le chantier olympique paralysé depuis deux semaines par la grève sauvage des charpentiers en fer. Les ouvriers du bâtiment ont, en effet décidé de se satisfaire de la hausse de salaire de 85 cents l'heure que le gouvernement du Québec a imposé à leurs employeurs de leur accord.

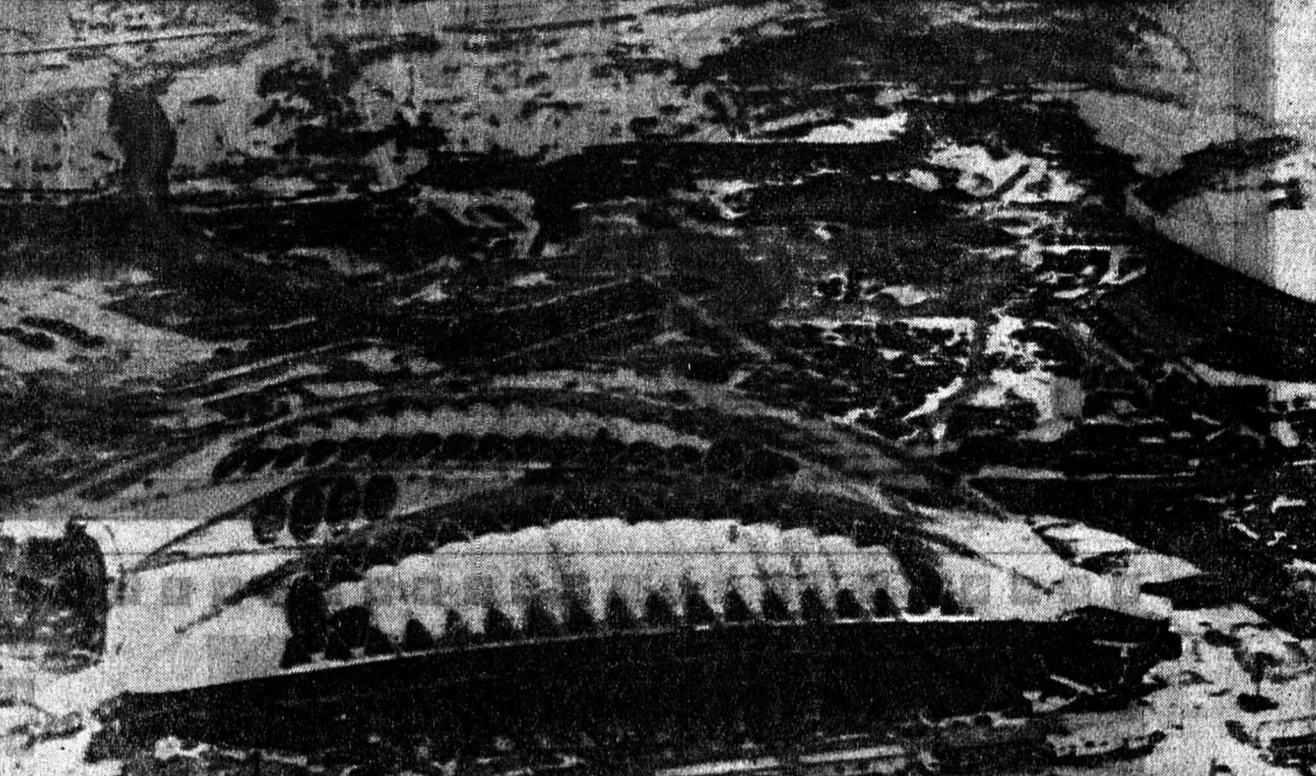
La paix revenue sur le chantier, au moins provisoirement, reste le problème du financement des jeux de 1976 dont on discutera aujourd'hui à Québec, en commission parlementaire, avec la participation du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et des dirigeants du COJO (comité organisateur des Jeux olympiques). Selon les dernières estimations rendues publiques par le COJO et que le maire conteste d'ailleurs, les Jeux de Montréal se solderont par un déficit de 203 millions de dollars. Or, personne, jusqu'à présent, ne s'est déclaré disposé à combler un tel déficit.

Le gouvernement fédéral a donné son concours à la ville de Montréal pour mettre en œuvre son programme « d'autofinancement » des Jeux. Il a autorisé la tenue d'une loterie, la frappe d'une monnaie et l'émission de timbres à surcharge. Il assurera, en outre, la protection des athlètes et des visiteurs et fournira, par le truchement de Radio Canada, le matériel nécessaire à la retransmission des épreuves par la télévision. Il se refuse à faire plus. « On nous a affirmé qu'il n'y aurait pas de déficit », a déclaré le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. « La ville nous a présenté un budget, la province des garanties, et c'est sur la foi de ces documents que nous avons appuyé la candidature de Montréal. »

Sauf erreur, a-t-il ajouté, « Messieurs Drapeau et Bourassa (premier ministre du Québec) sont des hommes de parole, des administrateurs qui savent ce qu'ils font ».

Le gouvernement du Québec, en effet, s'est engagé implicitement à résoudre les difficultés financières que pourraient rencontrer les organisateurs des Jeux. Il a, toutefois, fixé une limite à sa participation éventuelle: 5 à 10 millions de dollars. Pour que cette limite soit respectée, il faudrait envisager des formules de recharge, notamment pour le stade qui coûterait, à lui seul, dans sa conception actuelle, quelque 350 millions de dollars! Or, M. Drapeau est hostile à toute initiative de ce genre qui priverait Montréal des installations prévues.

Au-delà du prestige attaché à la présentation des Jeux olympiques, le maire de Montréal veut profiter de l'occasion pour doter sa ville d'une infrastructure sportive dont, affirme-t-il, elle aurait de toute façon besoin. Par son intransigence, il s'attire les foudres de la presse qui lui reproche son goût pour les grands et ne lui pardonne pas, en outre, d'avoir fait appel à un français, l'architecte Roger Taillibert, pour construire le stade olympique.



SPECTACLE DÉSOBLANT. — L'état actuel des «travaux», à Montréal. Au second plan, ce qui doit devenir le stade olympique n'est encore qu'un large cratère... (Téléphoto AP)

tennis de table

Championnats suisses

Seul Sadecky conserve son titre

A Monthey, le Zuricois Thomas Sadecky a été le seul champion en titre à conserver son bien lors des championnats suisses. Comme l'an dernier, Sadecky s'est imposé dans le simple messieurs. Chez les dames, la Genevoise Catherine Boppe ayant renoncé à défendre sa couronne, c'est Vreni Lehmann qui l'a emporté. Nouveaux champions également le double messieurs avec Marcel Grimm /Bernard Chatton, en double dames avec Beatrix Luterbacher/Marianne Kaeser et en double mixte avec Lehmann/Grimm.

En finale du simple messieurs, Sadecky a gagné facilement en quatre sets face au Bâlois Erwin Heri, qui avait eu le mérite d'éliminer Laszlo Földy au tour précédent. Quant à Vreni Lehmann, elle n'a eu aucune peine à conquérir son quatrième titre individuel en disposant, en trois sets, de Thérèse Földy.

RÉSULTATS

Simple messieurs, finale: Sadecky bat Heri 21-16 21-8 15-21 21-12. — Simple dames, finale: Vreni Lehmann bat Thérèse Földy 21-11 21-17 21-11. — Double mixte, finale: Lehmann/Grimm battent Luterbacher/Sadecky 24-26 21-15 7-21 21-19 21-12. — Double Messieurs, demi-finales: Földy/Heri battent Fritsch/Pohoralek 21-15 24-22 21-11; Grimm/Chatton battent Sadecky/Schönenberg 21-17 18-21 21-14 21-19.

Finale: Grimm/Chatton battent Földy/Heri 21-13 21-13 21-17. — Critérium, finale: Beat Beck (Thoune) bat Andrea Czech (Zurich) 21-17 21-15. — Vétérans, finale: Edi Rosner (Lucerne) bat Reinhold Haas (Vevey) 21-19 21-17.



NOUVEAU TITRE. — Pour Thomas Sadecky, les années se suivent et se ressemblent. (ASL)

CONTRE LES SYNDICATS ?

Les organisateurs des jeux de 1976 se trouvent donc placés au confluent de trois pouvoirs jaloux de leurs prérogatives (le municipal, le provincial et le fédéral) et qui livrent, en coulisse, des combats politiques.

Certains commentateurs soupçonnent le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, de profiter des jeux olympiques pour briser les reins du syndicat de la construction. Il aurait délibérément laissé pourrir la situation dans ce secteur de façon à discréditer les syndicats, tenus responsables des difficultés du COJO. Intervenant ensuite pour «sauver» les Jeux olympiques d'un naufrage certain, il mate, du même coup les ouvriers du bâtiment dont l'agitation persistante sur le chantier de la baie James — un projet de développement de douze milliards de dollars — rebute, dit-on, les investisseurs étrangers.

COUP DUR

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, l'avenir des Jeux olympiques est désormais entre les mains des hommes politiques: ou bien M. Drapeau renoncera à son stade, ou bien le premier ministre Bourassa débloquera des crédits pour les Jeux, ou bien encore le premier ministre Trudeau fera un geste, par exemple de proposer la frappe d'une monnaie olympique en or dont le produit de la vente irait au COJO. Mais il ne fait de doute pour personne que si, d'aventure, les Jeux de Montréal devaient finalement être annulés, c'est l'image de marque du Canada qui en souffrirait le plus. En revanche, M. Bourassa aurait tout à gagner d'un succès des jeux olympiques sans le concours financier du gouvernement fédéral. Ces considérations seront à l'esprit de tous aujourd'hui lors de la réunion de la commission parlementaire.

volleyball

Les tours finals de ligue B ont débuté

Départ positif de Neuchâtel-Sports

Petit week-end puisque seules les formations des tours de promotion de ligue B jouaient.

Fortunes diverses pour les équipes masculines de notre région. Colombier reçoit Nafels. Jouant en dessous de leurs possibilités, les Neuchâtelois n'ont jamais été en mesure d'inquiéter les Glaronnais, cela en raison, surtout de la mauvaise forme des attaquants, qui, d'habitude sont le point fort de cette formation.

Neuchâtel-Sports s'est imposé après plus d'une heure quarante-cinq de jeu face à la formation allemande de Waldshut. La formation locale aurait dû remporter ce match en trois sets, mais elle a pêché par excès de confiance, ayant gagné le premier set très facilement. Les Allemands, très homogènes et mobiles en défense, ont pris confiance, gagné les deux sets suivants, et même eu, au 4^{ème}, une balle de match! Mais, pour terminer, les Neuchâtelois ont eu une belle réaction. Ils reviennent de loin. Espérons que cette mésaventure leur profitera pour la suite du championnat.

Dans les autres rencontres, chez les messieurs, victoires des favoris, Rapperswil et Lausanne, alors que chez les filles, on constate que toutes les formations romandes ont gagné. Pourtant, tout le monde croyait le groupe Est plus fort. On peut relever la magnifique victoire de Colombier, qui a concédé un set par manque de concentration, les deux premiers ayant été obtenus très facilement.

Résultats Messieurs: Berne-Rapperswil 0-3; Neuchâtel-Sports-Waldshut 3-2 15-21/6-18/6-15/16-14/15-9; Colombier-Nafels 0-3 3-15/8-15/6-15; Lausanne-Tornado 3-1. — **Dames:** Berne-Montana 3-1; Biemme II - Minerva 3-2; Colombier-Basler 3-1; 15-6/15-1/13-15/15-6, Chénos-Spadi 3-1. R M

Championnat régional

1^{ère} ligue masculine: Chaux-de-Fonds-Saint-Aubin 1-3; Val-de-Ruz-Valtréns 3-1.

boxe

Réunion à Court

Barcelona, âgé de 16 ans connaît déjà son métier

Grâce à la collaboration de M. Heimo du B.C. La Chaux-de-Fonds, le C.P. de Court a organisé sa première réunion de boxe qui fut suivie par plus de trois cents spectateurs.

Quant au finaliste des derniers championnats suisses, Serge Rotheli de Sion, il fut le combattant le plus applaudi. La décision donnant son partenaire Schwab vainqueur ne fut pas du goût du public qui hua-ce fut la seule fois de la soirée le directeur des combats.

EXPÉDITIF

Le Jurassien Seuret le vainqueur le plus expéditif de la soirée en 2'30" découragea le Valaisan Levet. On regrettera toutefois que l'arbitre M. Probst de Biemme n'ait pas jugé utile de compter le Valaisan alors que celui-ci bien que debout cherchait visiblement à reprendre ses esprits à la suite d'une impressionnante série de gauches-droites, de Seuret. Très statique le Neuchâtelois Colomb usa de la puissance de ses coups pour venir à bout avant la limite d'un Brachen qui fuyait le plus souvent son adversaire.

RÉSULTATS

Combats de 3 fois deux minutes. — Poids légers: Cunin (La Chaux-de-Fonds) et Blanc (Sion) font match nul. Poids welters: N'Daka (Neuchâtel) bat Vigliotti (La Chaux-de-Fonds) aux points. Barcelona (Genève) bat Yves Rotheli (Sion) par K.-O. au 2^{ème} round. Poids surwelters: Audei (La Chaux-de-Fonds) bat Sansonnens (Neuchâtel) aux points. — Combats 3 fois trois minutes. — Poids welters: Strub (Colombier) bat Charpie (Brugg) aux points. Poids surwelters: Colomb (Neuchâtel) bat Brachen (Sion) par abandon au deuxième round. Poids moyens: Seuret (La Chaux-de-Fonds) bat Lovet (Sion) par abandon au premier round. Combats 5 fois 2 minutes. Poids légers: Schwab (La Chaux-de-Fonds) bat Serge Rotheli (Sion) aux points. — Poids welters: Jacquier (Sion) bat Heimo (La Chaux-de-Fonds) par abandon au troisième round. LIET

Le Chaux-de-Fonnier Heimo mis au tapis au début de la troisième reprise arrêta, à la demande de son seigneur, très prudemment le combat. Son vainqueur n'est pas le premier venu puisqu'il s'agit de Jacques de Sion, champion suisse des «espoirs 1973».

Le seul K.-O. de la réunion fut l'œuvre du plus jeune boxeur vu à Court, le Genevois Barcelona. Celui-ci démontra qu'à 16 ans il connaissait déjà bien son métier. De l'avis des spécialistes, il peut être considéré comme un des meilleurs espoirs suisses du moment.

hockey sur glace

En première ligue

Groupe 1: St. Moritz-Wetzikon 3-2; Schaffhouse-Weinfelden 5-5. — Classement: 1. Uzwil 14/22. — 2. Rapperswil 14/21. — 3. Coire 14/20. — 4. Schaffhouse 13/17. — 5. Dubendorf 14/5. — 6. Wetzikon 14/13. — 7. Weinfelden 14/13. — 8. St Moritz 14/6. — 9. Frauenfeld 14/6. — 10. Udorf 13/5.

Groupe 2: Lucerne-Ascona 12-2; Aarau-Kusnacht 4-7. — Classement: 1. Kusnacht 14/24. — 2. Grasshoppers 14/21. — 3. Lucerne 14/21. — 4. Winterthur 14/19. — 5. Wallisellen 14/14. — 6. Illnau-Effretikon 14/14. — 7. Zinggen 14/11. — 8. Ascona 14/10. — 9. Petit-Huningue 14/11.

Groupe 3: Rotblau Berne-Thoune 7-6; Wasen-Berthoud 3-10; Thunerstern-Stefisbourg 1-4; Tramelan-Moutier, rev. — Wiki Berne-Grindelwald, arrêté (neige). — Classement: 1. Rotblau Berne 13/23. — 2. Berthoud 13/21. — 3. Thoune 13/20. — 4. Moutier 12/17. — 5. Wiki Berne 12/11. — 6. Thunerstern 13/9. — 7. Wasen 13/9. — 8. Stefisbourg 13/6. — 9. Grindelwald 12/5. — 10. Tramelan 12/5

football

Les matches amicaux de Neuchâtel Xamax

Neuchâtel Xamax F.-C. a établi ainsi son programme de matches préparatoires au second tour du championnat de ligue A:

Samedi 8 février: Granges-Neuchâtel Xamax; samedi 15 ou dimanche 16: Biemme-Neuchâtel Xamax à Nidau ou Anet; lundi 18 ou mardi 19: Central Fribourg-Neuchâtel Xamax; samedi 23: Aarau-Neuchâtel Xamax; mercredi 26 ou jeudi 27: Lausanne-Neuchâtel Xamax à Yverdon; dimanche 2 mars: Neuchâtel Xamax-Sion; dimanche 9 mars: Neuchâtel Xamax-Zurich.

Sérieux ennuis pour D. Cramer

La fédération des Etats-Unis de football (U.S. Soccer Federation) a déposé une plainte et a demandé 10 millions de dollars en dommages-intérêts contre l'entraîneur ouest-allemand Dettmar Cramer et le club bavarois «Bayern Munich» devant un tribunal new-yorkais pour rupture de contrat.

La fédération américaine reproche à Cramer, également entraîneur adjoint de l'équipe d'Allemagne, d'avoir rompu son contrat pour accepter les propositions du fameux club allemand. Cramer était entraîneur de l'équipe nationale américaine depuis le 7 juillet dernier.

Selon la plainte déposée en justice, la fédération des Etats-Unis a subi des «dommages financiers substantiels», car elle prépare ses équipes pour des rencontres internationales amateurs et professionnelles.

L'équipe des Etats-Unis, actuellement en tournée au Moyen Orient, doit rencontrer, prochainement, les Bermudes dans le premier tour du tournoi préolympique.

G.C. quatrième à Berlin

Les Grasshoppers de Zurich ont finalement pris la quatrième place du tournoi en salle de Berlin, qui a été remporté par Hertha Berlin. Classement final:

1. Hertha Berlin 16 p. — 2. Hambourg 12. — 3. Tennis Borussia Berlin 11. — 4. Grasshoppers 8. — 5. Eintracht Frankfurt 7. — 6. Borussia Mönchengladbach 6.

Sport-toto

Les gains

Liste des gagnants du concours N° 3 des 18-19 janvier 1975:

6 gagnants avec 12 points, 17.122 fr. 80;

181 gagnants avec 11 points, 425 fr. 70;

2065 gagnants avec 10 points, 37 fr. 30.

• Espagne, dernier match de la 17^{ème} journée du championnat de première division: Atletico Bilbao-Barcelone 1-0.

athlétisme

Vuilleumier gagne le cross de Versoix

Le Lausannois François Vuilleumier a remporté le cross de Versoix, couru sur 9.650 m. En tête dès le début de la course, le Lausannois a nettement dominé tous ses adversaires. Il a terminé, d'ailleurs, avec plus de 40" d'avance sur Jean-Louis Baudet.

Elite. — 1. Vuilleumier (Lausanne), les 9.650 m. en 34'45". — 2. Baudet (Chêne-Bougeries), 35'31"2. — 3. Bucher (Genève), 35'58"08. — 4. Isakovic (Lausanne) 36'01"05. — 5. Schwitzgubel (Genève), 36'42"08.

Juniors: 1. Opliger (Courtelary), les 9.650 m. en 37'52"04. 2. Pellet (Genève), 41'11". — 3. Schwitzgubel (Genève), 41'17". Dames: 1. Devaud (Belfaux), les 5000 m. en 25'07".

rugby

Le Tournoi des cinq nations a débuté

Le traditionnel Tournoi des cinq nations a débuté par une surprise avec la nette victoire du pays de Galles sur la France, à Paris. Au parc des Princes, devant 50.000 spectateurs, les Gallois se sont, en effet, imposés par 25-10 après avoir mené au repos par 17-7. Dans l'autre match figurant au programme de cette journée initiale, l'Irlande a battu l'Angleterre par 12-9 (6-9), au stade de «Lansdowne Road» de Dublin. Résultats de la première journée:

A Paris: France-Galles 10-25 (7-17). — A Dublin: Irlande-Angleterre 12-9 (6-9). — Classement: 1. Pays de Galles et Irlande 1/2. — 3. Angleterre et France 1/0. L'Ecosse n'a pas encore joué.

cyclocross

Première manche du championnat romand d'hiver

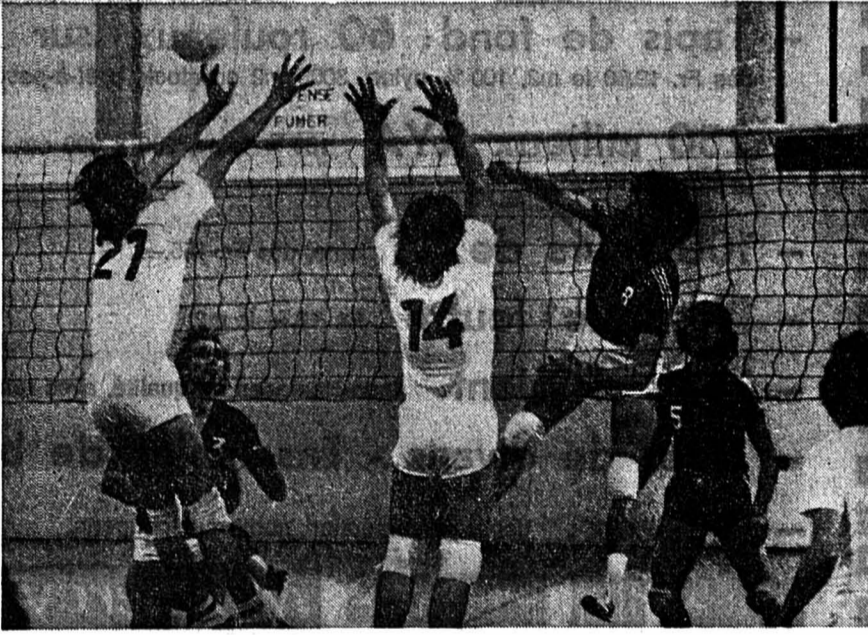
Le Genevois Gilles Blaser a remporté la première manche du championnat romand d'hiver, qui s'est déroulée à Lutry, sous une pluie diluvienne. Classement:

1. G. Blaser (Genève) 23 km 400 en 1 h 05'02"; 2. D. Jeanmonod (Aigle) à 38"; 3. J. Vonlanthen (Renens) à 45"; 4. J.-P. Tedeschi (Aigle) à 1'; 5. J.-A. Oguey (Aigle) à 1'02"; 6. R. Fivaz (Renens) à 2'15". — Cadets: 1. P. Courvoisier (Aigle).

lutte

D. Perret évincé du comité de la FSL

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse de lutte, à Berne, a été marquée par l'éviction du comité central du Vaudois Denis Perret. Depuis un certain temps déjà, le Lausannois se trouvait en désaccord avec plusieurs membres du comité. La décision concernant son éviction a été prise par 27 voix contre 12. En revanche, le président central, Emil Manser (Hunikon) a été confirmé dans ses fonctions.



AU PANESPO. — Une intéressante phase opposant les Neuchâtelois Schuwey (3), Debrat (8) et Favre-Bulle aux Allemands Maier (21) et Bailod. (Avipress-Borell)

bob

Championnat suisse à deux

Luedi-Haeseli conservent leur titre

En compagnie de l'athlète de Baden Karl Haeseli, l'entrepreneur Fritz Luedi (38 ans) a défendu victorieusement le titre de champion suisse de bob à deux qu'il avait conquis pour la première fois la saison dernière. Toutefois, ce succès fut acquis avec peine.

Après trois parcours, le tandem zuricois Hans Hiltbrand - Max Giezendanner figurait toujours en tête. Luedi-Haeseli refirent, dans la dernière manche, le retard de 19 centièmes de seconde, s'imposant même au classement final avec une avance de 15 centièmes.

La neige, qui ne cessa de tomber durant les deux journées à Saint-Moritz, eut une influence certaine sur le déroulement de la course. C'est ainsi que le tandem fraternel Erich Schaefer-Peter Schaefer, qui figurait parmi les favoris, ne se trouva jamais à l'aise sur cette piste. La troisième manche se déroula; on peut l'écrire, vraiment à la limite de la régularité.

Voici le classement final du championnat suisse de bob à deux: 1. Fritz Luedi-Karl Haeseli (Uster) 5'12"37; 2. Hans Hiltbrand - Max Giezendanner (Zurich) 5'12"52; 3. Hans Candrian-Guido Casty (Flims) 5'14"44; 4. Caplazi-Brunner (Saint-Moritz) 5'15"30; 5. E. Schaefer - P. Schaefer (Zurich) 5'15"63; 6. Moeckli - Marti (Flims) 5'15"63 (moins bon temps à la dernière manche).

badminton

Championnats suisses seniors et juniors à La Chaux-de-Fonds

Le badminton était à l'honneur samedi et dimanche à La Chaux-de-Fonds avec les championnats suisses des catégories juniors et seniors. On attendait les représentants de la Suisse allemande qui sont, depuis un bon nombre d'années, les meneurs d'un sport qui semble très bien leur convenir. Finalement, c'est la Romandie qui s'illustra en démontrant non seulement par la victoire du Chaux-de-Fonnier de Paoli mais encore avec la présence en finale du simple messieurs du Genevois Streuli, le succès du double mixte juniors lausannois Fantotti-Monod et l'excellente tenue du double juniors romand de Paoli (Chaux-de-Fonds) - Schmidt (Genève).

P. G.

judo

Défaite suisse à Séville

Pour la première fois en quatre rencontres internationales, l'Espagne a pris le meilleur sur la Suisse. A Séville, elle s'est imposée par 5-4. Dans l'ensemble, les judokas helvétiques ont été gênés par la chaleur. Pour la plupart d'entre eux, le chapeau que cette rencontre venait trop vite dans la saison a été le plus sérieux handicap. Résultats:

Légers: Breitenmoser bat Gomez par ippon et S. Cruz par ippon. Welters: Massard bat Morilla par décision, perd contre Rodriguez par décision. Moyens: Trippi fait match nul avec Yuste, perd contre Sanz par ippon. Mi-lourds: Hatz perd contre Toro par ippon et contre Arraza par ippon. Lourds: Paris bat Oramas par ippon, perd contre Ojeda par ippon.

LA NOUVELLE REVUE DE VACANCES VOUS ATTEND

airtour suisse

GRATIS! Bonjour les vacances

Demandez dès aujourd'hui votre catalogue «*Bonjour les vacances*» dans votre agence de voyages **airtour suisse** et assurez-vous bientôt votre place au soleil.

airtour suisse - le label des belles vacances dans plus de 350 agences de voyages dans toute la suisse.

Au Salon François

Coupe Hardy
Collage moderne
Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs :
Service Impeccable
par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

L'ATELIER DE L'ECLUSE
44, rue de l'Ecluse,
2000 Neuchâtel,
présente du 18 janvier à mars 1975

7 JEUNES PEINTRES ANGLAIS

Ouverture du mardi au samedi de 14 h à 18 h 30.
Ou sur rendez-vous.
Tél. (038) 24 70 13.

Masserey SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.— à Fr. 200.— pour chambre, cuisines, corridor, entrées, balcons, salle de bains, bateaux, voitures et caravanes.
- Tapis de fond: 60 rouleaux sur supports mobiles dès Fr. 19.50 le m2, 100 % nylon, 3000 m2 en stock, prêt-à-poser, et plusieurs fins de rouleaux
- 250 milieux RYA 100 % laine, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm, dès Fr. 290.— la pièce.
- 100 tours de lit laine, dès Fr. 155.—
- Plastique - feutre Fr. 13.— le m2.
- Tapis d'Orient: Indo-Hamadan de qualité, avec rabais tout spécial.
- Jetés de divans - Ensembles de bain - Peaux.
- Rideaux: tissus ou confection, nombreux coupons.

soldes aux magasins Masserey Rabais importants sur prix 1974
PORTES-ROUGES 131-133

Donnons ensemble à notre sécurité sociale ses justes proportions: ni trop, ni trop peu.

Dans le domaine social, la Suisse a fourni ces dernières années un effort important. Nous, les radicaux, en sommes particulièrement heureux.

Dès l'instant où la caisse publique aide ceux qui en ont réellement besoin et où la solidarité communale en assure le financement, les rentes et subventions deviennent un instrument de justice sociale. Mais de mauvais plis se prennent facilement, des hommes politiques parlent en termes ronflants de bonifications, de vastes subsides, de gratuités de toutes sortes. Et pourtant chaque dépense publique exige une entrée équivalente, car rien n'est plus aisé que de répandre de l'or à la ronde. Jusqu'à nouvel avis, plus l'Etat dépense, plus il doit charger d'impôts les citoyens, tous les citoyens.

Si une bonne assurance-vieillesse et invalidité, par exemple, est une remarquable manifestation de la solidarité nationale, toute aide financière de l'Etat doit être pesée avec soin. Les radicaux sont particulièrement soucieux des deniers publics.

Ils comptent sur votre soutien, vous pouvez compter sur le leur.

Les radicaux

Pour une Suisse libre - économe - sans désordres

Grand'rue 14 Neuchâtel

la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi

Inter Discount
votre ami et spécialiste.

Photo Ciné Radio Hi-Fi TV

AU PREMIER ETAGE:

- TV portable
- TV noir/blanc
- TV couleur
- Chaînes Hi-Fi
- Accessoires

SERVICE TECHNIQUE SUR PLACE
Installation d'antennes, livraison, dépannage

Machines à laver

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs. Réparations toutes marques.

Magic Neuchâtel
Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77, rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne, 20 ans d'expérience.

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83, Tires 22, 2034 Peseux.
Transports dans toute l'Europe.

20-30 %

Salles de bains blanc ou couleur, douches, W.-C., etc.
Tel. (025) 7 33 96.

Pension Gai-Soleil

Vacances, convalescence

Accepte pensionnaires pour régimes également pour repas seuls.
Trois-Portes 4a, tél. 24 64 77.

DEKA

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE

• KRAMER • 2002-NEUCHÂTEL •
• TEL-038-290522 •

Trousseaux!

BLANC CLASSIQUE OU MODERNE DE COULEUR

Ed. Gerber & Cie

Léopold-Robert 40 - Téléphone (039) 22 17 92
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

10% Blanc 10%

SUBITO

Seulement 40 c. le mot!
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
 18.05 (C) La boîte à surprises
 18.30 (C) Courrier romand
 18.50 (C) Petit ours Colargol
 18.55 (C) Typhelle et Tourteron
 19.15 (C) Un jour, une heure
 19.40 (C) Téléjournal
 20.00 (C) Un jour, une heure
 20.15 (C) Les brigades du Tigre
 21.10 (C) Plateau libre
 22.10 (C) Randy Weston
 22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
 9.50 Reprise
 10.30 Comment s'élabore une émission de radio
 11.10 Reprise
 16.15 Magazine privé
 17.00 L'heure des enfants
 17.30 Amérique du Sud
 18.10 Télévision éducative
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 18.55 Tour d'horizon régional
 19.05 Hans A. Traber renseigne
 19.35 Reportage
 20.00 Téléjournal
 20.20 Magazine politique
 21.05 (C) Le commissaire
 22.05 Téléjournal

FRANCE I

12.35 Midi première
 13.00 TV 1 journal
 13.35 Le voudrais savoir
 14.05 TV scolaire
 17.15 TV scolaire
 18.15 Au fil des jours
 18.40 Pour petits et grands
 19.20 Actualités régionales
 19.40 Minute pour les femmes
 19.45 Chéri-Bibi
 20.05 TV 1 journal
 20.35 Animaux du monde
 21.00 Le blanc et le noir
 21.45 Best Seller
 22.45 TV 1 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Flash journal

14.35 (C) Aujourd'hui Madame
 15.30 (C) L'homme de fer
 16.30 (C) Hier, aujourd'hui, demain
 18.45 (C) Flash journal
 19.00 (C) Chiffres et lettres
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.45 (C) Une femme seule
 20.00 (C) A 2 journal
 20.35 (C) Les amitiés particulières (C) A 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) F.R. 3 actualité
 19.00 (C) L'île aux enfants
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) Tribune libre
 20.00 (C) La vie sauvage
 20.35 (C) L'Enéide
 21.30 (C) Prix Nobel
 21.55 (C) F.R. 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
 10.00 (C) Telescuola
 10.00 (C) Ora G giovani
 18.55 La bell'eta
 19.30 (C) Telegiornale
 19.45 (C) Occhio critico
 20.10 Il regionale
 20.45 (C) Il telegiornale
 21.00 Gli eroi sono stanchi
 22.40 (C) Jazz Club
 23.05 Notizie sportive
 23.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les anciens combattants. 17.05, pour les enfants. 17.45, le journal de Véronique. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, connaissez-vous le cinéma? 21 h, Une fille à marier. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, handball en salle.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, bacheliers sans diplômes. 17.40, plaque tournante. 18.20, messieurs les hommes. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, fantômes. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, ciné-revue. 22.45, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin avec à: 6 h, 7 h, et 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, information routière. 7.30 env, billet d'actualité. 8.05 env, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10 env, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.05, Trois hommes dans un bateau (2). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30 env, spécial-soir. 20.05, contact. 22.05, sport, musique, information. 23.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national. Fin.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, idées en cours. 10.15, radioscilabre: les mal connus du règne animal: le lynx. 10.45, U.R.I.: les projets spatiaux (12). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, répertoire. 11.16 h, les raisons de la folie. 16.30, Suisse-musique. 17.30, rediffusion. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, anthologie du jazz. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitas. 19.40, lettres romandes. 20 h, informations. 20.05, aux avant-scènes radiophoniques: le théâtre britannique contemporain et ses auteurs. 20.30, Epitaphie pour George Dillon, pièce de John Osborne et Anthony Creighton. 22.30, harmonies du soir. 23 h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, informations. 6.05, espresso. 9.05, de mélodies en mélodie. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare américaine. 11.30, musique populaire. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, mon jardin. 14.45, lecture. 15 h, extraits d'opéras de Marschner, Rimski-Korsakov et Verdi. 16.05, les cheveux: croyable et incroyable. 17 h, onde légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 20.05, théâtre. 21.10, musique champêtre. 21.30, musique populaire. 22.05, théâtre. 21.10, musique champêtre. 21.30, musique populaire. 22.05, big band time. 22.25, hockey sur glace. 23.05-24 h, top class classics.

TV DÉPANNAGE

toutes marques

Annoncé avant

Réparé le même jour

9 h

Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

La journée sera favorable aux études, aux affaires et aux voyages. Elle favorisera la réceptivité et l'inspiration.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour auront une nature assez mobile, une intelligence claire et active, du dynamisme.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Excellente forme aujourd'hui. **Amour:** Ne cherchez pas à ergoter. **Affaires:** Ne dépassez pas vos possibilités actuelles.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Consommez davantage de crudités. **Amour:** Faites confiance à vos proches. **Affaires:** Ne vous laissez pas entraîner.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Diminuez votre consommation de tabac. **Amour:** Vous recevrez d'excellentes nouvelles. **Affaires:** Ne vous lancez pas sur un terrain mal connu.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Foie déficient, mettez-vous au régime. **Amour:** Vous résoudrez un problème important. **Affaires:** Méfiez-vous des personnes peu sûres.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Protégez vos yeux du froid. **Amour:** Le bonheur est à portée de votre main. **Affaires:** Utilisez à fond vos relations.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: La culture physique vous serait salutaire. **Amour:** Domaine sentimental agité. **Affaires:** Vous dénouerez une situation difficile.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Vos nerfs sont fatigués, reposez-vous. **Amour:** Ne cherchez pas à blesser l'être cher. **Affaires:** Soyez plus objectif.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Poignets et chevilles faibles. **Amour:** Votre persévérance portera ses fruits. **Affaires:** Soyez consciencieux dans votre travail.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Supprimez les crèmes et les saucés. **Amour:** Ayez de la générosité de cœur. **Affaires:** Stimulez l'esprit d'équipe.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Consommez moins de vinaigre. **Amour:** Ne laissez pas troubler votre quiétude. **Affaires:** Vous trouverez les apais financiers nécessaires.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Mastiquez mieux vos aliments. **Amour:** Méfiez-vous des apparences trompeuses. **Affaires:** N'entrez aucune transaction.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Surveillez votre tension nerveuse. **Amour:** Prouvez votre reconnaissance. **Affaires:** Sachez dominer les événements.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Emincé de veau
 Soufflé de pommes de terre
 Salade
 Salade d'oranges

LE PLAT DU JOUR:

Soufflé de pommes de terre

6 à 8 pommes de terre pelées, 100 g de fromage râpé, 3 œufs, 1 dl de crème, 1 cuillerée à soupe de beurre, muscade, sel et poivre.
 Cuire à l'eau salée les pommes de terre coupées en deux. Les égoutter et les remettre dans la casserole sur la plaque chaude pour les sécher. Les passer ensuite à la moulinette.

Ajouter à la purée fromage râpé, beurre et muscade, puis incorporer les blancs d'œufs montés en neige ferme et la crème fouettée. Remplir un plat à gratin bien graissé, poudrer la surface de fromage râpé, l'humecter de beurre fondu et gratiner le soufflé à four chaud 25 à 30 minutes.

Diététique

En mangeant trop ou en mangeant trop peu d'un aliment, vous aboutissez aux mêmes résultats: à savoir les carences et les maladies.

En mangeant trop peu de lait, yogourts, fromages, il y a un manque de calcium donc troubles de la croissance et nervosité chez l'enfant, décalcification chez l'adulte.

En mangeant trop peu de viande, poisson, œufs, on manque de protéines, éléments de construction et réparation, d'où troubles de la croissance, moindre résistance aux efforts physiques et à la maladie.

En mangeant trop peu de légumes et de fruits crus, on aura un manque de vitamines, spécialement C, donc une diminution de la résistance aux maladies infectieuses, de la fatigue.

En mangeant trop de viande, poisson, œufs, il reste dans le corps des déchets acides qui doivent être neutralisés par des aliments tels que les légumes (plus on mange de viande, plus on doit manger de légumes). Un abus d'œufs provoque une fatigue du foie et augmente le taux de cholestérol.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

La photocopie en couleurs

Notre époque est celle de la reproduction, du tirage en nombre, de la multiplication des documents, mais c'est aussi celle de la couleur. Grâce aux techniques nouvelles, la photographie, le cinéma, la télévision nous livrent des images presque parfaites dans tous les tons et toutes les nuances. Voici maintenant les premiers appareils de photocopie en couleurs produits en série. Ils ont été présentés au SICOB en septembre 1973 et délivrent en 30 s, à sec, une reproduction en couleurs (sur papier ordinaire ou même sur tout autre support tel que bois ou textile) de tout document, même transparent. Par rapport à la reprographie en noir et blanc, le nouveau procédé est autre chose qu'un perfectionnement (comme l'a été la photographie en couleurs pour la photographie ordinaire). Ses applications les plus intéressantes ne seront pas toujours les mêmes. Ce procédé permet en effet de reproduire les

couleurs de l'original, de varier les intensités des couleurs primaires pour obtenir des nuances différentes, ou de superposer les images de plusieurs originaux. L'industrie textile, par exemple, peut ainsi modifier ses modèles en y ajoutant des motifs ou en faisant varier les couleurs à l'infini. Le premier appareil présenté porte le nom significatif de «color computer».

L'hôpital vend son trésor

Il n'y a pas qu'en France que les hôpitaux se trouvent dans une pénible situation financière. Celui de Vérone s'apprête à vendre au enchères un de ses biens, un chef-d'œuvre universellement connu: le tryptique de San Zéno peint par Andrea Mantegna. Mise à prix: 5 milliards de lires. Mais c'est bien peu en regard des 48 milliards de lires que doit le centre hospitalier, qu'aucun organisme, le gouvernement moins que tout autre, n'a les moyens d'aider.

MOTS CROISÉS

Problème N° 122

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Obstacle. 2. Non admises. 3. Dans le nom d'un fleuve côtier du Finistère. — Note. — Personne forte. 4. Peut fendre un cœur de pierre. — Se riant des obstacles. 5. Il est de la classe. — La mort ne le surprend pas. — Voyelles. — Lettre grecque. — Préfecture. 7. Secret et perfide. 8. On peut en prendre pour son rhume. — Cours d'eau temporaire. 9. Outil de maréchal-ferrant. — Copulative. 10. Vieux mot. — Qui n'est plus tendre.

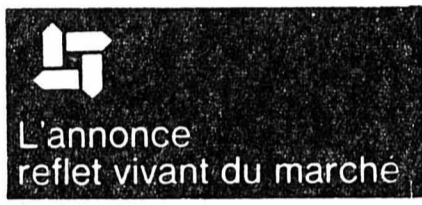
VERTICALEMENT

1. Menu plomb de chasse. — Caprice. 2. Coquins. 3. Passager. — Esprit émané de l'intelligence éternelle. 4. On en trouve dans des rognons. — Punir une offense. 5. Support. — La journée du patron. — Possessif. 6. On lui doit parfois le salut. — Entraves. 7. Bonnes pour la reprise. Elles sillonnent un plan de ville. 8. Pronom. — Détruite sournoisement. 9. Pour le fivè d'clock. — Résédas. 10. Ils ont leurs fusées. — Fait aller droit.

Solution du N° 121

HORIZONTALEMENT: 1. Farandoles. 2. Oculaires. 3. Sen. — Bâti. 4. Gré. — Do. — Roc. 5. Eu. — Iole. — Ça. 6. Ténuité. 7. Aile. — Vertu. 8. Clisse. — Gai. 9. Tee. — Assole. 10. Erses. — Oter.

VERTICALEMENT: 1. Forge. — Acte. 2. Ac. — Rutiler. 3. Ruse. — Eliés. 4. Ale. — Inés. 5. Nandou. — Sas. 6. Di. — Olives. 7. Orb. — Eté. — SO. 8. Lear. — Ergot. 9. Estoc. — Talé. 10. Icaquier.



L'annonce reflet vivant du marché

GARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'ethnographie. Musée d'art et d'histoire: Chefs-d'œuvre d'artistes suisses et étrangers. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et Gorges de l'Areuse. Galerie des Amis des arts: Pierre Beck, aquarelles. Galerie Ditesheim: exposition Piranesi. Centre d'artisanat: exposition de céramique et de vannerie.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Mister Majestik (La loi c'est moi). 16 ans. 17 h 45, Singe et superlinge. 16 ans. (Cinécod). Palace: 20 h 30, Le baiser. 18 ans. Arcades: 20 h 30, Le milieu du monde. 16 ans. Rex: 20 h 45, La fureur de vaincre. 16 ans. Studio: 21 h, La fille. 16 ans. 5^{me} semaine. Bio: 18 h 40, The misfits (Les inadaptes). 16 ans. 20 h 45, Le 3^{me} cri. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
 L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
 Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot: Acrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, La colline de la mort.

IMPRIMERIE CENTRALE
 et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
 Direction générale: Marc Wolfrath
 Rédacteur en chef: Jean Hostettler

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

L'INCERTITUDE DU LENDEMAIN



Rose fond en larmes. Elle est sincèrement peinée de la joie qu'affiche son ami, alors que cette nomination va les séparer en plein bonheur. Mais derrière ce chagrin sincère, il y a aussi l'incertitude du lendemain. La situation de Rose est précaire depuis sa sortie de prison; son mari n'est plus là pour lui servir la rente qui permet d'élever ses enfants; à Paris, la vie est chère et les denrées deviennent rares.

RÉSUMÉ: Amant de Rose de Beauharnais, Hoche se réjouit d'être appelé à prendre la tête de l'armée des côtes de Cherbourg.



Outre cet avantage appréciable, Rose y voit le moyen de garder le contact avec un homme qu'elle aime et qui, chose non négligeable, semble de nouveau bien en cour. Inutile de préciser qu'Eugène applaudit des deux mains à cette décision. Il n'est pas peu fier, quelques jours plus tard, de se faire admirer par sa mère et sa sœur, sanglée dans son bel uniforme. Ce qui lui flatte le plus, ce sont les épaulettes dorées, l'épée à pommeau d'argent et le panache tricolore de son bicorne.



Tant que Hoche était avec elle, il subvenait aux besoins de la famille. «Toi parti, que vais-je devenir?» sanglote-t-elle. «Je ne vois guère qu'un moyen en mon pouvoir pour résoudre une partie de tes difficultés, déclare le jeune général. Ce serait que j'emmène Eugène et que je le prenne à mon service comme ordonnance. Cela te ferait une bouche de moins à nourrir. Et quelle bouche! Ce gaillard de 13 ans a un sacré coup de fourchette!»



Depuis ce fameux jour où, en quatre coups de ciseaux, Térèse Cabarrus a sacrifié la belle chevelure de Rose, les deux jeunes femmes sont devenues inséparables. Sitôt Hoche et Eugène partis, la maîtresse de Tallien prend en main les destinées de son amie. «Quand on est aussi charmante que vous, on ne devrait avoir que l'embaras de choisir l'homme qui vous entretiendra le plus luxueusement! Si vous consentez à m'écouter, vous serez avant peu l'une des femmes les plus adulées de Paris. Etes-vous prête à suivre mes conseils?»

Demain: La fureur de vivre

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

EDITIONS JULES TALLANDIER

Elle écrivait rageusement sa cigarette dans un cendrier et poursuivait:
 — Pendant je ne sais trop combien de temps, je sombrais dans des périodes d'inconscience, dont je me réveillais brisée, anéantie. Au cours d'un de ces réveils, j'aperçus Esteban à mon chevet. Nous étions fiancés depuis six mois et les Delorme n'approuvaient pas mon choix. Il avait mauvaise réputation. Je savais que cela était justifié, mais je tenais bon, autant par amour pour lui que pour faire preuve d'un esprit de révolte vis-à-vis de ma famille adoptive. Comme dans un rêve, j'entendis Esteban me dire:
 — J'étais à Temulco, la nuit du tremblement de terre. Je suis revenu aussitôt. Les Delorme sont morts tous les trois, les serviteurs aussi. Chez Marc Jussieu, il n'y a plus d'espoir de retrouver un survivant. Il n'y en a d'ailleurs pratiquement pas parmi les Européens. C'est en ce moment de tenter notre chance: tu vas dire que tu es Nathalie Delorme. Tous les papiers d'état civil ont disparu et moi, je suis le seul capable de l'identifier et d'identifier les Delorme. Trois Indiens sont prêts à témoigner que tu es bien Nathalie. Quant aux militaires qui recensent les survivants et les morts, ils

n'iront pas chercher la petite bête. D'ailleurs, pour plus de sûreté, nous partirons dès demain pour Valparaiso d'où tu écriras à la fameuse tante à héritage.
 Antoinette s'interrompit et demanda un verre d'eau. Puis, le commissaire poursuivit son interrogatoire:
 — Vous avez donc accepté de vous faire passer pour Nathalie Delorme et vous avez facilement obtenu des papiers d'identité à ce nom?
 — Oui. Les autorités civiles et militaires ont cru à ma parole, confirmée par les témoignages d'Esteban et de ses Indiens. Vous pensez, il y avait un désordre affreux. Plus de mille morts et blessés. On m'a donné des attestations avec lesquelles je me suis présentée au consulat de France à Valparaiso. J'ai vite obtenu un passeport. Tout le monde était si gentil pour moi! J'étais une des victimes de cette horrible catastrophe qui endeuillait le Chili. En tant qu'étrangère ne réclamant aucune indemnité, on faisait tout pour me faciliter les choses.
 — Pas une seconde, vous n'avez eu conscience de la monstruosité de votre geste? interrogea Trajean. Vous êtes-vous seulement demandé jusqu'où vous entraînerait d'usurper l'identité d'une morte dont vous étiez presque la sœur?
 Antoinette eut un geste las.
 — Vous savez, monsieur le commissaire, on ne réfléchit pas toujours aux conséquences de ses actes. Aujourd'hui, je m'aperçois que c'est un tort. Mais à l'hôpital d'Atchupungo, sous l'effet du choc que j'avais subi, je me suis laissée influencer par Esteban. Je n'avais plus que lui au monde. Il était, comme moi, en marge de la société et nous avions à portée de la main une belle revanche à prendre. La carte à jouer était M^{me} de Liancourt. J'en avais souvent entendu parler par M^{me} Delorme. Je connaissais les circonstances de leur brouille et je savais que si tante Mar-

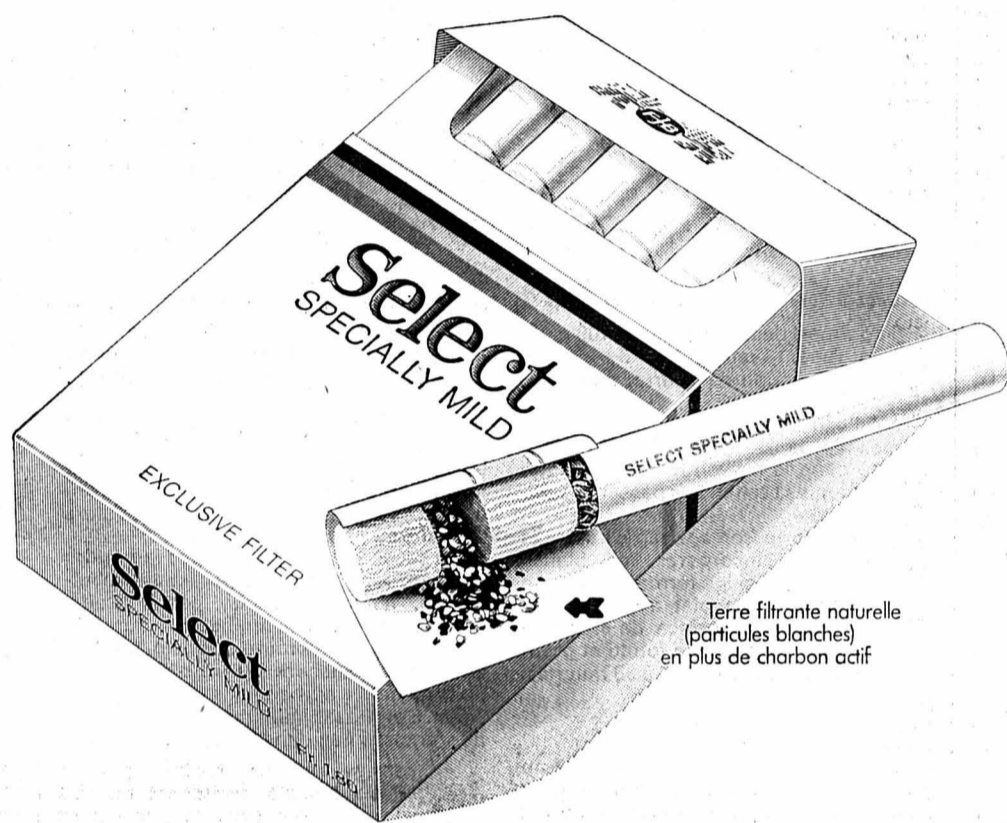
the» avait désapprouvé le mariage de sa sœur, elle recueillerait néanmoins la nièce devenue orpheline. C'était un risque à prendre. Esteban, auquel j'avais confié cette histoire, n'eut aucun mal à me persuader d'écrire à cette tante Martha si riche et sans enfant.
 — Je possédais cette lettre dans mes dossiers, intervint M^{me} Varennes. Je vous la remettrai, monsieur le commissaire. M^{me} de Liancourt avait été bouleversé par la mort de sa sœur et elle n'a pas hésité à faire venir chez elle celle qu'elle croyait être sa nièce. C'est moi qui ai effectué toutes les démarches, à l'époque.
 Trajean compulsait vivement un dossier et enchaîna:
 — Vous êtes donc venue en France seule et Cortez vous a rejointe six mois après. C'est vous qui avez

NOUVEAU

Select Specially Mild

encore plus légère

Une véritable Select, faite de tabacs naturels et exceptionnellement bien filtrée.



Terre filtrante naturelle
(particules blanches)
en plus de charbon actif

En janvier,
c'est moins cher!

Qu'est-ce
qui est vendu
en ce moment

**au Super-Centre
à prix coûtant?**

Pommes
Pâte à gâteau Brisée
Pâte à gâteau feuilletée
Oeufs 6 pièces
Saucisson vaudois
Fromage Fontal
Cassoulets Midi
Lentilles Midi
Canelloni Midi
3 potages Maggi

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur EPF

physicien, cadre ayant expériences technico-administratives, recherche nouvelle situation.
Adresser offres sous chiffres FF 3637 au bureau du journal.

Famille rentrant de l'étranger sans travail, mari

horloger depuis 25 ans

cherche toutes parties. Peut travailler avec famille de 4 personnes : terminages, retouches, mise en marche, etc.

Adresser offres écrites à OM 3628 au bureau du journal.

Ferblantier-couvreur

cherche réfections de toitures à l'heure ou à forfait.
Devis sur demande.
Tél. (038) 31 78 26.

Soudeur

qualifié, alu-inox, cherche place à responsabilité, région La Béroche.
Adresser offres écrites à GG 3638 au bureau du journal.

Vendeur

aimant les chiffres, cherche changement de situation (calcul, magasin, etc.).
Date d'entrée à convenir.
Adresser offres écrites à KK 3642 au bureau du journal.

Dame

présentant bien, habile, cherche travail dans magasin, usine, kiosque, etc.
Tél. 33 36 63, dès 14 heures.

Intendante de maison

cherche travail pour le 1er avril 1975.
Otilia Rüedi, 3042 Orschwaben.

AVIS DIVERS

AF

Cuisinières INDESIT

dès 358.—

Frigos dès 328.—

Congélateurs dès 688.—

Gros rabais

Facilités

Grand stock à l'ancien prix

Garantie + service

Naturellement

Fornachon & Cie

Discount du Vignoble.

Tél. (038) 46 18 77.

2022 Bevaix

Ouvert tous les jours.

Tracé de la N 5

NEUCHÂTELOIS!

- Mettez un terme à une campagne qui n'a que trop duré!
- ÉCARTEZ LA PÉTITION DU COMITÉ TUNNEL-SUD dont les arguments manquent, pour la plupart, de solidité et de sérieux.
- Faites confiance au projet MÉTROPOLITAIN du Conseil d'Etat qui contourne la ville en tunnel.
- Ne soutenez pas les destructeurs du port actuel et de ce qui reste de nos rives.
- Ne vous fiez pas à de trop séduisantes esquisses qui ne tiennent pas compte de la réalité.

Le M.P.E. tiendra prochainement une conférence de presse dans un but d'information et non de propagande qui réduira à néant les déclarations erronées du Comité Tunnel-Sud.

MOUVEMENT POPULAIRE POUR L'ENVIRONNEMENT

CAMPS DE SKI

Equipez-vous à tarif réduit :

En raison de changements de modèles

baisse des prix

sur

skis de promenade
skis alpins de marques
chaussures (pointures 3-8)
vestes de ski - ensembles
veste et pantalon
dames et messieurs

Il s'agit d'articles de marque de haute qualité et garantis chez

Losall SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12



ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MATELAS, tampo quartz, table salon, prestalit, style armoire. Tél. 25 46 53, dès 13 h.

CUISINIÈRE A GAZ naturel avec couvercle, parfait état. Tél. 24 40 86.

4 PNEUS NEIGE, Fiat 124. Tél. 42 24 32.

1 FRIGO, 50 fr.; 1 couvre-lit, 1 1/2 place, 50 francs; 1 paire miniskis, 1 m. 10 fr.; 1 table de ping-pong, 50 fr. Tél. 24 40 51.

CARAVANE d'occasion, 2000 fr. Tél. 41 21 52.

ETAGERES de magasin Tissot 4 x 1 mètre; 1 balance Latscha. Très avantageux. Tél. (024) 73 16 16, case 5, 1428 Concise.

1 CHAMBRE A COUCHER avec matelas. Tél. (038) 33 49 87, depuis 17 heures.

TELEVISION portative Sharp, noir-blanc, Suisse France I-II, cause double emploi, 250 francs. Tél. 42 13 80.

CANICHES NAINS, pure race mais sans pedigree, 350 fr. Tél. (038) 42 16 35, heures des repas.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE marque Neff, avec trois plaques, dont une à thermostat, bon état, 80 fr. Tél. 41 22 68.

COQS NAINS, race Millefleurs. Tél. (037) 77 17 84.

HABITS DE GROSSESSE taille 38-40. Tél. (037) 77 17 84.

CAISSE ENREGISTREUSE Anker 4, service pour restaurant, prix intéressant. Tél. 33 20 30.

APPAREILS DE CULTURE PHYSIQUE; barres; disques, etc. Tél. 51 25 33.

SOUILIERS DE SKIS Raichte à boucles, No 39, 70 fr.; veste de Mexique neuve, 80 fr. Tél. 31 25 42.

COMMODE A LANGER, petit lit, youpa-la; baignoire, le tout 250 fr. lits gigognes métal, entourage, 100 fr. Tél. 33 11 52.

MACHINE A LAVER le linge, frigidaire, cause double emploi. Tél. 41 11 17.

DERIVEUR LESTE à cabine, classe nationale française, jeux de voiles, moteur, chariot. Tél. 41 11 17.

REMORQUE de route pour bateau. Téléphone 25 52 12.

ROBE DE MARIEE, taille 44, 100 fr. Tél. 51 32 36.

1 ARMOIRE noyer 3 portes, 1 armoire 3 portes et table de chevet (bois clair), 1 commode, 1 jeté divan et rideaux, 3 selles galvanisées. Tél. 25 85 56 (mardi, tél. entre 19 h et 20 h 30).

MACHINE A LAVER Color. Tél. 31 78 40.

MACHINE A LAVER la vaisselle, une cuisinière électrique Therma 4 feux, un frigo, ensemble ou séparément; bas prix. Tél. 25 18 53.

Demandes à acheter

JE PAIE FR. 1.— PIECE, les anciennes cartes postales suisses de collection. Tél. (039) 61 13 63.

BANC D'ANGLE en bois, environ 1 m 70. Tél. 24 57 14.

DERIVEUR 470, monté trapèze, avec chariot. Offres: tél. 41 27 02, heures repas.

UN PIANO. Tél. 24 26 72.

CHAISE BEBE à fixer à table, siège pour auto. Tél. 77 17 84.

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

A louer

BELLE CHAMBRE à 1 lit, bains. Téléphone 25 97 22.

PETIT LOGEMENT meublé, chauffé, eau chaude et douche. Tél. 42 24 32.

MARIN, appartement 2 1/2 pièces, confort, immeuble neuf. Tél. 51 26 24.

VACANCES, COSTA BRAVA, appartements libres. Tél. (038) 67 11 10.

STUDIO, au centre. Tél. 24 18 88.

CORTAILLOD, studios meublés, cuisinière, plonge, frigo, chauffage central, confort, téléphone, télévision, douche toilette lavabo, à partir de 220 fr. Parc. Tél. 42 21 19.

BELLE CHAMBRE bien meublée, tout confort, proximité gare. Libre début février. Tél. 25 29 15.

GRAND STUDIO MEUBLE, centre de Peseux, 280 fr., chauffage compris. Téléphone 31 40 87.

CHAMBRE INDEPENDANTE confortable, au centre. Tél. 25 29 01.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, Rocher 36, 296 fr., tout compris dès le 24 mars. Tél. 24 69 33, dès 17 h 30.

BEVAIX, magnifique chambre indépendante, avec douche, dès le 1er février. Tél. 46 12 57.

A BOLE, appartement de 4 1/2 pièces, confort, pour le 24 février. Tél. 41 23 41, à partir de 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante à monsieur. Tél. 24 10 98, dès 10 heures.

BEVAIX, appartement 3 chambres, cuisine, W.-C., mi-confort. Prix raisonnable. Tél. 46 11 59.

BEL APPARTEMENT à l'ouest de la ville, 3 pièces, à l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. 25 13 10.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, confort, 500 fr., charges comprises. Tél. 25 27 57.

A VALANGIN, appartement 2 pièces, tout confort, rez-de-chaussée dès février. Tous renseignements: Tél. 36 11 44.

RUE POURTALES, studio neuf, cuisine agencée, douche, W.-C., 4me étage, ascenseur. S'adresser à M. Blaise Junier, Evole 3, tél. 25 52 12.

APPARTEMENT MEUBLE, 1 pièce, bains, cuisine, 400 fr. Tél. 25 27 57.

POUR LE 24 FEVRIER Caille 78, 2 1/2 pièces, confort, vue. Tél. bureau 25 98 05, interne 26. Tél. repas et soir, 24 02 58.

STUDIO MEUBLE pour le 24 mars, avec cuisine et douche, au centre de Neuchâtel, 320 francs, charges comprises. Tél. 25 43 18.

CHAMBRE AVEC CONFORT, à 5 minutes du centre, à monsieur sérieux. Tél. 24 26 56.

CRESSIER, appartement 3 pièces, tapis tendus, frigo, à convenir fin mars - début avril, loyer: 440 fr. charges comprises. Tél. 47 18 39.

STUDIO, dans quartier tranquille, à Bevaix. Tél. 46 21 64.

LE LANDERON, appartements à loyer modéré, 3 pièces et 2 pièces, tout confort, pour 1er février et 1er mars. Tél. 51 23 38.

CERNIER, dès le 1er mars 1975, studio tout confort, bloc cuisine, salle de bains. Tél. 53 24 20, 12-13 heures.

A SAINT-BLAISE, appartement de 4 pièces, cuisine agencée, paroi-bibliothèque au salon, minijardin, à 50 m du bus, Fr. 686.— charges comprises, pour fin mars. Téléphone 33 16 80, le soir.

2 PIECES, cuisine, douche, balcon, rue Pourtales, Loyer 450 fr. Tél. 24 01 51.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 12 62, repas.

BEAU STUDIO MEUBLE, à l'ouest de la ville, pour le 24 février 1975, chambre, cuisine, salle de bains. Loyer 425 fr., plus charges. Tél. 24 76 58, matin et soir.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE SOLVABLE cherche, pour tout de suite ou date à convenir, appartement de 3 1/2 ou 4 pièces, à l'ouest de la ville ou dans la région d'Auvernier-Colombier. Tél. bureau 42 12 42; appartement 24 31 56.

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, confort, pour le 1er mai, à Neuchâtel. Tél. 51 14 04, dès 19 heures.

JE CHERCHE APPARTEMENT 4-6 pièces, en ville ou environs. Eventuellement disposé à faire réparations. Téléphoner à M. Rodoni, 25 85 40.

2 DAMES SEULES cherchent appartement de 3 à 3 1/2 pièces à Colombier (date à convenir). Tél. 41 27 74.

JEUNE COUPLE SOLVABLE cherche, pour tout de suite ou date à convenir, appartement de 3 1/2 ou 4 pièces, à l'ouest de la ville ou dans la région d'Auvernier-Colombier. Adresser offres écrites à GD 3602 au bureau du journal.

GARAGE pour minimum 2 voitures aux environs de Boudry. Tél. 42 13 08, le soir.

Offres d'emplois

URGENT. Quelle jeune fille garderait deux enfants et aiderait au ménage? Bon salaire. Tél. 31 26 55 ou 24 33 22, interne 2.

POLISSEURS ET UN VERNISSEUR-ZAPONNEUR: Tél. (038) 24 56 92.

COUTURIERE TRAVAILLANT CHEZ ELLE. Adresser offres écrites à HH 3639 au bureau du journal.

PERSONNE sachant cuisiner trouverait travail régulier (quartier rue Bachelin), après-midi libre, éventuellement logée, nourrie. Téléphoner le matin avant 10 h ou heures des repas au 25 25 54.

QUI DONNERAIT leçons d'accordéon chromatique? Tél. 33 36 93.

ON CHERCHE FEMME DE MENAGE 2 fois par mois, de 8 h à 11 heures. S'adresser le matin à Mme René Fischer, à partir de 9 h, avenue du 1er Mars 10, 2me étage.

FEMME DE MENAGE de confiance est cherchée par couple sans enfants, chaque jour de 9 h à 14 h, dimanche excepté. Entrée 1er février. Tél. 24 28 00.

FEMME DE MENAGE, deux après-midi par semaine, région Hauterive - Saint-Blaise, très bon salaire. Tél. 33 51 43.

Demandes d'emplois

DAME Colombier, débutante, ferait des extra le soir. Tél. 41 34 04.

TOURNEUR-MECANICIEN, cherche travail, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à I 1 3640 au bureau du journal.

PEINTRE EN LETTRES, artiste, décorateur, bricoleur cherche place, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à EE 3636 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche emploi en ville. Bonnes connaissances. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à PP 3647 au bureau du journal.

ETUDIANT cherche travail à mi-temps, dans bureau ou autre, libre immédiatement, jusqu'en juillet. Adresser offres écrites à OO 3646 au bureau du journal.

EMPLOYEE BUREAU, 23 ans, français, allemand, italien, aimant les chiffres, cherche emploi intéressant et varié. Adresser offres écrites à MJ 3608 au bureau du journal.

Divers

ACCORDEONISTE anime soirées, mariages, etc. Ambiance. Tél. (038) 46 10 61.

A travers le monde

Les Neuf et la conférence sur l'énergie

BRUXELLES (AP). — Les ministres des affaires étrangères du Marché commun réunis lundi à Bruxelles n'ont pu se mettre d'accord sur une attitude commune des Neuf vis-à-vis du projet de conférence entre producteurs de pétrole, consommateurs et tiers-monde.

La question des consultations avec les Etats-Unis a été une pierre d'achoppement. La réticence de pays tels que la Grande-Bretagne et l'Allemagne à arrêter une attitude européenne commune avant d'avoir consulté Washington a provoqué une vive réaction de M. Ortolli, président de la commission exécutive.

M. Ortolli a déclaré aux Neuf qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi ils continuent à insister pour prendre l'avis de l'étranger sur une question qui relève de leur propre responsabilité.

La semaine dernière, M. Ortolli avait estimé que les Européens laissent la crise pétrolière saper leur indépendance à l'égard des Etats-Unis. Il avait déclaré que la commission comptait réagir en jouant un rôle plus politique dans les affaires de la Communauté.

L'attitude française dans la discussion a été qualifiée de « sentiment raisonnable » dans les milieux de la conférence.

La question centrale est de savoir comment et par quels pays la Communauté sera représentée à la conférence trilatérale. Des membres importants de la CEE veulent des discussions avec les Etats-Unis sur la question des pays participants avant d'arrêter leur attitude.

Mais les ministres se sont mis d'accord sur la position de la CEE à l'intérieur de l'agence internationale de l'énergie à laquelle ne participe pas la

France. Les huit partenaires de Paris ont décidé qu'ils n'adopteraient pas de positions s'écartant des accords conclus aux conseils ministériels de Bruxelles.

Le sort de Papadopoulos

ATHÈNES (AFP). — Le procureur d'Athènes a signé un mandat d'arrêt à l'encontre des cinq principaux auteurs du coup d'Etat militaire du 21 avril 1967, internés administratifs à Kea, île des Cyclades.

En conséquence, l'ex-président Papadopoulos, les ex-vice-présidents du conseil Pattakos et Makarezos, l'ex-ministre de l'ordre public et l'ex-directeur des services de renseignement, MM. Ladas et Roufagolis, ont été transférés de Kea à la prison centrale de Korydallos au Pirée où ils seront maintenus en détention préventive en attendant leur comparution devant un tribunal.

Faux-monnayeurs arrêtés en Allemagne

STUTTGART-KARLSRUHE (DPA). — Les autorités ouest-allemandes ont mis à jour une importante affaire de falsification de monnaie. La police a procédé à l'arrestation de deux collaborateurs de l'institut national de monnaie de Karlsruhe, dont le directeur-adjoint.

Depuis 1972 au moins, une quantité encore inconnue de pièces de collections (pièces de 50 c de 1950, anciennes pièces de 5 marks de 1960 et pièces de 2c jusqu'à 1967) ont été fabriquées dans cet institut à l'insu des autorités, et négociées au prix d'environ 900 marks la pièce.

M. Otto Goetz, chef des autorités de surveillance auprès du ministère des finances du Land de Bade-Wurtemberg, a affirmé qu'une affaire de cette envergure était à sa connaissance « sans précédent » en Allemagne fédérale.

L'odyssée de l'avion d'Air-France

PARIS (AP-AFP). — L'Arabie saoudite, le Koweït, et l'Égypte ont interdit à l'appareil français transportant les trois terroristes palestiniens de pénétrer dans leur espace aérien, a annoncé lundi soir un porte-parole d'Air France.

Le « Boeing » est piloté par un équipage de trois volontaires. Il avait huit heures de carburant à son départ de Bagdad.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de P.O.L.P., a adressé lundi un message à M. Giscard d'Estaing, président de la République française, dans lequel il condamne les actes qui portent préjudice à la France.

Il souligne d'autre part que les auteurs de l'attentat d'Orly ne sont pas identifiés.

FRIBOURG

Prévenir la passivité et la fuite des jeunes

Le Centre d'accueil « Release-Fribourg » a reçu quelque 2800 visiteurs en 1974

De notre correspondant :

L'association Release-Fribourg a pour but « d'assister les jeunes en difficulté par des conseils ou par une prise en charge ». En février 1973, elle a ouvert un Centre d'accueil, d'information et de rencontre rue des Alpes 30, à Fribourg. Puis, en novembre 1974, elle a mis sur pied une communauté d'accueil à la campagne, dans une ferme louée à Maconnens (Glâne). L'association Release (ce qui veut dire « délivrance ») vient de publier son rapport d'activité 1974. Quelque 500 personnes nouvelles, de 15 à 25 ans, ont fait environ 2800 visites au centre d'accueil. Mais les chiffres ne disent pas grand-chose. L'entreprise est conduite avec sérieux, par une dizaine de jeunes spécialistes du travail social qui ne s'embrouillent pas dans la phraséologie, et qui paient de leur personne. Pourtant, Release n'est guère connue... et reconnue, par l'Etat pour commencer.

Le rapport d'activité est conçu comme une démarche auto-critique et comme un bilan. Il est signé par dix personnes dont huit sont en permanence au service de Release. Ce sont Marianne Clément et Georgy Seydoux, ainsi que quatre couples, Marie-Lise et Hervé Eigenmann, Nicole et Pierre-Yves Moret, Thérèse et Ferdinand Python, Béatrice et Jacques Walliser.

Ces « permanents » en fait, travaillent à mi-temps à l'extérieur pour subvenir à leurs besoins.

PARFAITEMENT A LEUR AISE

Un jeune parle du centre d'accueil : « ... On m'a accepté tel que je suis, je peux venir quand je veux, bouquiner, boire un café, parler ou me taire. On m'a aidé à trouver un logement, un travail. Je me sens, ici, parfaitement à mon aise.

Au centre se tiennent beaucoup de discussions de groupes où la participation de chacun est réelle, parce que spontanée. Quel que soit le sujet discuté, en groupe ou en tête à tête, on n'établit pas de dossier. Aucun renseignement n'est communiqué à quiconque sans l'accord du jeune. Dans l'ordre d'importance, les problèmes de travail sont revenus le plus souvent dans les thèmes des rencontres : 238 fois. Suivent les questions personnelles diverses : 150 fois, les questions liées aux loisirs, puis socio-politiques. Viennent ensuite le logement, l'école et la profession, la famille, les toxicomanes, les relations interpersonnelles, médicales et juridiques, notamment. Questions les moins

débattues : celles qui ont rapport avec l'armée.

APPEL A L'ETAT

L'association Release s'est efforcée d'avoir des contacts — entre autres — avec l'Etat. Une demande de reconnaissance d'utilité publique n'a pas été agréée. Pourquoi ? Selon le rapport, parce que l'activité du Release ne concerne pas que les jeunes qui ont des problèmes avec la drogue et que, au contraire, les autres problèmes semblent plus importants. Deuxièmement, l'Etat estimerait judicieux d'attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les stupéfiants. L'association n'a pourtant pas perdu l'espoir de voir l'Etat revenir sur son refus.

Au reste, il faudra élargir les sources de financement. Jusque'en juin prochain, le salaire de deux permanents est pris en charge par l'œuvre sérapique de Soleure. Une campagne financière, au printemps 1974, a rapporté 13.000 francs. La commune de Fribourg a alloué 3000 fr. pour 1974. Des contacts sont en cours avec la direction cantonale de la Santé publique, afin d'obtenir un subside. Un apport du canton est d'autant plus souhaitable que rien ne peut être obtenu de la Confédération, tant que l'Etat ne participe pas au financement.

MEDECIN ET JURISTES

Si l'assise matérielle est précaire, d'autres appuis ont été accordés. Des médecins et juristes se sont mis à disposition. L'accueil au centre de la rue des Alpes est complété par une quinzaine d'adresses de « dépannage » où des jeunes peuvent être temporairement accueillis. Et des usagers du centre, eux aussi, se mettent au service s'autres usagers. A la ferme de Maconnens, l'expérience se développe avec succès. Ici, également, l'accueil est temporaire. Conditions de vie, tâches et responsabilités sont partagées. Chacun doit travailler à l'extérieur : vacances perpétuelles et drogue sont prosrites.

« GHETTO JEUNE »

« Fribourg est une ville — et un canton — comme tant d'autres », dit le rapport. Bien des jeunes n'y sont guère à l'aise. Aux institutions officielles est souvent associée l'image de la répression et de l'incompréhension. Au-delà, il n'existe que très peu de choses : centres de loisirs et de rencontre font défaut. Encore faudrait-il qu'ils ne proposent pas qu'une simple consommation de loisirs. Une consommation passive qui se traduit par le fait que les bistrotiers deviennent un lieu de prédilection pour beaucoup, et que se constitue un « ghetto jeune, et le ghetto

La fugue des amoureux octogénaires

PALERME (AFP). — Deux octogénaires siciliens, âgés respectivement l'un de 86 ans et elle de 82 ans, ont fait une fugue afin de réaliser un rêve qui date de 21 ans : leur mariage auquel s'opposaient fermement leurs parents, frères, petit-fils et arrière-petit-fils.

M. Ignazio Collica et Mme Vita Pellerito, se sont donc donné rendez-vous, sont sortis de chez eux au coucher du soleil et se sont rendus, bras-dessus bras-dessous chez un ami compréhensif qui leur a donné l'hospitalité.

« Découverts » le lendemain par leurs proches, les deux amoureux, qui sont

fiancés depuis 1954, ont déclaré : « Nous nous aimons comme deux jeunes gens ».

M. Collica a ajouté : « Bien sûr, nous nous marierons, de son côté celle-ci a affirmé : « J'ai honte de sortir. Aussi attendons-nous chez nous le prêtre qui viendra bénir notre mariage ».

« En dehors du mariage », a-t-elle ajouté, nous n'avons aucun projet particulier. Nous sommes malheureusement rencontrés trop tard pour avoir des enfants. Mais l'important c'est que nous sommes heureux et que nous avons réussi à vaincre ceux qui s'opposaient à notre joie. »

Palestiniens : incidents au Liban

BEYROUTH (AP). — Des fedayins ont tiré six roquettes sur une garnison de l'armée libanaise dans le port de Tyr, à l'aube lundi.

L'Organisation pour la libération de la Palestine a rejeté la responsabilité de l'attentat sur le Front populaire pour la libération de la Palestine.

« Il s'agit d'une attaque préméditée de membres irresponsables du F.P.L.P. » contre la garnison de Tyr et des frères soldats, a déclaré le porte-parole de l'O.L.P. Il a affirmé qu'il y avait des victimes.

Le porte-parole du F.P.L.P. a

confirmé l'information mais n'a pas pris position sur la responsabilité de l'organisation dans cette attaque.

A Tyr, on déclarait de bonnes sources qu'il s'agissait de missiles sol-sol de fabrication américaine, type que ne possèdent pas les Palestiniens.

De telles actions, a poursuivi le porte-parole de l'O.L.P., portent préjudice « à la lutte palestinienne au premier chef ». L'organisation de résistance aurait l'intention de sévir pour empêcher le renouvellement de tels actes.

A l'aube samedi dernier, un accrochage entre Palestiniens et soldats libanais avait fait trois morts parmi les fedayins.

Chou En-lai et les risques de guerre

TOKIO (AP). — Dans un rapport présenté le 13 janvier devant le quatrième congrès national du peuple, M. Chou En-lai a déclaré que la rivalité américano-soviétique « est vouée à conduire à une guerre, un jour ».

M. Chou, dont les propos sont rap-

portés lundi par l'agence « Chine nouvelle », a dit que « les deux super-puissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, sont, aujourd'hui, les plus grands exploiters et oppresseurs. Elle sont la source d'une nouvelle guerre mondiale ».

Appelant les peuples de tous les pays à se préparer à un conflit, le président du Conseil a ajouté : « Que la guerre donne lieu à la révolution ou que la révolution empêche la guerre, dans les deux cas, la situation internationale évoluera dans une direction favorable aux peuples et l'avenir du monde sera brillant ».

FRANCE VOISINE

Le « gang du vêtement » démantelé à Delle

(c) Le 5 décembre, un groupe de malfaiteurs qui avaient commis des cambriolages dans des magasins de vêtements de Delle avaient été arrêtés. Trois nouveaux membres du « gang du vêtement » ont été mis hors d'état de nuire. Vers 2 h. 30 alors qu'ils allaient ramasser un nouveau butin aux Ets. Schwab, la police a arrêté Nicolas Carriero, 20 ans, demeurant à Sierentz (Haut-Rhin) et Mario Fabiano, 22 ans, de Mulhouse. Sur le siège arrière de leur véhicule volé près de Mulhouse peu avant leur découverte un pistolet, 7,65 à canon court avec une balle engagée. Les deux bandits ont avoué qu'ils avaient un troisième complice, Jean-Luc Gurba, 20 ans, connu des services de police, demeurant à Mulhouse et qui fut arrêté peu après. Rappelons que depuis 1973, huit cambriolages avaient été commis dans ces magasins de Delle.

JURA

Nombreuses activités dans les écoles des parents du Jura

Le Jura compte actuellement neuf écoles de parents (Porrentruy, Saint-Ursanne, Bassecour, Moutier, Malleray-Bévilard, Tavannes-Reconvilier, Tramelan, Le Noirmont-Les Bois et Les Breuleux). Plusieurs autres sont en voie de formation. La Fédération jurassienne des écoles de parents, que préside M. A. Bloudan, et de Saingnégrier, et dont le secrétariat est assuré par Mme M.-T.

SAULCY

Assemblée communale

Dernièrement, 36 citoyens et citoyennes ont participé à l'assemblée communale présidée par M. Jean Willemain, maire. Le procès-verbal lu par M. Joseph Willemain a été accepté et ce fonctionnement a été félicité à l'occasion de ses 70 ans dont 47 passés au secrétariat. Basé sur une quotité de 3 (inchangé) le budget 1975 a été accepté. Les recettes atteignent 256.900 fr. et les dépenses 253.495 francs. La perception de l'impôt par tranches a été acceptée, ainsi que les modifications du règlement sur les canalisations. La modification des statuts de l'hôpital de Delémont a également été acceptée. Enfin l'assemblée a voté une dépense de 6000 fr. pour l'établissement d'un projet de chemin.

LES GENEVEZ

Nomination du vice-maire

(c) Lors de sa première séance de l'année, le nouveau Conseil communal des Genevez a nommé son vice-maire en la personne de M. Martin Gigandet.

EN CHINE

Passant en revue les progrès agricoles de la Chine depuis 1949, année de la proclamation de la République populaire, M. Chou En-lai a déclaré que pendant que la population augmentait de 60 % atteignant près de 800 millions d'habitants, la production de céréales s'accroissait de 140 % et celle de coton de 470 %.

La valeur totale de la production agricole est de 51 % plus élevée qu'en 1964, a déclaré M. Chou En-lai.

Sur le plan industriel, la production a augmenté de 190 % par rapport à 1964, a-t-il dit.

Durant la dernière décennie, la production d'acier a augmenté de 120 %, et celle de pétrole de 650 %.

La Chine réalisera avec succès son quatrième plan quinquennal, qui prend fin cette année, et elle commencera le stade final de l'édification d'un système industriel indépendant et relativement global avant 1980, déclare le rapport du président du conseil.

BÂLE

Pirelli Internat. 220.— 225.—
 Bâloise-Hold. 247.— 247.—
 Ciba-Geigy port. 1585.— 1605.—
 Ciba-Geigy nom. 745.— 720.—
 Ciba-Geigy bon. 1140.— 1080.—
 Sandoz port. 4300.— 4300.—
 Sandoz nom. 2070.— 2030.—
 Sandoz bon. 3450.— 3400.—
 Hoffmann-L.R. cap. 95000.— 94000.—
 Hoffmann-L.R. jce 78750.— 78750.—
 Hoffmann-L.R. 1/10 7925.— 7850.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom. 420.— 425.—
 Swissair port. 452.— 435.—
 Union bque suisses 2525.— 2500.—
 Société bque suisse 528.— 534.—
 Crédit suisse 2470.— 2490.—
 Bque hyp. com. port. 1310.— 1320.—
 Bque hyp. com. nom. 1175.— 1125.—
 Banque pop. suisse 1585.— 1595.—
 Bally port. 460.— 470.—
 Bally nom. 345.— 350.—
 Elektro Watt 1760.— 1770.—
 Holderbank port. 342.— 342.—
 Holderbank nom. 332.— 330.—
 Juvena port. 735.— 750.—
 Juvena bon. 49.— 50.—
 Motor Colombus 930.— 965.—
 Italo-Suisse 136.— 135.—
 Réass. Zurich port. 3250.— 3225.—
 Réass. Zurich nom. 2050.— 2075.—
 Winterthour ass. port. 1600.— 1600.—
 Winterthour ass. nom. 1080.— 1070.—
 Zurich ass. port. 8200.— 8200.—
 Zurich ass. nom. 5900.— 5900.—
 Broun Boveri port. 1090.— 1110.—
 Saurer 920.— 810.—
 Fischer 560.— 555.—
 Jelmini 905.— 910.—
 Hero 3550.— 3500.—
 Landis & Gyr 730.— 720.—
 Nestlé port. 2745.— 2785.—
 Nestlé nom. 1535.— 1500.—
 Roco port. 2450.— 2400.—
 Alu Suisse port. 1195.— 1180.—
 Alu Suisse nom. 432.— 425.—
 Sulzer nom. 2840.— 2800.—
 Sulzer bon. 357.— 358.—
 Von Roll 870.— 880.—

bulletin boursier

NEUCHÂTEL 17 janvier c° janvier

Banque nationale 560.— d 550.— d
 Crédit foncier neuchâ. 550.— d 550.— d
 La Neuchâteloise ass. 290.— d 290.— d
 Gardy 75.— d 80.—
 Cortaillof 1200.— d 1300.—
 Cossonay 1200.— d 1220.— d
 Chaux et ciments 525.— d 525.— d
 Dubied 250.— d 300.—
 Dubied bon 240.— d 240.— d
 Ciment Portland 1775.— d 1775.— d
 Interfood port. 2450.— d 2625.—
 Interfood nom. 60.— d 60.— d
 Navigation N'tel priv. 520.— d 500.— d
 Girard-Perregaux 500.— d 450.— d
 Paillard port. 310.— d 330.— d
 Paillard nom. 100.— d 100.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise 1045.— 1050.—
 Crédit foncier vaudois 720.— 720.—
 Ateliers constr. Vevey 432.— d 430.— d
 Editions Rencontre 350.— d 325.— d
 Rinsoz & Ormond 600.— d 700.—
 La Suisse-Vie ass. 2200.— d 2200.—
 Zyma 1050.— d 1100.— d

GENÈVE

Grand-Passage 220.— 225.—
 Charmilles port. 670.— 660.—
 Physique port. 160.— 160.—
 Physique nom. 130.— 130.—
 Astra -25.— d -25.— d
 Monte-Edison 230.— 220.—
 Olivetti priv. 325.— 330.—
 Fin. Paris Bas 84.— 84.50.—
 Allumettes B 60.— d 60.— d
 Elektrolux B 70.50.— d 70.— d
 S.K.F.B. 82.— d 82.50.—

BÂLE

Pirelli Internat. 248.—
 Bâloise-Hold. 247.—
 Ciba-Geigy port. 1585.— 1605.—
 Ciba-Geigy nom. 745.— 720.—
 Ciba-Geigy bon. 1140.— 1080.—
 Sandoz port. 4300.— 4300.—
 Sandoz nom. 2070.— 2030.—
 Sandoz bon. 3450.— 3400.—
 Hoffmann-L.R. cap. 95000.— 94000.—
 Hoffmann-L.R. jce 78750.— 78750.—
 Hoffmann-L.R. 1/10 7925.— 7850.—

ZURICH (act. étrangères)

Alcan 51.25 50.50
 Am. Metal Climax 81.50 d 82.50
 Am. Tel & Tel 119.50 118.50
 Beatrice Foods 48.— 44.50 d
 Burroughs 161.— d 157.—
 Canadian Pacific 37.— 36.50 d
 Caterpillar Tractor 130.— 129.—
 Chrysler 22.75 22.25
 Coca Cola 151.— 146.—
 Control Data 32.— 30.50
 Corning Glass Works 84.25 81.—
 C.P.C. Int. 88.— 87.—
 Dow Chemical 149.50 145.—
 Du Pont 246.— 235.—
 Eastman Kodak 174.— 164.—
 EXXON 175.— 172.—
 Ford Motor Co 93.— 92.—
 General Electric 93.75 89.—
 General Foods 51.25 50.50
 General Motor 85.50 84.—
 General Tel. & Elec. 52.— 49.75 d
 Goodyear 38.50 37.—
 Honeywell 60.— 55.50
 I.B.M. 414.— 404.—
 International Nickel 58.— 57.— d
 International Paper 94.50 90.—
 Internat. Tel. & Tel. 43.— 41.75
 Kennecott 95.75 93.50
 Litton 10.75 10.50
 Marcor 43.— 42.75
 M.M.M. 121.— 118.—
 Mobil Oil 90.50 89.—
 Monsanto 122.50 120.—
 National Cash Register 48.— 43.90
 National Distillers 39.— 40.—
 Philip Morris 108.50 106.—
 Phillips Petroleum 100.50 d 98.75 d
 Procter & Gamble 215.— 213.—
 Sperry Rand 71.— 67.—
 Texaco 58.50 d 58.— d
 Union Carbide 105.— 102.—
 Uniroyal 18.50 18.—
 U.S. Steel 105.— 103.50
 Warner-Lambert 24.50 24.50
 Woolworth F.W. 29.50 29.—
 Xerox 148.— 137.50
 AKZO 43.— 41.50
 Anglo Gold I 115.— 110.—
 Anglo Americ. 12.25 11.75
 Machines Bull 18.50 18.75
 Italo-Argentina 138.— 138.—
 De Beers I 9.75 9.50
 General Shopping 353.— 359.—
 Imperial Chemical Ind. 8.— 8.— d
 Péchiney-U.-K. 71.— 71.—
 Philips 24.50 24.—
 Royal Dutch 66.50 66.25
 Sodec 15.50 d 15.50
 Unilever 93.50 93.—
 A.E.G. 72.50 71.50
 B.A.S.F. 148.— 148.—
 Degussa 258.— d 258.— d
 Farben Bayer 121.50 120.—
 Hoechst-Farben 131.50 131.—
 Mannesmann 233.— 232.—
 R.W.E. 141.— 140.—
 Siemens 250.— 247.—
 Thyssen-Hütte 75.25 74.50
 Volkswagen 78.— 76.—

ZURICH 17 janvier 20 janvier

Monte Amiata 1155.— 1185.—
 Motta 2050.— 2240.—
 Rinscetto 670.— 689.—
 Rinscetto 104.50 108.50

AMSTERDAM

Amrobank 63.60 64.50
 AKZO 40.90 40.50
 Amsterdam Rubber 214.— 222.—
 Bols 78.— 78.—
 Heineken 155.— 153.80
 Hoogovens 60.20 ex 58.80
 K.L.M. 53.50 52.—
 Robeco 148.50 146.80

TOKIO

Canon 179.— 180.—
 Citizen 181.— 180.—
 Fuji Photo 284.— 278.—
 Fujitsu 222.— 219.—
 Hitachi 131.— 132.—
 Honda 493.— 489.—
 Kirin Brew. 247.— 247.—
 Komatsu 283.— 271.—
 Matsushita E. Ind. 379.— 371.—
 Sony 1600.— 1600.—
 Sumi Bank 347.— 374.—
 Takeda 218.— 217.—
 Tokyo Marine 471.— 473.—
 Toyota 445.— 430.—

PARIS

Air liquide 317.10 314.—
 Aquitaine 406.— 404.—
 Cim. Lafarge 166.— 165.80
 Citroën 29.50 29.55
 Fin. Paris Bas 144.50 145.—
 Fr. des Pétroles 94.90 90.50
 L'Oréal 868.— 846.—
 Machines Bull 31.50 32.50
 Michelin 775.— 31.40
 Péchiney-U.-K. 124.— 740.—
 Perrier 117.40 116.—
 Peugeot 161.50 157.50
 Rhône-Poulenc 132.— 128.20
 Saint-Gobain 115.50 114.70

LONDRES

Anglo American 200.— 204.—
 Brit. & Am. Tobacco 198.— 195.—
 Brit. Petroleum 258.— 247.—
 De Beers 118.— 115.—
 Electr. & Musical 76.— 74.—
 Imperial Chemical Ind. 141.— 140.—
 Imp. Tobacco 37.— 36.50
 Rio Tinto 90.— 90.—
 Shell Transp. 15.— 150.—
 Western Hold. 18.— 17-3/8
 Zambian Anglo Am. 122.— 119.—

17 janvier 20 janvier

Kennecott 37-1/8 37-1/4
 Litton 4-3/8 4-5/8
 Merck 58-7/8 58-3/4
 Monsanto 46-5/8 46-3/4
 Minnesota Mining 46 46-3/8
 Mobil Oil 35-1/8 35
 National Cash 17-5/8 17-1/4
 Panam 2-3/8 2-1/4
 Penn Central 1-3/8 1-1/2
 Philip Morris

Les terroristes d'Orly pourraient bien avoir leur quartier général en Autriche

Pendant que les otages se remettaient de leurs émotions, les terroristes volaient vers le Proche-Orient. Ils ont finalement, comme nous l'avons dit en première page, atterri à Bagdad. Jusqu'au dernier moment, semble-t-il, les terroristes ne savaient pas où aller, et quand on leur avait demandé un plan de vol, avant leur départ, ils avaient uniquement indiqué Milan et Athènes comme premiers points de survol, après en avoir longuement discuté entre eux.

« Nous aurions agi avec beaucoup plus de sévérité si les terroristes n'avaient pas détenu d'otages », a déclaré M. Poniatowski, après le dénouement de l'affaire. Mais, les instructions de M. Giscard d'Estaing étaient de tout faire pour « sauver l'existence des otages et les protéger ».

Le plus grand danger était, en effet, que les terroristes perdent leur sang-froid et se mettent, par désespoir, de s'en sortir, à abattre leurs otages. Sachant qu'ils disposaient d'un transistor, les autorités diffusaient le moins d'informations possible sur le déroulement des

négociations pour ne pas faire capoter celles-ci.

L'Organisation pour la libération de la Palestine, par la voix de son représentant à Paris, a une fois de plus condamné l'action des terroristes. « Cet attentat est condamnable parce qu'il nuit à la cause du peuple palestinien. Pour nous, de telles opérations visent les bonnes relations entre la France et l'O.L.P. S'il se révèle que ce sont des Palestiniens, nous demanderons leur extradition pour qu'ils passent devant un tribunal militaire », a-t-elle fait savoir.

La condamnation de cet attentat par les pays arabes modérés a été illustrée par le fait que les autorités libanaises ont refusé le droit d'atterrissage au Boeing transportant les terroristes.

EN AUTRICHE ?

Les services de sécurité autrichiens ont fait observer que des commandos « Mohamed Boudia », comme celui d'Orly, s'étaient manifestés en Autriche, il y a deux ans. Mais on estime à

Vienne que rien ne permet d'établir un lien entre ces terroristes et les trois hommes du commando d'Orly.

En janvier 1973, trois Arabes avaient été arrêtés à Vienne. L'enquête avait convaincu les autorités autrichiennes qu'ils s'approprièrent à attaquer un train transportant des juifs soviétiques en transit vers Israël.

Peu après, la police italienne appréhendait trois autres hommes, qui travaillaient apparemment avec le groupe arrêté à Vienne. L'Italie extrada ces hommes en Autriche. Mais tous les six allaient être expulsés vers un pays arabe non identifié après une longue enquête à peu près stérile.

Le 28 septembre 1973, deux Arabes s'emparaient de plusieurs juifs soviétiques à bord d'un train arrivant en Autriche, en provenance de Tchécoslovaquie. Les terroristes les gardèrent en otages jusqu'à ce que le gouvernement autrichien s'engage à fermer le camp de transit de Schochau hébergeant les juifs émigrant d'URSS. Toutefois, ces derniers

terroristes avaient affirmé appartenir à une organisation intitulée « Les Aigles de la révolution palestinienne ».

Le roi Hussein de Jordanie affirme qu'il sera « le premier à reconnaître le gouvernement provisoire en exil que M. Yasser Arafat serait amené à constituer ».

Le souverain hachémite a fait cette déclaration dans une interview publiée à Paris par le journal « Le Monde ». « Je soutiens sans réserve l'O.L.P. en sa qualité de représentant unique et légitime du peuple palestinien et je soutiendrai ce dernier de toutes mes forces pour qu'il obtienne de constituer une entité nationale indépendante », a dit d'autre part le roi Hussein.



L'arrivée à Tel-Aviv des passagers de l'appareil qui avait été l'objectif des terroristes. (Téléphoto AP)

Pour Tel-Aviv l'O.L.P. est responsable

JERUSALEM (AFP). — Dans les milieux autorisés du gouvernement israélien, on soulignait lundi qu'Israël ne se propose pas de protester auprès du gouvernement français à la suite du deuxième attentat en une semaine dirigé contre un avion d'« El-Al » à Orly.

La France ne saurait être considérée comme « responsable d'une façon ou d'une autre de l'escalade du terrorisme sur son territoire et, de toute manière, le gouvernement français est parfaitement conscient de cette situation », dit-on dans ces milieux proches du gouvernement. On prévoit cependant qu'« El-Al » demandera aux autorités d'Orly de prendre de plus strictes mesures de protection de ses appareils.

On s'abstient dans ces mêmes milieux de condamner ou d'approuver les méthodes utilisées par les autorités françaises pour aboutir à la libération des otages, ainsi que le fait qu'un avion d'« Air France » ait été mis à la disposition des terroristes.

Mais on souligne que la politique is-

raélienne reste inchangée sur ce point : Israël estime qu'il ne faut jamais capituler devant les terroristes et que ces derniers doivent savoir avant de préparer leur coup qu'ils y perdront ou la vie ou la liberté.

On affirme enfin dans ces milieux que l'O.L.P. est responsable de l'attentat d'Orly, malgré la condamnation de cet attentat par cette organisation.

ESPOIR DÉÇU

« La préparation d'une telle attaque, ajoute-t-on, exigeait une infrastructure que seule l'O.L.P. pouvait assurer. D'ailleurs, le fait que chaque fois qu'un attentat se produit, ce soit un nouveau « groupe » qui en revendique la responsabilité, montre qu'il y a une même organisation qui, chaque fois, adopte un nom nouveau pour brouiller les pistes. En réalité, l'O.L.P. a intérêt actuellement à créer une atmosphère de tension, comme elle le fait d'ailleurs au Liban, en vue de rendre plus difficiles

les négociations entre Israël et l'Égypte auxquelles elle s'oppose catégoriquement. On peut constater en tout cas, note-t-on dans ces milieux, que la reconnaissance que les Nations unies ont accordée à l'O.L.P. n'a guère contribué, comme certains l'espéraient, à réduire la politique de terrorisme adoptée par les Palestiniens. »

Abandon du tunnel sous la Manche

LONDRES (AFP). — La Grande-Bretagne abandonnera « le plus tôt possible » la construction du tunnel sous la Manche a annoncé lundi après-midi devant la Chambre des communes, M. Crosland, ministre britannique de l'environnement.

M. Crosland a rejeté la responsabilité de l'abandon du projet sur les deux compagnies française et britannique chargées de la construction de l'ouvrage. Il a estimé que le plan conjoint présenté le 9 janvier dernier par ces deux compagnies était « tout à fait inacceptable » pour le gouvernement britannique.

« Toutefois, les études, les plans et les travaux déjà commencés seront maintenus dans les meilleures conditions possibles de manière que le projet puisse être repris quand les circonstances seront plus propices », a précisé le ministre de l'environnement.

Pour M. Crosland, le projet n'est sans doute pas définitivement enterré.

REGRETS FRANÇAIS

La déclaration de M. Crosland a provoqué des protestations de la part de plusieurs parlementaires, sur les bancs du parti conservateur en particulier.

Le porte-parole du parti conservateur pour l'environnement, M. Paul Channon a stigmatisé l'abandon dans les termes les plus vifs, laissant clairement entendre qu'il avait été décidé pour des raisons purement politiques. « Cette décision a été prise sournoisement par les antieuropéens et l'aile gauche travailliste au sein même du gouvernement », a-t-il procla-

mé. Il a mis en garde contre les « graves conséquences à long terme » de l'abandon.

La déclaration gouvernementale n'a pas non plus, tant s'en faut, fait l'unanimité sur les bancs travaillistes. M. Eric Ogden, député du « labour » pour Liverpool, a demandé et obtenu du « speaker » (président de la Chambre) l'organisation immédiate d'un débat sur la déclaration de M. Crosland.

C'est la première fois depuis trois ans qu'une procédure aussi exceptionnelle est appliquée à la Chambre des Communes.

Le gouvernement français a exprimé ses regrets devant la décision des autorités britanniques.

Voici le texte du communiqué officiel : « Le gouvernement français vient de prendre connaissance des déclarations de M. Crosland dont il résulte que le gouvernement britannique a décidé de renoncer à la construction du tunnel sous la Manche. »

« Le gouvernement français aurait souhaité mener cette grande entreprise à son terme selon les accords signés le 17 novembre 1973 avec le gouvernement britannique. »

ENGAGEMENTS PRIS

« Le Parlement français, conformément aux engagements pris, a autorisé la ratification des accords franco-britanniques du 16 décembre 1974, et la publication de la loi au journal officiel est intervenue le 27 décembre 1974. »

« Le gouvernement français estime que

les problèmes posés n'étaient pas insolubles et il regrette la décision d'abandon du projet. »

Selon les milieux politiques, le gouvernement britannique avait déjà repoussé une démarche de Paris, tendant à un ajournement de sa déclaration.

La construction du tunnel sous la Manche aurait dû normalement être terminée en 1980.

Creusé sur une distance de 49,26 km, dont 37 km sous la Manche, l'ouvrage devait relier Saugatte, près de Calais, à Cheriton, près de Douvres. Il devait comprendre une galerie de service et deux tunnels ferroviaires, assurant chacun la circulation dans un sens.

L'offensive des communistes en Indochine

SAIGON (AFP). — Poursuivant leurs attaques dans la région de Saigon, les communistes ont réalisé, au cours du week-end, une série de coups de main dont le plus important a provoqué la destruction partielle d'un pont métallique situé sur la route reliant la capitale à Nha-bé, où sont installés les principaux réservoirs pétroliers qui l'alimentent.

La circulation a été interrompue entre Saigon et Nha-bé, à une quinzaine de kilomètres au sud, a déclaré le porte-parole du haut commandement. C'est lundi à l'aube que des sapeurs communistes ont fait exploser des charges de plastique sous le pont.

Dans deux provinces proches de Saigon, celle de Bien-hoa (trente kilomètres au nord-est) et celle du Phuoc-tuy (65 km au sud-est), les forces communistes se sont également montrées actives. Elles ont lancé une série d'attaques de harcèlement contre de petits postes gouvernementaux, et pénétré dans des ha-meaux où, selon le porte-parole, quatre personnes ont été enlevées.

Au sud du « Bec de canard » cambodgien, d'autre part, les artilleurs communistes ont tiré, dimanche, une vingtaine de roquettes de 122 mm. de fabrication soviétique sur la petite ville de Kien-binh, qui constitue l'un des centres à partir desquels les forces gouvernementales défendent le delta du Mékong contre la pénétration des communistes.

Kien-binh fait partie de la province frontalière de Kien-tuong, où l'aviation gouvernementale est à nouveau intervenue, dimanche, pour bombarder des concentrations communistes.

Depuis le début des combats qui se sont engagés il y a deux semaines dans

la province, l'aviation a constamment été mise à contribution.

Par ailleurs, la bataille pour le Mékong dont l'issue décidera en grande partie du sort de Pnom-penh a redoublé de violence dans la nuit de dimanche à lundi à Neak-leung, à soixante kilomètres en aval de la capitale. Le haut commandement a qualifié lundi la situation de « très critique ». Durant toute la nuit, les unités khmères rouges ont attaqué sans relâche des positions avancées de la ville de Beak-leung, sur la rive orientale du Mékong.



Une famille cambodgienne quitte la zone dangereuse, emmenant avec elle un de ses membres blessé. (Téléphoto AP)

Il s'en passe des choses en URSS!

MOSCOU (AP). — Le journal les « Izvestia » a révélé l'existence en Union soviétique d'un trafic sur une grande échelle de carburant officiel par des particuliers.

Selon le journal, l'exploitation d'un poste d'essence constitue pour son gérant une véritable mine d'or.

Grâce à une montagne de paperasserie bureaucratique, l'essence est attribuée aux véhicules de l'Etat par un système de coupons que les conducteurs doivent présenter en échange.

En théorie, les propriétaires des 2,5 millions de véhicules privés doivent

acheter des coupons spéciaux ou bien payer comptant aux quelques stations autorisées à recevoir de tels paiements. En réalité, il y a une telle circulation de coupons délivrés par l'Etat que la plupart des conducteurs s'arrangent pour se les procurer.

Des chauffeurs de voitures et de camions officiels sont connus pour requiérer sur leur trajet et faire moins de kilomètres qu'ils ne devraient selon leur allocations de coupons. Beaucoup de conducteurs de camions font des bénéfices coquets en vendant du carburant en provenance de leurs réservoirs à des particuliers le long des routes. On cite même le cas de certains d'entre eux qui ont adopté des itinéraires réguliers pour faire des livraisons à des clients.

Dans la région de Koursk, le journal fait état de candidatures d'économistes, d'ingénieurs, d'enseignants et de géologues à des postes dans des stations d'essence pour un salaire mensuel modeste de 77 roubles.

Ces personnes ont empêché, en réalité, en deux ou trois ans des sommes d'argent équivalentes à l'achat d'une voiture neuve (ce qui correspond à plus de 5000 roubles).

Le journal précise que les coupons d'essence officiels en surnombre étaient vendus aux stations pour la moitié de leur prix. Les gérants vendaient alors l'essence à des particuliers au comptant et conservaient les coupons pour prouver que le carburant avait bien été vendu pour des véhicules de l'Etat.

Brejnev

PARIS (AP). — Selon l'envoyé spécial permanent de l'« Humanité » à Moscou « Léonid Brejnev se repose à la suite d'un fort refroidissement et d'une grande fatigue consécutive à la série de rencontres internationales auxquelles il a participé presque sans interruption depuis quelques années. »

« Les soins qu'il reçoit ne l'empêchent d'ailleurs pas de se tenir au courant de toutes les affaires majeures de la vie internationale et nationale. Le secrétaire général reprendra prochainement toutes ses activités à la direction des affaires. »

UN FAIT PAR JOUR

Non et non

C'est un erreur. Et une mauvaise action. Les fedayins d'Orly n'étaient pas des combattants, mais des insensés. Des pirates. De la mauvaise graine. Quand on joue avec la vie d'un enfant on est déjà un criminel. S'ils ont cru travailler pour la cause palestinienne, ils se sont trompés. Le « gang » des otages ne mérite que notre mépris. Colère. Et châtiement.

Et puis, l'affaire d'Orly est, sur un autre plan, politiquement stupide. Alors que la thèse défendue par les Palestiniens a obtenu devant l'ONU l'écho que l'on sait, quand, peu à peu se tissent entre les nations occidentales et Arafat des liens, des contacts, voire des accords, on ne vient pas se lancer dans un acte de banditisme que rien, absolument rien ne peut justifier. C'est à se demander si les fedayins d'Orly avaient une connaissance exacte des choses. S'ils étaient vraiment au courant de la position du gouvernement français dans l'affaire palestinienne.

Le 25 octobre dernier, Giscard d'Estaing avait pourtant été précis. Jamais, d'ailleurs, un président français ne s'était engagé aussi loin dans la reconnaissance du fait palestinien tel que le comprennent les organisations groupées autour d'Arafat. Lisons Giscard : « Il ne peut y avoir de paix durable au Proche-Orient que si la question palestinienne fait l'objet d'un juste règlement. La juste aspiration du peuple palestinien est de disposer d'une patrie ». On ne pouvait être plus clair. Certains diront plus favorable. Et c'est pourquoi si le coup de main d'Orly est par essence criminel, il est également une erreur fondamentale sur le plan politique. Alors qui sont donc ces hommes ? Des hors-la-loi. Des bandits. Mais aussi des sots. Politiquement, c'est tout aussi grave.

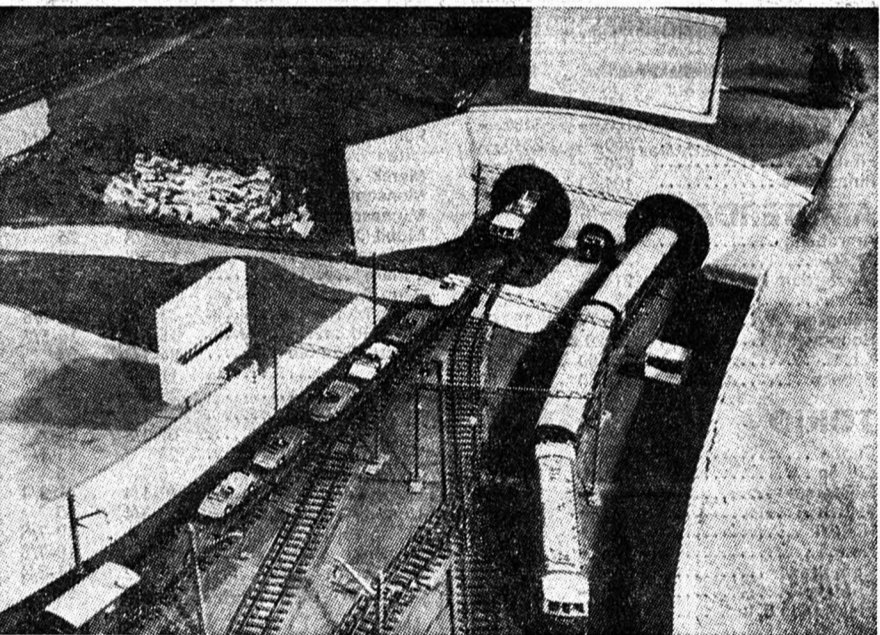
Yasser Arafat critique, fustige, dit qu'il n'y est pour rien. Et c'est possible. Mais sa responsabilité politique et stratégique n'en est pas moins engagée. Si le chef palestinien ne veut pas redescendre plus vite qu'il n'avait commencé à le monter l'escalier diplomatique qui lui avait permis d'être considéré, ici et là, comme un interlocuteur valable, il faut qu'il fasse, et vite, la preuve de son innocence et de son autorité. Et, au bout du compte, les nations occidentales ne se contenteront plus d'assurances et de promesses. Ce chapitre est clos. Il en faut un autre. Il faut des faits. Clairement établis. Il faut des actes.

C'est Yasser Arafat qui, à nouveau, est en point de mire. Non plus pour recevoir des applaudissements. Mais pour être surveillé. Pas à pas. Et jugé. Avant de prendre la parole à la tribune de l'ONU, Arafat déclarera à ceux qui l'entouraient : « Je n'ai jamais rencontré la femme de ma vie. J'ai épousé la Palestine ». Il ne faut pas, il ne faut pas que ce soient les noces du sang ou de la terreur. Dans des pays qui ne sont pas des champs de batailles. Il ne faut pas non plus qu'il s'agisse de formules creuses. Ainsi, les nations qui ne sont pas engagées directement dans le conflit ont le droit d'exiger qu'Arafat apporte la preuve de sa bonne foi.

Il ne suffit plus d'assurer que l'on sera capable de diriger un Etat. Il faut d'abord montrer que l'on est un chef en lettres majuscules. Qu'Arafat y prenne garde. Son succès à l'ONU pourrait être sans lendemain, s'il tardait à prendre le chemin qui le conduira à décider des sanctions sévères contre ceux qui se croient des maquisards et ne sont que des bandits de grand chemin. Arafat doit agir. Vite. Sans faiblesse. Sans qu'il y ait l'ombre d'un doute.

Il faut qu'aucun pays arabe n'accepte sous le couvert d'une détention illusoire de protéger les fedayins d'Orly. Il faut qu'Arafat les fasse condamner. En pleine lumière. Si, cette fois, Arafat se contente de mots, il aura perdu plus qu'une bataille. Les yeux de tout un monde sont désormais fixés sur lui. Et ne le lâcheront pas.

L. GRANGER.



Ce n'était qu'un rêve... (Archives Agip)

Le sanglant imbroglio demeure en Ulster

BELFAST (AFP). — Moins de trois jours après la fin de la trêve irlandaise, des représentants du gouvernement britannique et des délégués du « Sinn Fein » — l'organe politique des « provos » — se sont rencontrés dimanche « quelque part » en Ulster.

Ce premier contact officiel entre les deux parties a été immédiatement minimisé par M. Rees, secrétaire d'Etat britannique, à l'Irlande du Nord, qui a précisé qu'il ne s'agissait pas de « négociations » mais d'un simple échange de vues. Il s'agit malgré tout d'un premier pas, Londres ayant toujours assuré à la majorité protestante d'Ulster qu'il ne pouvait être question de discuter avec les « poseurs de bombes ».

Le premier ministre Wilson a-t-il personnellement pris l'initiative de ces discussions ? L'IRA l'affirme. Elle a annoncé, en effet, que le « leader » travailliste avait été très ému par la rupture de la trêve qui avait apporté à l'Irlande du Nord et à l'Angleterre une paix inespérée de vingt-cinq jours.

Sur les résultats de ces entretiens, on sait peu de choses. M. Rees n'a pas écarté la possibilité qu'il y ait de nouvelles réunions avec le « Sinn Fein » et n'a pas explicitement lié ces contacts avec la « cessation réelle et durable de la violence », seule capable, selon lui, de permettre au processus réel de paix de s'engager.

Du côté républicain, on n'était pas plus explicite sur la teneur des entretiens. Le révérend Arlow, l'un des chefs religieux dont le rôle avait été déterminant dans la première prolongation de la trêve, a déclaré que le « conseil militaire de l'IRA se réunirait très vite pour décider si la trêve pouvait être à nouveau décrétée. »

La rencontre entre le « Sinn Fein » et les autorités britanniques a naturellement provoqué l'inquiétude et la colère des loyalistes protestants, qui ont publié une déclaration affirmant leur résolution « d'empêcher le bradage du peuple de l'Ulster ».

Sur le terrain, la violence a repris et

l'on déplore le premier mort de cette crise depuis le début de l'année : un garçon de sept ans a été tué par l'explosion d'une bombe sur laquelle une des vaches qu'il gardait avait marché. Par ailleurs, à Londres, sept personnes ont été blessées par des hommes circulant à bord de voitures, qui ont ouvert le feu devant deux hôtels de la capitale britannique.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

La conférence de Genève

GENÈVE (AP). — La conférence sur la coopération et la sécurité en Europe a repris ses travaux à Genève.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on attendait de voir si la dénonciation, par Moscou, de l'accord commercial passé avec les Etats-Unis, entraînera une modification de la politique étrangère soviétique.

La loi sur l'avortement en Allemagne

CARLSRUHE (AFP). — La première Chambre de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a repoussé de quatre semaines sa décision, prévue pour le 29 janvier, sur la constitutionnalité de la loi sur l'avortement que le Bundestag avait votée à la fin du printemps dernier.

Selon les Laender à majorité chrétienne-démocrate — qui ont reçu l'appui de 193 des 243 députés de l'opposition au Bundestag — la loi adoptée par la majorité parlementaire social-démocrate libérale est contraire à la constitution dont l'un des articles stipule le respect de la vie humaine.

Giscard à la TV

PARIS (AFP). — M. Giscard d'Estaing fera jeudi à la télévision française le point de la situation en France. Cette allocution coïncidera avec le huitième mois de son mandat de président.

En cas de... en URSS

PARIS (AFP). — D'importantes mesures pour la protection civile de la population sont prises actuellement dans les régions rurales et urbaines de l'URSS, indique le journal des forces armées soviétiques « Etoile rouge ».

C'est ainsi qu'une réunion « au sommet » s'est tenue à Moscou le 16 janvier sous la présidence du maire de la capitale soviétique, M. Vladimir Promyslov, qui est également chef de la défense passive de Moscou.

ASIE

Nouvelle réhabilitation en Chine

TOKIO (AP). — Tombé en disgrâce lors de la révolution culturelle chinoise, M. Chiang-houa a été nommé, lundi, président du tribunal populaire suprême au cours de la première séance du comité permanent du quatrième congrès national du peuple.

VOS PROCHAINES RÉUNIONS...
...pourraient se tenir au Buffet de la Gare. Au 1er étage, nous tenons à votre disposition une magnifique salle destinée à vos : fêtes de famille assemblées banquets conseils d'administration cocktail-parties réceptions, etc... N'hésitez pas à nous demander des propositions de menus, à toute occasion

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

John Toner, 7 ans, tué par l'explosion d'une mine. (Téléphoto AP)